

Rapport d'activité

Réseau périnatal du Val de Marne



20

25

I Présentation du réseau	7
A- Identité du réseau	7
B- Cadre d'intervention du réseau	8
1. Domaine d'intervention	8
2. Population prise en charge	9
3. Professionnels et structures	10
4. Zone d'intervention	12
5. Indicateurs en périnatalité	13
Pour analyser l'état des lieux de la périnatalité au niveau du Val-de-Marne, plusieurs sources de données sont exploitables, chacune avec leurs biais	13
C- Organisation interne du réseau	21
1. Instances de décision et de pilotage	21
2. Equipe salariée	22
D- Système d'information	22
1. Plaquettes d'information	22
2. Site internet du réseau	22
E- Faits marquants intervenus dans l'année	22
II Suivi de la convention	23
A- Actions mises en œuvre par le pôle périnatalité	23
1. Transferts In Utero	23

2.	Interruptions volontaires de grossesse	27
3.	Dépistage de la surdité néonatale.....	30
4	Dépistage de la trisomie 21 au 1er trimestre	34
5	Vulnérabilités	37
6	Organisation des sorties de maternité	40
7	Parcours patient	41
8	Tensions en Ressources Humaines.....	42
9	Entretien Prénatal Précoce – Entretien Postnatal Précoce.....	42
10	Repérage et prise en charge de la dépression du post-partum.....	42
11	Promotion, accompagnement et soutien de l’allaitement maternel	42
12	Inciter le signalement de tous les EIG survenus sur le territoire du réseau dans le champ de la périnatalité, par des actions de sensibilisation auprès des professionnels de santé et des établissements	44
13	Santé environnementale.....	44
B	Suivi des enfants vulnérables (SEV)	45
C	Autres missions	49
1.	Actions de formation et de sensibilisation.....	49
2.	Travail collaboratif	63
3.	Actions auprès de structures, établissements partenaires	69
4.	Actions de coopération avec les autres réseaux.....	70
5.	Projets menés en partenariat	72
6.	Réponse à appel à projet de la caisse primaire d’assurance maladie du Val de Marne	73
D.	Partenaires	75
III	Documents financiers	98

A.	Dépenses	98
B.	Recettes	101
C.	Fonds dédiés	102
IV	Perspectives pour l'année 2026	103
A.	Organiser les parcours de soins adaptés aux enjeux nationaux et régionaux	103
1.	Organiser la réponse aux demandes d'IVG	103
2.	Elaborer et décliner le parcours de soins des femmes et des enfants en fonction de l'offre de soins locale, notamment en référence aux parcours de soins identifiés par la HAS	103
B.	Aider et accompagner les acteurs de l'offre de soins	106
1.	Offrir un appui méthodologique aux acteurs locaux de la périnatalité en matière d'organisation, de coordination et d'évaluation de la prise en charge sur le territoire	106
2.	Former les professionnels de la santé périnatale	107
3.	Diffuser des informations ascendantes vers les autorités sanitaires et descendantes à l'intention des professionnels, des structures et des usagers	107
4.	Organisation de la 20 ^e Journée des DSRP	108
C.	Maintenir la stabilité de l'équipe salariée	108
V	Annexes	109
	Membres du Conseil d'administration du Réseau périnatal du Val de Marne (RPVM)	109
	Membres du Comité scientifique du Réseau Périnatal du Val de Marne (RPVM)	110
	Membres du Comité T21 du Réseau Périnatal du Val de Marne (RPVM)	110
	Membres du Bureau du Réseau Périnatal du Val de Marne (RPVM)	111
	Plaquette Réseau et marque-page	112
	Plaquette IVG	115
	Affiche IVG	116

Plaquette SEV à destination des familles	117
Affiche SOS Allaitement	118
Charte graphique du réseau (refonte en juillet 2024)	119
Newsletter mensuelle	120
Programme de la formation FEES « Santé environnementale ».....	121
Programme de la formation « Entretien Postnatal Précoce »	122
Programme de la formation « Allaitement »	123
Programme du séminaire conjoint RPVM - SOLIPAM	124
Programme de la formation « Violences conjugales : du repérage à l'orientation »	125
Programme de la formation « Allaitement maternel : accompagner les femmes allaitantes »	126
Programme de la formation « Analyse physiopathologique du Rythme Cardiaque Fœtal »	127
Programme de la formation « Deuil périnatal : l'ombre sur le berceau...ou le deuil en période périnatale ».....	128
Webinaires.....	129
Webinaire SOS Allaitement IDF.....	132
Webinaires – Projet CPAM « Vaccination et coqueluche »	133
Affiches Projets CPAM « Périnatalité et Santé Environnementale »	134
Programme de la formation RSEV-IDF « Neurosensorielle (Audition/Vision) »	136
Programme de la formation RSEV-IDF « Psychomotricité Partie 1 et 2 »	137
Programme de la formation socle RSEV-IDF « Les bilans en petite et moyenne sections de maternelle (3-4 ans) ».....	138
Programme de la formation socle RSEV-IDF « La consultation 0-2 ans – 1ère partie »	139
Programme de la formation socle RSEV-IDF « La consultation 0-2 ans – 2ème partie »	141
Programme de la formation socle RSEV-IDF « Bilans grande section maternelle (5-6 ans) / Prérequis au CP » - 1ère partie »	142
Programme de la formation socle RSEV-IDF « Consultation 6-7 ans/Prérequis CP-CE1 – 2ème partie »	143

Programme de la formation socle RSEV-IDF « Devenir médecin pilote »	144
--	-----

I Présentation du réseau

A- Identité du réseau

Nom du réseau : (DSR) **RESEAU PERINATAL du VAL DE MARNE (RPVM)**

N° d'identification du réseau (SIRET) : **534 683 602 00021**

Promoteur : **Association Réseau Périnatal du Val de Marne**

Statut juridique : **Association Loi 1901**

Adresse : **1 Voie Félix Éboué 94000 CRÉTEIL**

Téléphone : **01 84 77 09 10**

Site internet : www.rpvm.fr

Présidente : **Dr GAUDRY Danielle Gynécologue-obstétricienne**

Coordonnatrice Sage-femme : **PAVÉE-CALLU Marie-Anne**

Adresse : **1 Voie Félix Éboué 94000 CRETEIL**

Téléphone : **01 84 77 09 13**

Adresse de messagerie (courriel) : coordination.sf1@rvpm.fr

Coordonnatrice Pédiatrique : **Dr LEBEAUX Cécile**

Adresse : **1 Voie Félix Éboué 94000 CRETEIL**

Téléphone : **01 84 77 09 12**

Adresse de messagerie (courriel) : coordination.pediatre@rpvm.fr

Coordonnatrice administrative : **LARBUISSON Stéphanie**

Adresse : **1 Voie Félix Éboué 94000 CRETEIL**

Téléphone : **01 84 77 09 14**

Adresse de messagerie (courriel) : coordination.admin@rpvm.fr

Assistante de coordination SEV : **MARCOS Brigitte**

Adresse : **1 Voie Félix Éboué 94000 CRETEIL**

Téléphone : **01 84 77 09 11**

Adresse de messagerie (courriel) : sev@rpvm.fr

Secrétaire : **JAHAN Lenka**

Adresse : **1 Voie Félix Éboué 94000 CRETEIL**

Téléphone : **01 84 77 09 10**

Adresse de messagerie (courriel) : secretariat@rpvm.fr

Chargée de missions (CPAM / Audition / T21) : **BRAHO Xhensila**

Adresse : **1 Voie Félix Éboué 94000 CRETEIL**

Téléphone : **01 84 77 09 19**

Adresse de messagerie (courriel) : chargedemission@rpvm.fr

Assistante de coordinations (secrétariat / Audition / T21) : **PAUV Lidianne**

Adresse : **1 Voie Félix Éboué 94000 CRETEIL**

Téléphone : **01 84 77 09 10**

Adresse de messagerie (courriel) : assistanteperinat@rpvm.fr

Arrivée le 25/11/2025 – Tuilage jusqu'au 31/12/2025

B- Cadre d'intervention du réseau

1. Domaine d'intervention

Le réseau a pour finalité de développer une coordination entre tous les acteurs de la ville, des établissements publics et privés et de la PMI, afin de :

- Améliorer la qualité de la prise en charge, le suivi de la grossesse normale ou pathologique jusqu'à la visite post natale.
- Garantir aux femmes enceintes leur accueil au sein d'un établissement public ou privé.
- Améliorer la qualité de la prise en charge des nouveau-nés en particulier les enfants vulnérables.
- Organiser la globalité de la prise en charge médico-psycho-sociale.
- Assurer la continuité de la prise en charge
- Informer et accompagner les futurs parents.
- Favoriser les collaborations professionnelles en coordonnant les interventions de tous les acteurs dans le respect du choix des usagers.
- Assurer des formations interdisciplinaires pour l'ensemble des professionnels impliqués.
- Evaluer les pratiques
- Recueillir et transmettre les données épidémiologiques.
- Mission de coordination du dépistage des troubles de l'audition des nouveau-nés sur le territoire.

Objectifs sous-jacents

- Diminuer la mortalité et la morbidité maternelle et infantile
- Diminuer l'incidence de la prématurité
- Diminuer l'incidence du handicap chez les enfants

Missions transversales

- Assurer une prise en charge globale et continue de la mère et de l'enfant
- Favoriser les relations interprofessionnelles

2. Population prise en charge

Le réseau périnatal du Val de Marne concerne :

- L'ensemble des futurs parents et des nouveaux parents dans l'aire géographique du réseau, quelle que soit l'issue de leur grossesse.
- Les nouveau-nés, durant la période périnatale avec un suivi plus prolongé en cas de vulnérabilité repérée ou suspectée.

Les critères d'inclusion des enfants vulnérables sont :

1. Prématurité < 33 SA
2. Retard de croissance intra utérin de 33 à 36 SA < 3^{ème} percentile ou ≥ 33 SA et poids de naissance < 1500 g
3. Encéphalopathie anoxique ou ischémique ≥ 33 SA

4. Autre pathologie périnatale susceptible d'altérer le développement. Co-jumeau inclus dans le groupe 2. Groupe très hétérogène ; un nouveau critère d'inclusion sera défini pour le groupe 4 par le Conseil scientifique SEV du 06/02/2025) pour les enfants ayant reçu une assistance respiratoire par circulation extra-corporelle ECMO* dans leur 1^{er} mois de vie (centre référent Trousseau = inclusion RSPP).

3. Professionnels et structures

Professionnels de santé :

- Gynécologues-Obstétriciens et Gynécologues médicaux libéraux ou exerçant en établissements publics ou privés et médecins de PMI et/ou de Centre de Santé Sexuelle (CSS).
- Sages-femmes libérales, territoriales ou exerçant en établissements publics ou privés
- Anesthésistes-réanimateurs, SMUR, SAMU, Urgentistes
- Pédiatres libéraux ou exerçant en établissements publics ou privés ou en PMI
- Médecins ORL libéraux ou exerçant en établissements publics ou privés
- Généralistes, Addictologues, Médecins spécialistes
- Médecins de rééducation fonctionnelle
- Radiologues et échographistes
- Psychiatres adultes et pédopsychiatres
- Dentistes
- Pharmacien.ne.s
- Biologistes

Professionnels paramédicaux et médico-sociaux

- Infirmier.ère.s
- Puériculteur.rice.s
- Assistantes sociales
- Conseillères conjugales et familiales
- Kinésithérapeutes
- Ostéopathes
- Psychomotriciens
- Psychologues
- Services d'aide à domicile
- Diététiciennes

- Educateur.rice.s de Jeunes Enfants
- Sophrologues

Etablissements de santé et institutions sociales et médico-sociales

Etablissements	Statut	Type
CHU Bicêtre	Public	III
CHI Créteil	Public	III
CHI de Villeneuve St Georges	Public	IIB
Maternité des Hôpitaux de Saint Maurice	Public	IIA
Hôpital Privé d'Armand BRILLARD	Privé	IIA
Hôpital Privé de Vitry	Privé	IIA
Hôpital Privé de Marne La Vallée	Privé	IIA
Clinique Privée Gaston METIVET	Privé	I

- Protection Maternelle et Infantile du Val de Marne
- Services de la Protection de l'enfance et de la jeunesse (Aide Sociale à L'Enfance)
- CAMSP
- Centres de Santé
- Service d'Hospitalisation à Domicile (HAD)
- SAMU Social

- CMP, CMPP
- Unités de Pédopsychiatrie Périnatale

DAC

Le val de Marne dispose de 2 Dispositifs d'Appui à la Coordination : DAC 94 est et DAC 94 Ouest.

CPTS

Il existe 12 CPTS en fonctionnement, le RPVM travaille en collaboration avec les CPTS en fonctionnement.

4. Zone d'intervention

Quartiers prioritaires de la ville

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPPV) sont des quartiers définis, par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 ; ils sont la cible d'actions prioritaires de la politique de la ville en fonction difficultés que connaissent les habitants de ces territoires.

En janvier 2024 (date de la dernière actualisation), le Val-de-Marne recensait 47 QPV répartis sur 26 communes ; Champigny-sur-Marne, L'Haÿ-les-Roses, Villeneuve-Saint-Georges et Vitry-sur-Seine en recensent 5 chacune, Villejuif, Vitry-sur-Seine et Ivry-sur-Seine en recensent 4 chacune (source : ANCT).

IDH-2

Les derniers chiffres datent de 2021.

Les communes aisées du Perreux-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Saint-Maur-des-Fossés, Nogent-sur-Marne, Saint-Mandé et Vincennes présentaient un IDH-2 particulièrement favorable.

Plusieurs communes avaient un IDH-2 inférieur à la moyenne régionale (21 au total), dont 4 se situant dans les 10% les plus défavorables : Bonneuil-sur-Marne, Orly, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges (qui se situe dans les 5% les plus défavorables).

Chiffes clés de l'Etat civil

Nous n'avons pas pu trouver de données INSEE à jour concernant une estimation du nombre de naissances vivantes en 2025 sur le Val-de-Marne. Cependant, le taux de natalité était de 11,8‰ en 2025, avec un âge moyen maternel de 32,5 ans ; ces deux indicateurs sont similaires à ceux observés au niveau régional.

5. Indicateurs en périnatalité

Pour analyser l'état des lieux de la périnatalité au niveau du Val-de-Marne, plusieurs sources de données sont exploitables, chacune avec leurs biais. En l'occurrence, nous nous sommes basés sur les données fournies par OpenData Périnat IDF et par le logiciel Voozanoo, cependant il est également possible de se référer aux premiers certificats de santé (CS8) analysés par la PMI pour le recueil d'indicateurs, notamment ceux sur la mortalité infantile.

Indicateurs OpenData Périnat IDF

Ils présentent eux-aussi des biais et sont délivrés à N-1, soit ici les indicateurs pour l'année 2024.

A l'exception du nombre d'accouchements et de naissances vivantes par établissements, nous avons fait le choix de prendre en compte les données du Réseau Périnatal du Val-de-Marne, **domiciliées** sur le département, afin de refléter au plus près l'état de la périnatalité des femmes vivant dans le Val-de-Marne. Les patientes non domiciliées dans le Val-de-Marne mais ayant accouché au sein du département ne sont donc pas prises en compte.

Nombre de naissances

En 2024, selon Open Data, on enregistre au niveau du réseau **17 924 accouchements** pour **17 686 naissances vivantes** au sein des 8 maternités du territoire. Comparé à 2023, cela représente une augmentation de 1.3% au niveau des accouchements et de 1.2% au niveau des naissances vivantes. Cela est dû à la reprise progressive de l'activité du CHIC.

Maternité	Statut	Type	Accouchements	Naissances vivantes
CHU Bicêtre	Public	III	3491	3541
CHI Créteil	Public	III	2770	2808
CHI Villeneuve-Saint-Georges	Public	IIB	3141	3165
HPEVM (Saint-Maurice)	Public	IIA	3472	3484
HP Marne-la-Vallée	Privé	IIA	1849	1835
HP Armand Brillard	Privé	IIA	1631	1578

HP Vitry	Privé	IIA	950	951
Clinique Gaston Métivet	Privé	I	620	624
Total			17924	17986

Parcours de grossesse (données domiciliées) :

Lorsque l'on regarde les indicateurs concernant le parcours anténatal des femmes domiciliées dans le Val-de-Marne, on constate qu'une proportion encore importante de femmes semblerait ne pas avoir un parcours adéquat.

En effet, **80.1%** des femmes enceintes ont un médecin traitant déclaré, et seulement **76.8%** ont réalisé les 3 échographies trimestrielles recommandées pendant la grossesse, soit 1 femme sur 4 réalisant moins d'échographies. Cependant, l'échographie du 1^{er} trimestre semble être un peu plus pratiquée, avec 79.3% des femmes qui en ont bénéficié.

Encore moins de femmes semblent bénéficier des temps dédiés à la prévention et au repérage des vulnérabilités :

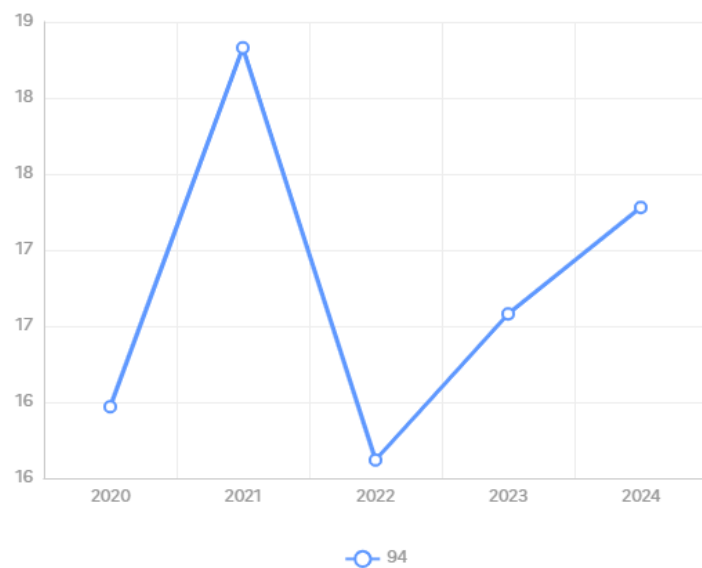
- 16.4% des femmes réalisent le bilan prénatal de prévention
- **57.5% réalisent l'EPP**, pourtant obligatoire ; parmi ces femmes, 12.3% ont la CSS et 2.6% l'AME
- **15.4% réalisent l'EPNP**, également obligatoire, dont 9.3% ont la CSS et 1.4% l'AME.

Ce faible taux est à interroger, afin de savoir s'il relève d'un manque de professionnels pratiquant ces entretiens, d'un manque de visibilité ou encore d'un choix des parents.

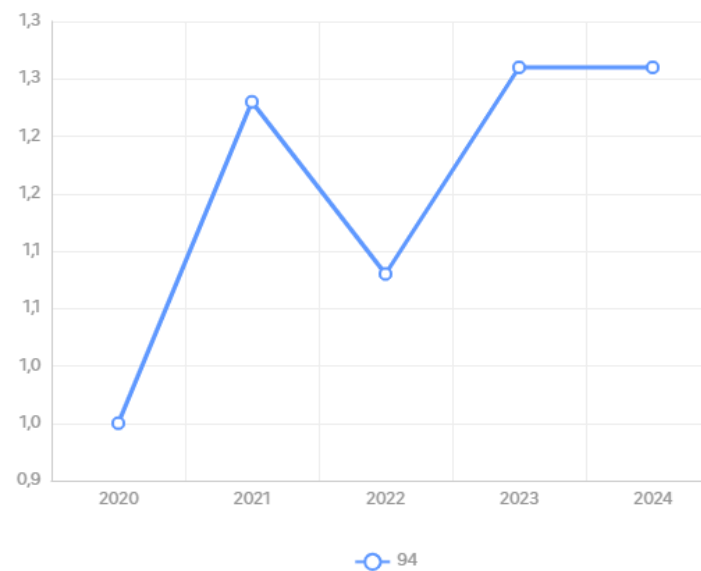
Caractéristiques des grossesses (données domiciliées) :

- Âge maternel : la majorité des femmes enceintes ont entre 18 et 40 ans, avec 0.2% de grossesses chez les femmes mineures (<18 ans) et 7.5% de grossesses chez les femmes de plus de 40 ans.
- Grossesse unique / multiple : 98.3% des grossesses sont uniques et 1.7% sont des grossesses multiples
- Pathologies : on constate une **augmentation** entre 2023 et 2024 des pathologies associées à la grossesse telle que la **prééclampsie sévère** (de 0.8% à 0.9%) ou le **diabète gestationnel**. En effet, **17.3% des grossesses étaient marquées par un diabète gestationnel en 2024**, contre 16.6% en 2023, cependant le taux de diabète préexistant ainsi que le taux d'obésité morbide sont restés stables (respectivement 0.9% et 1.3%). En ce qui concerne les **pathologies psychiatriques**, on observe également une **très légère augmentation** (de 2.27% à 2.31%) Cependant on enregistre une légère diminution au niveau d'autres comorbidités telles que l'hypertension artérielle (1.2% à 1.1%) ou encore la drépanocytose (de 1.5% à 1.4% en 2024). A l'exception du diabète préexistant, ces indicateurs sont supérieurs à la moyenne régionale ou nationale.

Évolution du taux de diabète gestationnel (%)

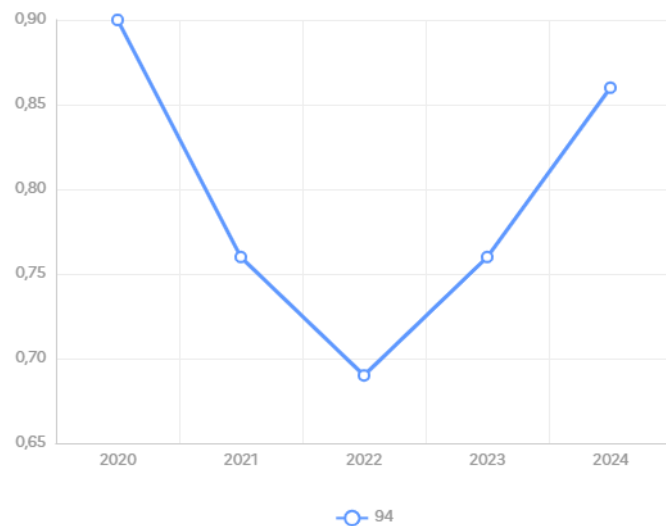


Évolution du taux d'obésité morbide (%)

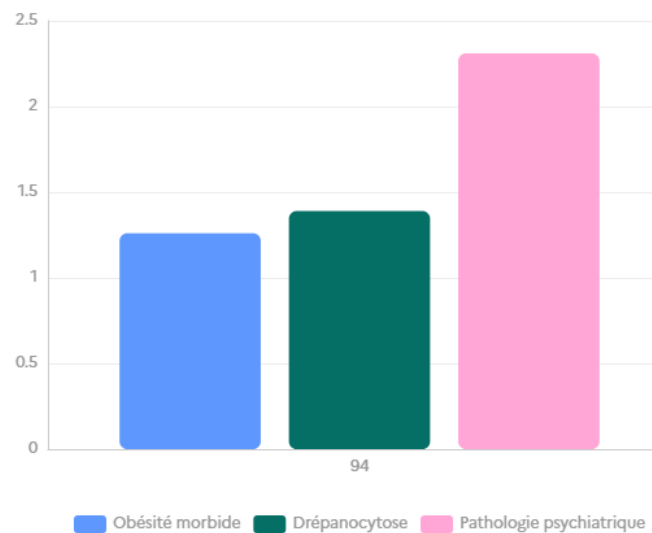


(Source : OpenData Perinat IDF)

Évolution du taux de pré-éclampsie sévère (%)



Taux de comorbidités (%)



(Source : OpenData Périnat IDF)

Hospitalisations en anténatal : ce taux est en augmentation également, passant de 31.8% à 32.1% des cas.

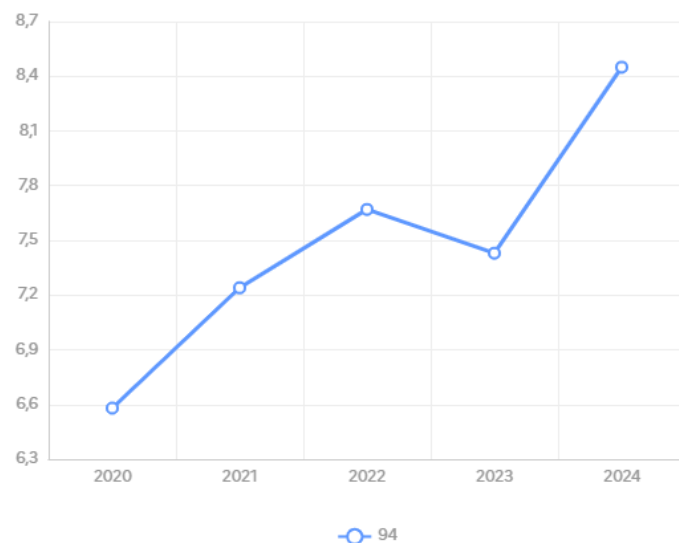
Caractéristiques des accouchements (données domiciliées) :

Les **accouchements voie basse** représentent la majorité des accouchements, soit **75.1%** des accouchements, dont 15.1 % par voie basse assistée ; le taux d'analgésie péridurale est de 88.9%.

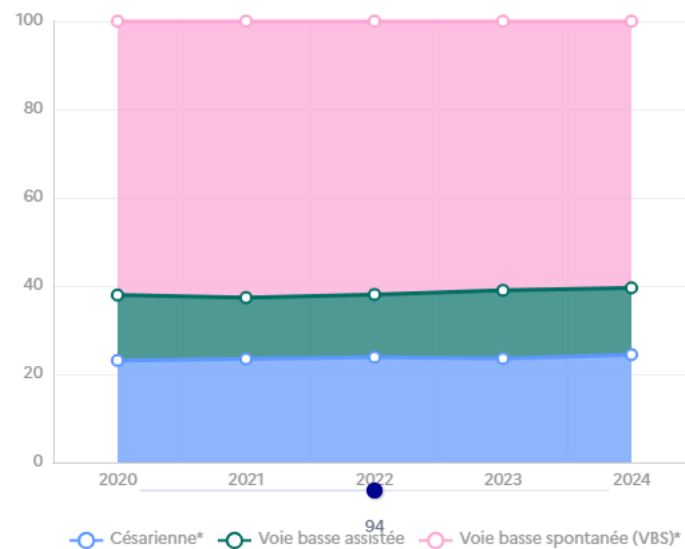
Il y avait **24.3% de césarienne** en 2024 (contre 23.4% en 2022), dont 6.6% sur utérus cicatriciel et 11.6% considérées « à bas risque ».

En revanche, le **taux d'hémorragies du post-partum** continue d'augmenter, passant de 7.4.% en 2023 à **8.5% en 2024**. Cette augmentation depuis 2019 peut s'expliquer par la hausse de comorbidités, telles que la prééclampsie sévère, qui sont des facteurs de risque connus.

Évolution du taux d'HPP (%)



Modes d'accouchement (%)



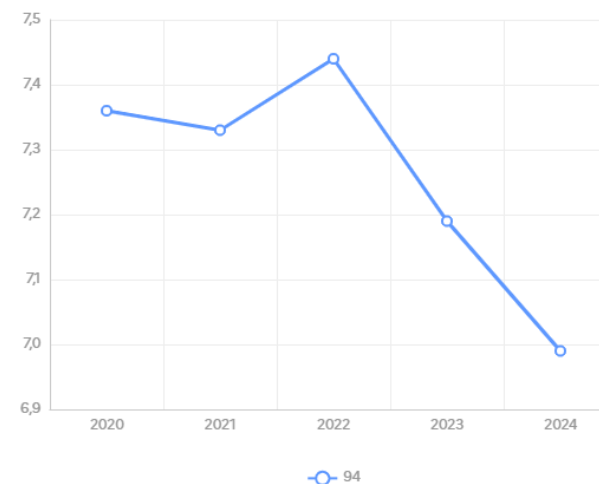
Au niveau des données enregistrées (femmes ayant accouché sur le Val-de-Marne, domiciliées ou non dans le département), **71.8%% des accouchements sont réalisés dans les maternités publiques du territoire** ; 34.9% dans les maternités de type III, 17.5% dans la maternité de type IIB, 44.1% dans les maternités type IIA et 3.5% dans celle de type I.

Caractéristiques des nouveau-nés (données domiciliées) :

Le taux de prématurité a légèrement diminué, avec **7.0% de prématurés en 2024** contre 7.2% en 2023. Le taux de prématurité dans le Val-de-Marne reste supérieur à celui de l'Ile-de-France (6.8%) ou au taux national (6.5%). Le taux de transfert ou de mutation vers la réanimation néonatale était de 1.6% en 2024.

Il serait intéressant d'avoir le nombre de naissances en fonction du terme, le poids moyen des nouveau-nés à la naissance, ainsi que le taux de nouveau-nés avec un petit poids pour l'âge gestationnel et / ou un poids de naissance < 2500g.

Évolution du taux de prématurité (%)

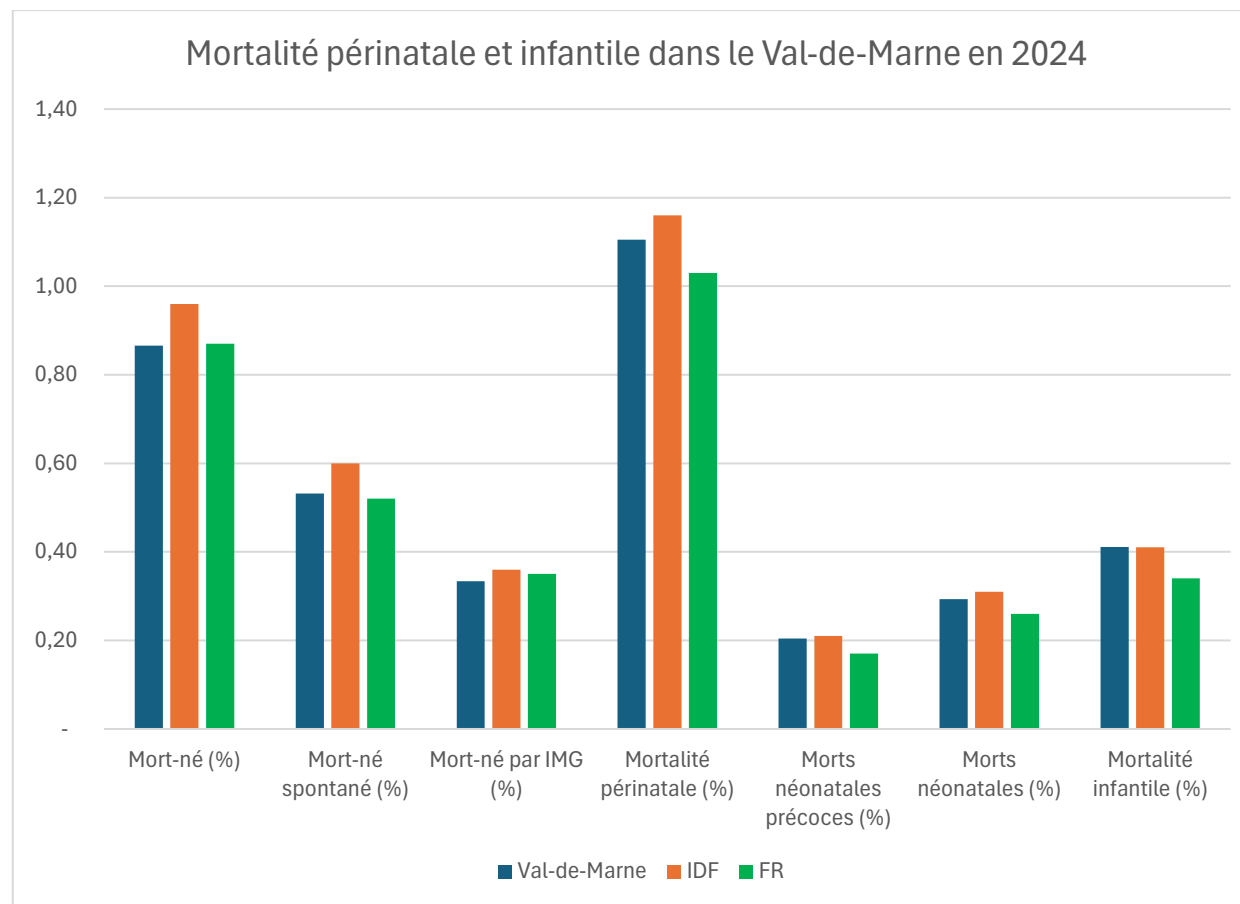


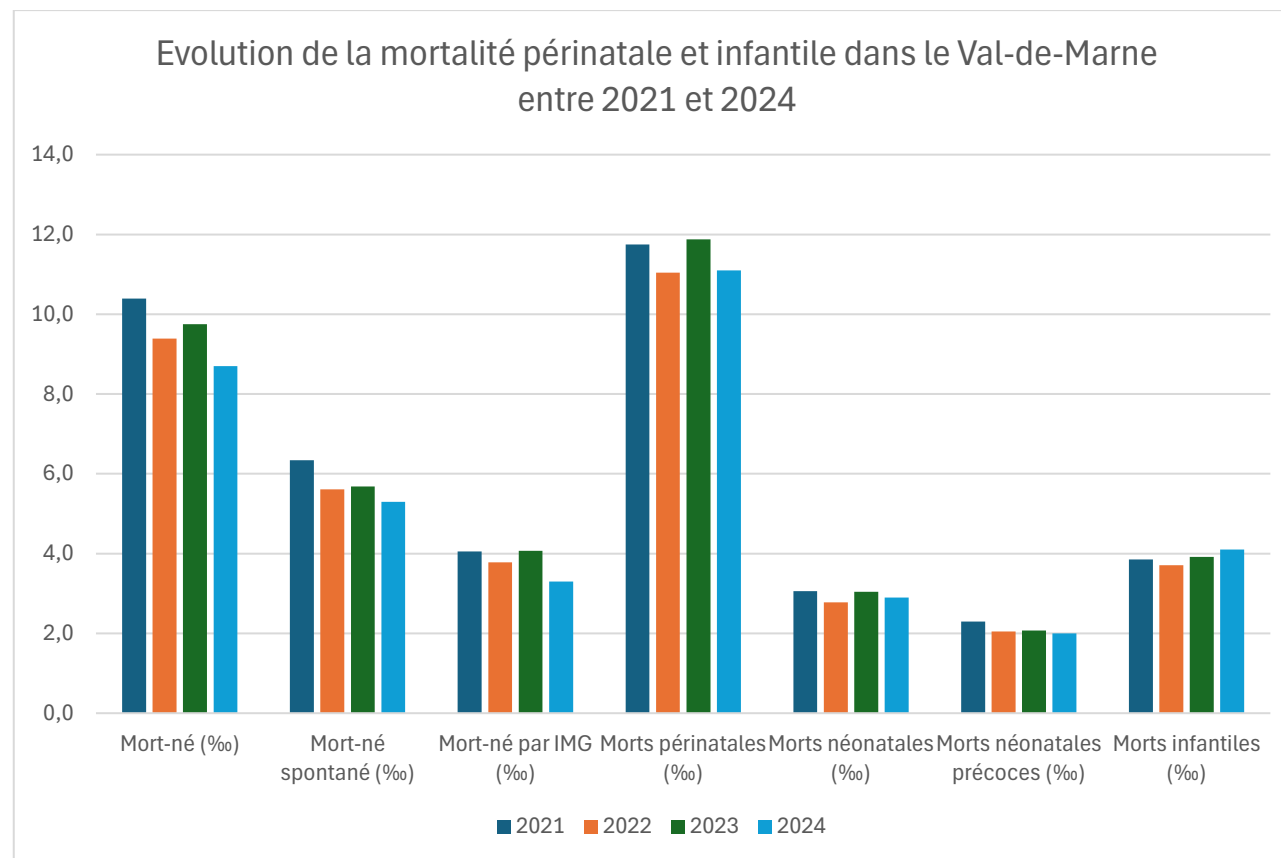
Caractéristiques de la mortalité (données domiciliées)

Les taux concernant la mortalité périnatale sont calculés à partir de données sur 3 ans. Au niveau du RPVM, on recense :

- **8.7‰ de mortinatalité** dont :
 - 5.3‰ de mort-nés spontanés
 - 3.3‰ de mort-nés par IMG
- **11.0‰ de mortalité périnatale**
- **4.1‰ de mortalité infantile** dont :
 - 2.9‰ de morts néonatales
 - 2.0‰ morts néonatales précoces (survenant dans les 6 premiers jours)

Comparatif de la mortalité infantile dans le Val-de-Marne par rapport au niveau régional et national, sur des patientes domiciliées dans le département :





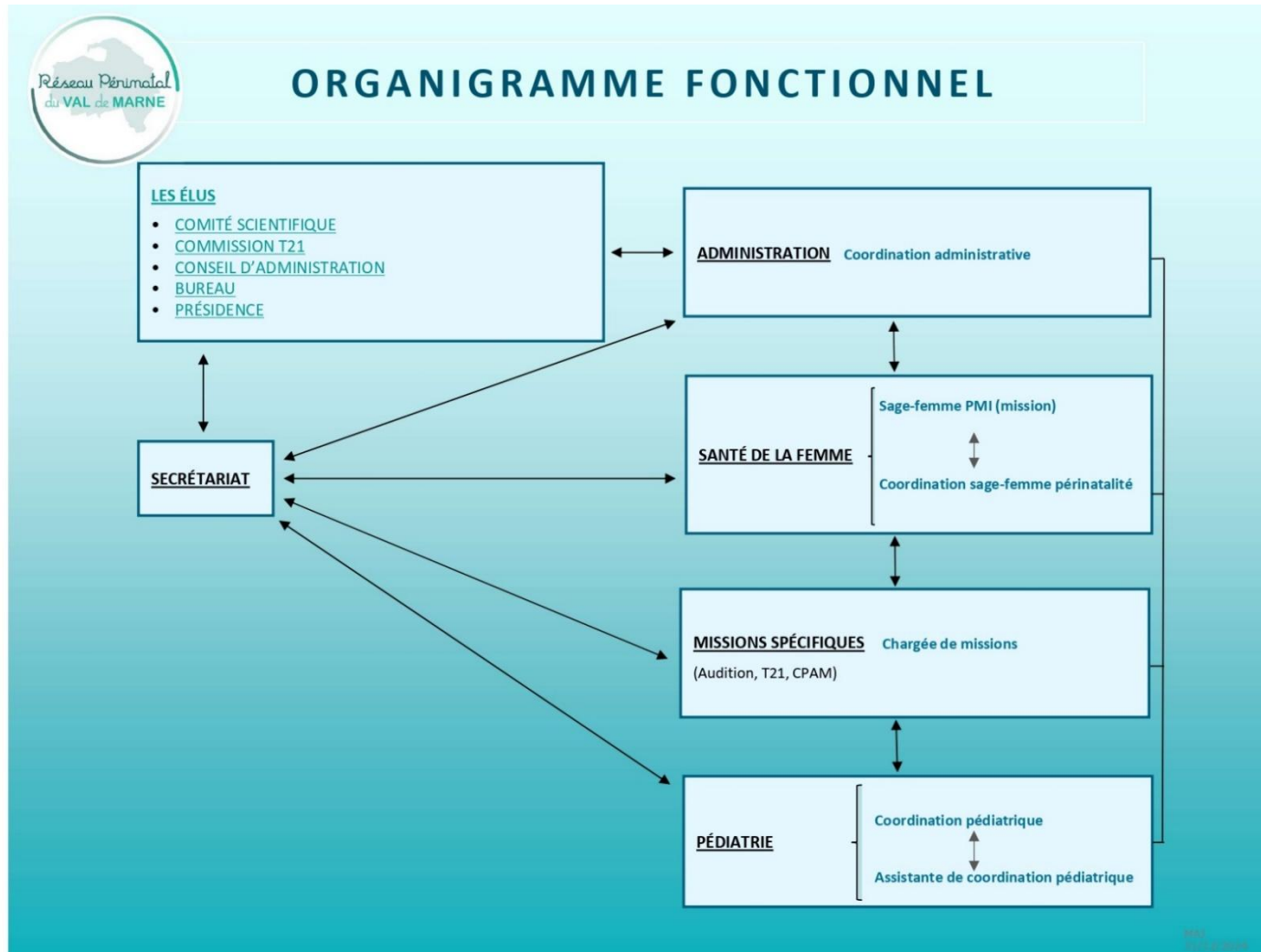
Les chiffres concernant la mortalité infantile sont en légère amélioration en 2024, mais restent néanmoins plus défavorables au niveau du réseau qu'au niveau national. **Le travail de Réduction de la Mortalité Infantile (RéMI) sur le territoire doit se poursuivre et sera détaillé plus loin.**

Logiciel voozanoo et AAD

Selon le logiciel Voozanoo, on recense 17 689 naissances dont 116 accouchements à domicile en 2025 sur le Val-de-Marne (contre 98 en 2024).

C- Organisation interne du réseau

1. Instances de décision et de pilotage



Cf Annexes pour composition du conseil d'administration, du comité scientifique, de la commission T21 et du bureau.

2. Equipe salariée

- Coordinatrice administrative : 1 ETP
- Assistante de coordination pédiatrique : 1 ETP
- Secrétaire : 0,6 ETP
- Pédiatre coordinatrice : 0,5 ETP
- Sage-femme coordinatrice : 1 ETP
- Sage-femme PMI : 0,2 ETP
- Chargée de missions (CPAM / Audition / T21) : 0,8 ETP (dont 0,5 dédié à la CPAM)

TOTAL : 5,1 ETP (4,6 ARS / 0,5 CPAM)

D- Système d'information

1. Plaquettes d'information

Au total, ont été distribuées en 2025 : 2200 plaquettes réseau (cf Annexes) et marque-pages (cf Annexes), plaquettes et affiches IVG (cf Annexes), 300 plaquettes SEV (cf Annexes), 100 étiquettes SOS allaitement et 1 affiche SOS allaitement (cf Annexes).

2. Site internet du réseau

La maintenance du site internet a bien été mise en place en 2024 et celui-ci est mis à jour et alimenté tout au long de l'année. La newsletter y figure chaque mois. En 2025, la base documentaire a été reformatée afin de gagner en clarté et en lisibilité pour les adhérents.

E- Faits marquants intervenus dans l'année

Ressources humaines :

- Départs de Xhensila BRAHO, chargée de mission, et de Lenka JAHAN, secrétaire, le 31/12/2025.
- Arrivée de Lidiane PAUV, assistante de coordinations, le 25/11/2025 (tuilage jusqu'au 31/12/2025).
- Congé maternité de Maguette TALL, sage-femme mise à disposition (lettre de mission) à 0,2 ETP depuis le 24/11/2025.
- Formation ORSYS « Développer la coopération et faire travailler en équipe », les 26 et 28/08/2025

II Suivi de la convention

A- Actions mises en œuvre par le pôle périnatalité

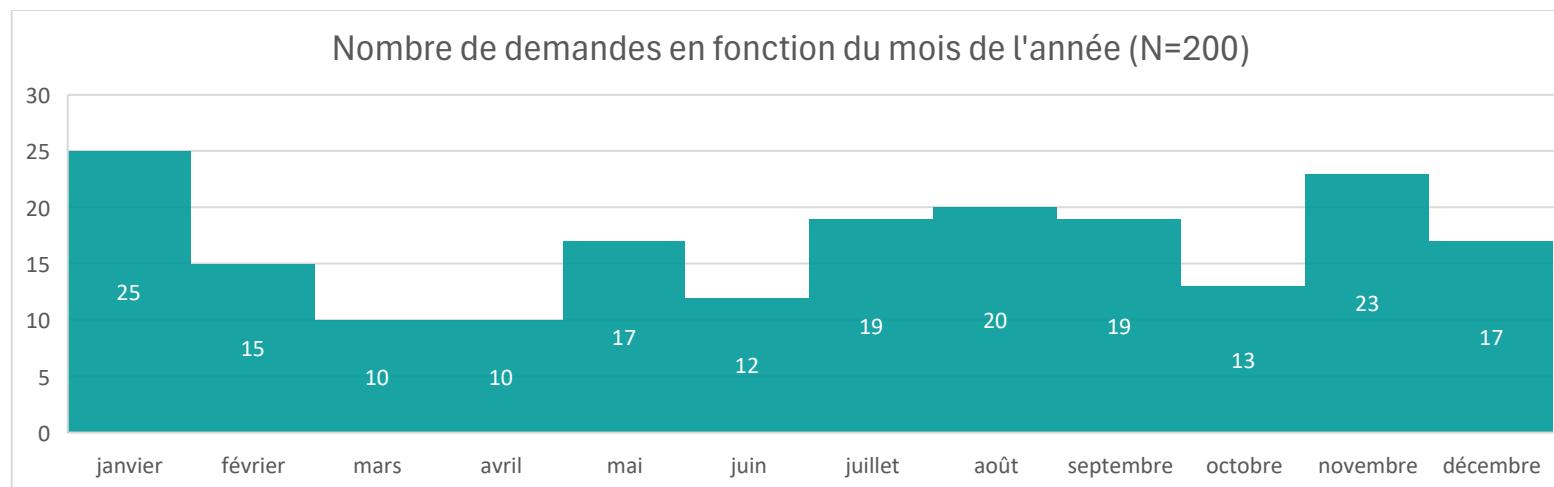
1. Transferts In Utero

L'ensemble des données concernant les transferts in utero (TIU) est issu du service numérique de santé SESAN.

En 2025, on recense 200 demandes de transfert venant du Val-de-Marne, contre 260 en 2024, soit une baisse de 23.1%% des demandes. La quasi-totalité des demandes (99.5%) ont été réalisées auprès de la cellule de TIU, contre 1 seule demande auprès du réseau directement.

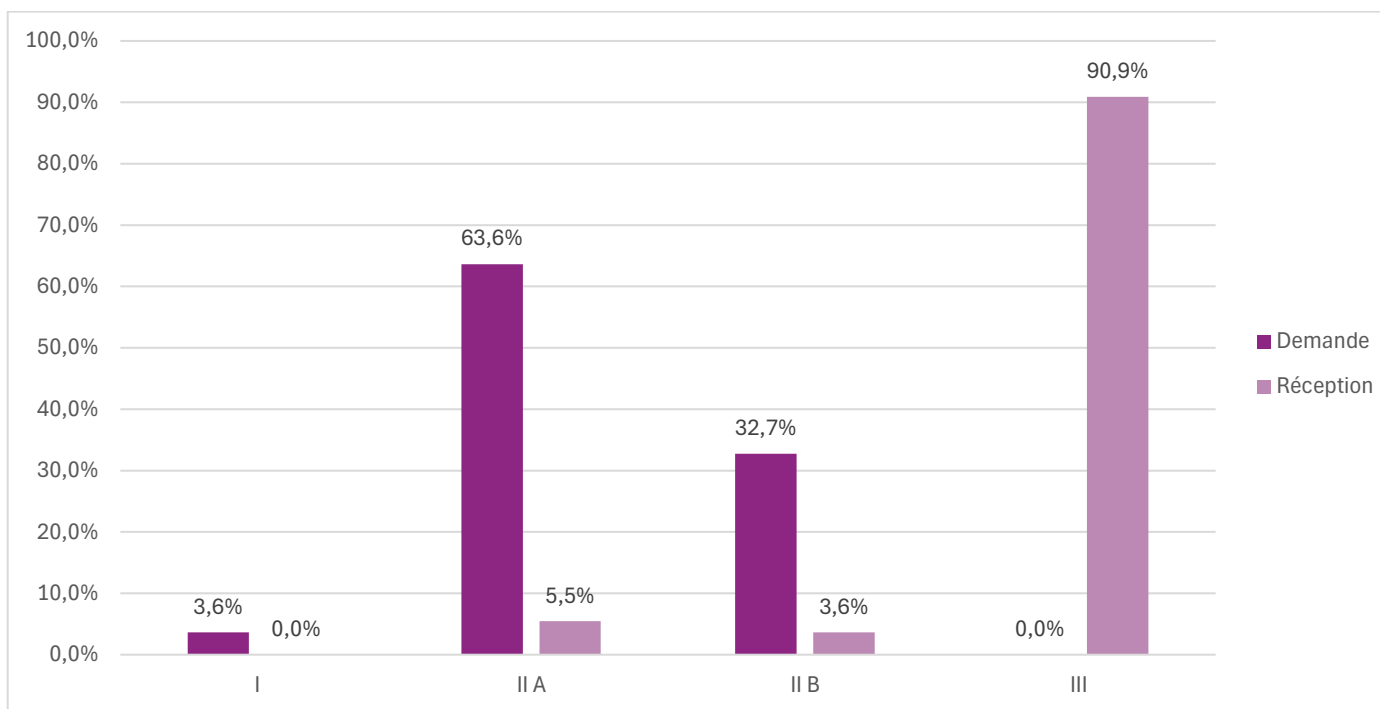
Répartition des demandes sur l'année

En 2025, il y a eu une activité importante au mois de janvier, ainsi qu'un pic d'activité en période estivale et au mois de novembre.



Répartition des demandes et réception selon le type d'établissement

La quasi-totalité des demandes de TIU proviennent des maternités de type II (96.3%) : en effet, il n'y a eu que 2 demandes de TIU venant de la maternité de type I et aucune demande des maternités de type III. La majorité des TIU ont été acceptés par les maternités de type III.



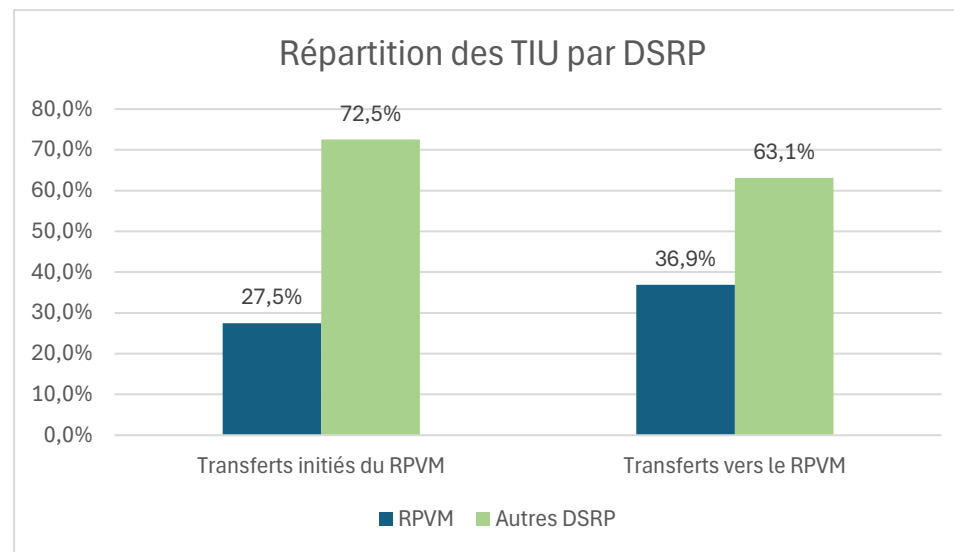
Annulation et outborns

Il y a eu 51 annulations de demandes de TIU, les motifs n'ont pas été communiqués.

Il y a eu 9 outborns, parmi lesquels 4 sont nés grands prématurés (< 32 SA) et 5 en extrême prématurité (< 28SA). Un travail d'analyse des situations outborns sera à proposer en 2026.

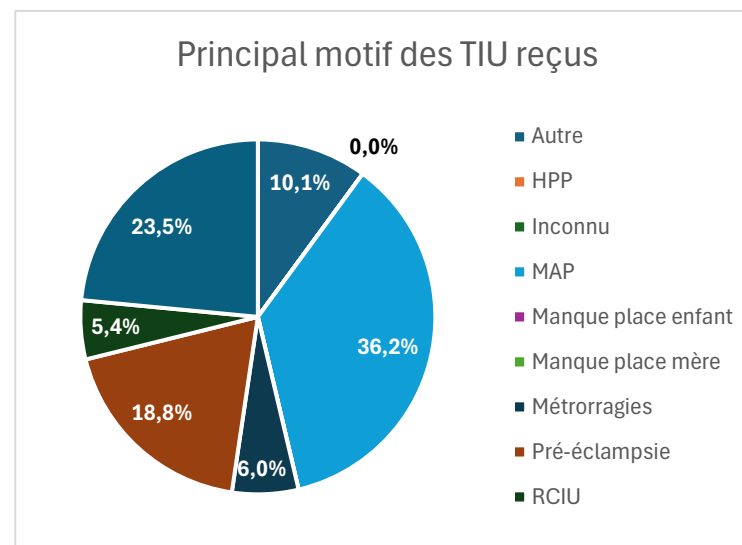
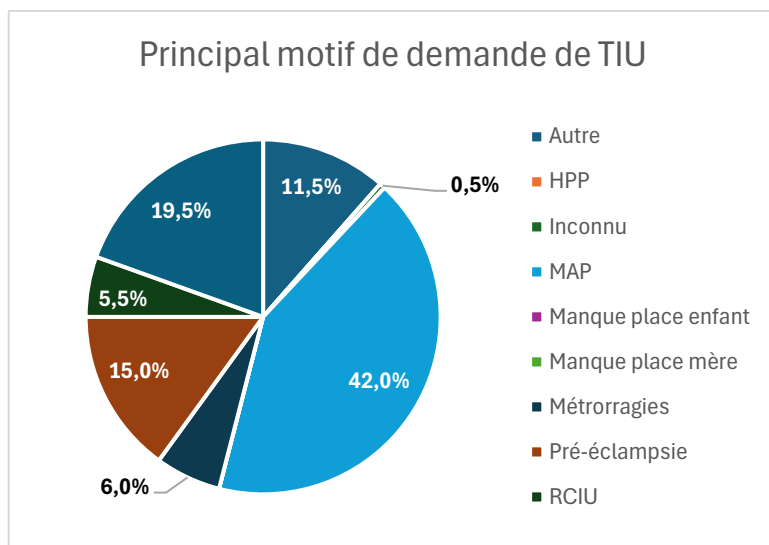
Répartition des transferts réalisés

- Parmi les TIU acceptés au sein du RPVM, **36.9%** des demandes proviennent du RPVM, contre 38.8% en 2024. Cependant, 27.5% des demandes provenant du RPVM sont transférées vers un autre établissement du réseau, contre 30.0% en 2024. La spécificité d'accueil du CHIC et du CH Bicêtre (maternités de type III) pourrait expliquer ce faible taux, avec une possible saturation des lits disponibles.
- Les réseaux RSPP et NEF ont accueilli respectivement 28.0% et 10.5% des demandes de TIU (contre 30.3% et 19.2% respectivement en 2024). Ceci s'explique par leur proximité géographique et la répartition de leur offre de soin. Il est à noter que pour 23.5% des TIU, le réseau receveur n'est pas indiqué, pouvant faire varier les taux de transferts intra-RPVM entre autres.



Motif principal de transfert

Le principal motif de demandes de TIU est la menace d'accouchement prématuré (42.0%), suivi de la rupture prématurée des membranes (19.5%) et de la prééclampsie (15.0%).

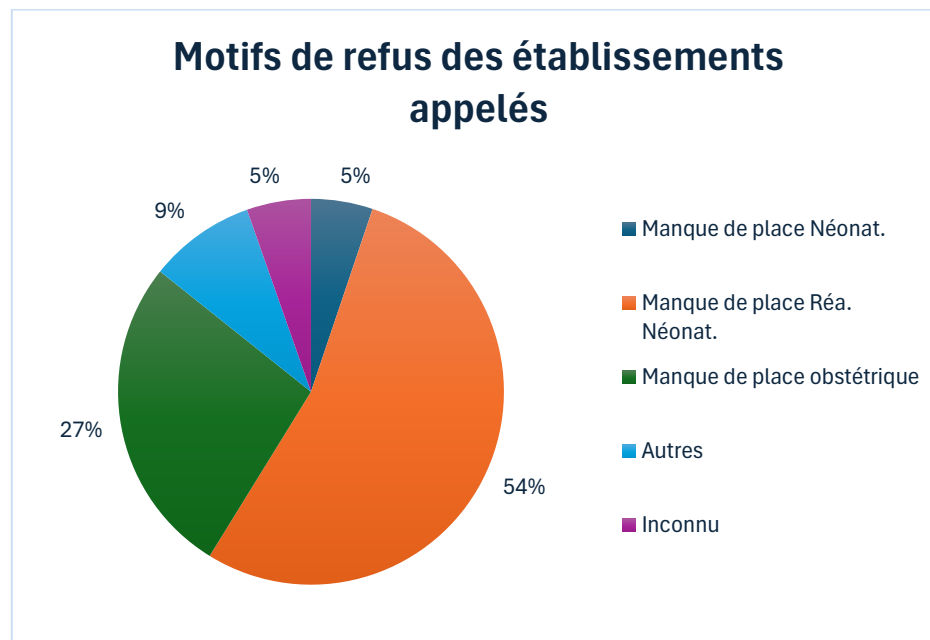


Issues des transferts

Dans 46.4% des cas, la patiente retourne à domicile après avoir été transférée en maternité ; dans 35.2% des cas, la patiente accouche après avoir été transférée.

Refus des propositions de TIU

L'année 2025 a été marquée par **483 refus de propositions de transfert**, soit plus du double du nombre de demandes – cependant cela représente une baisse de 20.6% par rapport à 2024 (608 refus). Les refus étaient principalement liés aux manques de place en service de réanimation néonatale (53.6%), ainsi qu'en service d'obstétrique (26.9%) – le service de néonatalogie ayant refusé le transfert dans 5.2% des cas (contre 9.2% en 2024). Ceci a eu pour conséquences un nombre élevé d'établissements contactés par la cellule avant de voir la demande de transfert acceptée, ce qui peut engendrer des retards dans la prise en charge avec l'impact que cela peut avoir sur l'état de santé de la mère ou du nouveau-né.



Le RPVM a participé à la réunion de bilan de la cellule de Transferts In Utero le 29/04/2025, conjointement avec les maternités du territoire.

Par ailleurs, la plateforme HYGIE TIU s'est arrêtée fin 2025. Le suivi des TIU sera à repenser, en collaboration avec la cellule de TIU.

2. Interruptions volontaires de grossesse

■ Offre de soins

L'offre de soins pour la réalisation d'IVG dans le Val-de-Marne se répartit de la manière suivante :

- 4 centres d'orthogénie en établissements de santé publics, réalisant les IVG jusqu'à 16 SA et répondant de manière très efficace aux sollicitations du réseau, dont :
 - 2 établissements proposant les IVG sous anesthésie locale
 - 1 établissement avec des sages-femmes pratiquant l'IVG instrumentale
- Possibilité de réaliser des IVG de façon ponctuelle dans les établissements de santé privés **jusqu'à 14 SA**
- 7 CSS et 7 CMS réalisant les IVG, dont 1 CMS réalisant des IVG instrumentales sous anesthésie locale
- 42 professionnels libéraux répertoriés sur l'annuaire interne au RPVM

■ Indicateurs

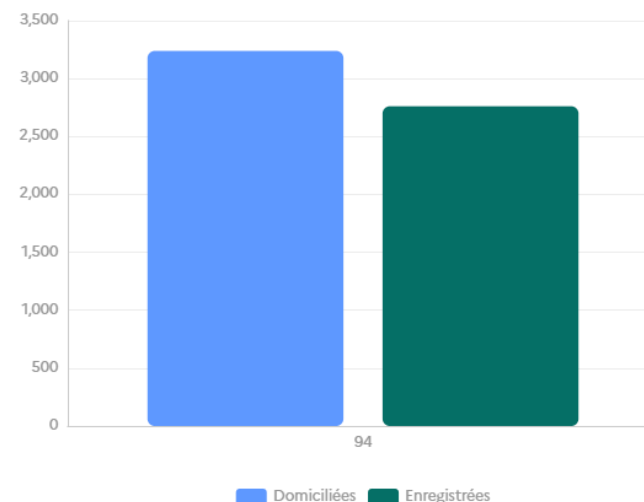
En ce qui concerne les indicateurs, nous nous sommes basés sur 2 bases de données : OpenData Périnat IDF, pour les données concernant les IVG hospitalières, et la DREES pour les IVG réalisées en ville. Ces bases de données ne permettent de refléter l'activité qu'à l'année N-1, nous avons donc les données de 2024.

• Nombre et taux d'IVG :

En 2024, selon OpenData, on recense :

- **3 239** IVG hospitalières de patientes **domiciliées** dans le 94, ayant pu réaliser leur IVG dans le département ou ailleurs :
 - Soit **11.3%** des IVG franciliennes, contre 10.9% en 2023
- **2 761** IVG réalisées dans les établissements de santé du Val-de-Marne, pour 29 076 IVG réalisées en milieu hospitalier au niveau régional :
 - Soit **9.5%** des IVG franciliennes, contre 8.8% en 2023
 - Soit 15.4% par rapport au nombre d'accouchements au niveau du réseau ; ce taux est inférieur au taux régional (19.0%).

IVG hospitalières

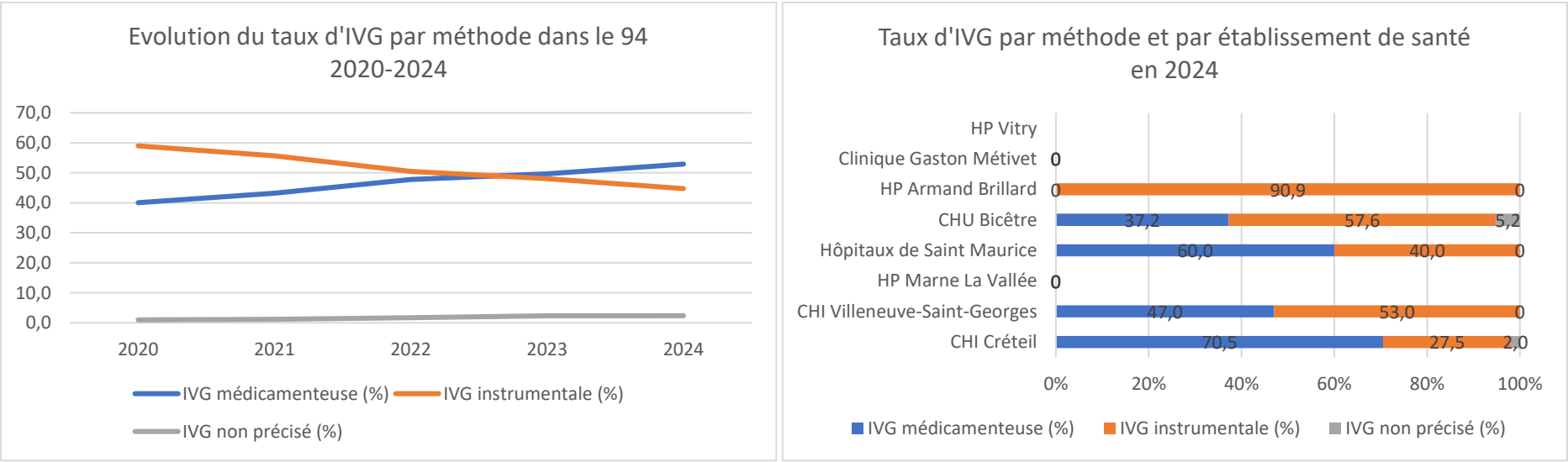


La différence de 14.8% entre les données enregistrées et les données domiciliées des IVG hospitalières est en amélioration par rapport à 2024 (17.8%) et peut s'expliquer entre autres par la répartition géographique de l'offre de soins, la proximité d'autres départements avec une offre également développée (ex : Paris) et le choix des femmes. Cependant, l'accessibilité et la visibilité de l'offre de soins restent à interroger. L'accueil et la prise en charge de femmes venant d'autres départements est également à prendre en compte.

Selon la DREES, le taux standardisé de recours à l'IVG dans le Val-de-Marne en 2024 est de **20.1‰**, pour les femmes de 15 à 49 ans, soit légèrement en-dessous du niveau régional (20.3‰).

- Type de méthode utilisée :

Selon OpenData, le taux d'IVG réalisées par **méthode médicamenteuse** en établissement de santé continue de croître, aux dépens de la méthode instrumentale : **52.9%** contre 44.7% respectivement, et 2.4% d'IVG pour lesquelles la méthode n'est pas précisée (données enregistrées). Comparativement, en 2023, la méthode médicamenteuse représentait 49.6% des IVG hospitalières et la méthode instrumentale représentait 48.0%. Cette augmentation peut s'expliquer par la poursuite du recrutement de professionnels en centres d'orthogénie, permettant de faciliter un accès précoce à l'IVG, et donc le recours à l'IVG médicamenteuse.



- Lieu de réalisation des IVG :

Selon la DREES, la part d'**IVG réalisées en ville** (en CSS, CMS, cabinet libéral, au MFPP...) ne cesse d'augmenter, représentant désormais **57.1%** des IVG dans le Val-de-Marne, contre 53.1% en 2023, avec **23.3 professionnels pour 100 000 femmes** réalisant ces IVG.

On constate également une amélioration de l'accès aux soins, avec une **augmentation de 13.7%** du taux d'IVG réalisées au sein du département de résidence : **62.7%** des IVG ont été réalisées au sein du Val-de-Marne en 2024, contre 49.0% en 2023 (toutes méthodes confondues).

Ceci peut en partie s'expliquer par l'ouverture de 3 nouveaux Centres de Santé Sexuelle à Maisons-Alfort, Le Perreux-sur-Marne et Fontenay-sous-Bois, par l'augmentation de l'activité d'orthogénie au CHIC, ainsi que par la communication faite au niveau départemental sur l'offre de soins lors de la semaine de la Santé Sexuelle.

- *Actions menées par le RPVM*

- Coordinations de parcours : 9 coordinations :
 - 4 demandes d'orientation pour une IVG, dont 2 à terme < 12 SA et 1 pour une patiente mineure
 - 1 demande d'orientation vers l'étranger pour découverte de la grossesse à 18 SA
 - 3 demandes IMG pour détresse maternelle
 - 1 demande dans un contexte de VFF
- Groupe de travail départemental, copiloté avec la PMI (cf partie C-2)
- Communication lors de la Semaine de la Santé Sexuelle sur les lieux ressources pour l'IVG dans le Val-de-Marne : 1910 plaquettes et 150 affiches distribuées (cf. Annexes)
- Mise à disposition du public et des professionnels du territoire de la plaquette d'information du RPVM
- Permanence estivale : recensement des présences d'échographistes pour les datations de grossesse (19 professionnels recensés)
- Mise à jour régulière de l'annuaire des ressources sur le Val-de-Marne
- Participation à la réunion inter-CPTS Saint-Maur – Joinville et Sucy-Noisieu sur l'IVG le 12/09
- Animation d'un atelier sur l'IVG lors d'un « Café des Mamans » organisé par le CLS de Fontenay-sous-Bois le 02/04.

Nombre de professionnels formés à l'IVG sur le territoire en 2025 par REVHO : 62 professionnels (cf tableau REVHO).

3. Dépistage de la surdité néonatale

Les données concernant le dépistage néonatal de la surdité ont été extraites et analysées le 12/03/2026 de la base de donnée Voozanoo. Celle-ci présente le biais d'une actualisation des données 2 mois après la naissance, les données concernant la fin de l'année 2025 sont donc temporaires. Par ailleurs, il existe des biais de remplissage, pouvant expliquer des variations selon la date d'analyse.

■ *Dépistage en maternité et exhaustivité des tests*

Dépistage en maternité

Parmi les 17 428 nouveau-nés dans le Val de Marne éligibles pour le dépistage (sauf les enfants décédés et ceux dont les parents ont refusé), 17 076 ont été testés jusqu'à présent. Cela représente un taux moyen de dépistage en maternité et en néonatalogie de 98.2 % dans le Val de Marne, comparé à 97.4%% à la même période en 2024, avec des variations en fonction des trimestres allant de 97,7 % à 99,0 % pour 2025. Ce chiffre est temporaire, car certains tests marqués comme non réalisés seront mis à jour en 2026.

Le taux moyen de tests non réalisés a augmenté, passant de 1.6% en 2024 à 2.0% en 2025. Il est essentiel de diminuer le nombre d'enfants testés après leur sortie de la maternité, en portant une attention particulière aux bonnes pratiques au sein des maternités et à une prise en charge rapide après leur sortie. Tout délai dans le dépistage représente une perte de chances pour l'enfant.

Tests de contrôle

Sur les 227 enfants sortis de maternité avec un test suspect bilatéral, 164 ont eu un test de contrôle, soit un taux d'exhaustivité de 72.2% (ce qui est similaire à 2024, avec un taux d'exhaustivité à 72.1%). Cependant, le taux d'exhaustivité des contrôles faits avant J28 ne dépasse jusqu'alors pas les 51,7% en 2025 : un travail approfondi auprès des différents professionnels sera à mener en ce sens, afin d'améliorer le nombre d'enfants testés lors du 1^{er} mois de vie.

Le RPVM a relancé par courrier, SMS ou appels, 68 enfants entre janvier et décembre 2025, pour les naissances comprises entre janvier et fin octobre : 50% d'entre eux ont présenté un résultat normal. Les enfants nés en novembre et décembre avec un test suspect bilatéral ont récemment été relancés, et leurs résultats sont en cours d'évaluation.

Perdus de vue

Pour l'année 2025, on dénombre 63 tests qui sont encore considérés comme suspects ou perdus de vue (PDV), ce qui représente 27.7 % des enfants ayant un test suspect dans ce groupe particulier. Les données concernant les auditions sont mises à jour chaque jour par la CFDNA, et certains cas suspects ou PDV sont réexaminés. Il est possible que certains enfants classés comme PDV aient bénéficié de tests de contrôle en ville auprès d'ORL libéraux, mais ces informations n'ont pas encore été mises à jour. Une nouvelle mise à jour est attendue.

Tableau données 2025

RÉSEAU PÉRINATAL DU VAL DE MARNE	2025	Naissances (N)	Décès (N)	Transferts (N)	Refus (N)	Enfants testés en maternité (N)	Enfants testés en néonate (N)	Enfants testés dans un autre ES (N)	TESTS MANQUANTS		Total enfants testés (N)	Exhaustivité é en Maternité	Exhaustivité é en Maternité + Néonate	Dépistage non fait ou non tracé
									Maternité	Enfants transférés				
	T1	4414	70	445	0	3865	384	49	35	11	4298	99,1%	99,0%	1,1%
	T2	4405	70	366	1	3930	293	57	38	16	4280	99,0%	98,9%	1,2%
	T3	4353	63	403	0	3801	300	54	86	49	4155	97,8%	97,2%	3,1%
	T4	4517	57	415	0	3988	299	56	57	60	4343	98,6%	97,7%	2,6%
	Bilan	17689	260	1629	1	15584	1276	216	216	136	17076	98,6%	98,2%	2,0%

Taux d'exhaustivité des contrôles

Enfants avec tests suspects	2025	Suspects unilatéraux		Suspects bilatéraux							Surdités
		Nombre (N)	Taux (%)	Nombre (N)	Taux (%)	Contrôles à J28 (N)	Exhaustivité des contrôles à J28 (%)	Contrôles faits (N)	Exhaustivité des contrôles (%)	Perdus de vue (N)	Nombre (N)
	T1	170	3,9 %	49	1,1 %	21	42,9 %	39	79,6 %	10	6
	T2	190	4,4 %	58	1,3 %	30	51,7 %	45	77,6 %	13	2
	T3	177	4,1 %	59	1,4 %	18	30,5 %	40	67,8 %	19	1
	T4	171	3,8 %	61	1,4 %	16	26,2 %	40	65,6 %	21	3
	Bilan	708	4,1 %	227	1,3 %	85	37,4 %	164	72,2 %	63	12

Nous avons mesuré le taux de suspects unilatéraux, cependant ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans le taux d'enfants contrôlés ou les perdus de vue. En effet, les DSRP n'assurant le suivi que des enfants suspects en bilatéral, les données ne concernent que cette catégorie. La synthèse chiffrée du dépistage auditif sera plus claire à partir du mois d'avril-juin 2026.

Il n'y a eu qu'un seul refus de dépistage auditif (contre 4 en 2024), au moment du primo-test.

Cas de surdit 

12 surdit s ont  t  diagnostiqu es en 2025, chez les enfants pr sentant un test auditif normal, suspect unilat ral ou suspect bilat ral. Cela repr sente 3 diagnostics de plus qu'en 2024   la m me p riode et sugg re une am lioration du parcours en cas de n cessit  de diagnostic. Parmi ces 12 diagnostics, il y a : **6** surdit s bilat rales s v res, **3** surdit s bilat rales profondes, **2** surdit s bilat rales moyennes et **1** surdit  unilat rale.

Ce chiffre sera amen     voluer au cours de l'ann e, certaines consultations diagnostiques n'ayant pas encore  t  r alis es.

Cas des enfants n s   domicile

116 enfants sont n s   domicile, avec 3 d c s ; parmi ces enfants, 102 ont  t  test s soit 87.9% des enfants, ce qui repr sente une augmentation de 10% par rapport   2024. Il y avait 5 suspects bilat raux, avec un taux d'exhaustivit  des contr les de 80.0%.

Par ailleurs, 15 enfants n s   domicile et non transf r s en  tablissement de sant  par la suite ont pu b n ficier du d pistage, ce qui indique une sensibilisation des parents et des professionnels de l'AAD sur le sujet.

■ *Proc dure interne et actions men es par le RPVM*

Proc dure de relance au sein du RPVM

En 2025, la proc dure de relance a  t  l g rement revue en interne, avec :

- Extraction des naissances   deux mois sur le logiciel Voozanoo
- Envoi d'un courrier et d'un SMS le m me jour aux parents si le test de contr le n'a pas  t  effectu  (nouveau t  2025)
- Envoi d'un second SMS 15 jours plus tard si aucune r ponse n'est re ue
- Appel t l phonique 15 jours apr s le dernier SMS ; cette  tape permet d' tablir un contact avec la plupart des familles qui n'ont pas r pondu, r duisant ainsi le nombre d'enfants perdus de vue.

Un enfant est consid r  comme « perdu de vue » lorsque toutes ces d marches n'ont pas abouti   une r ponse des parents. Toutes les d marches sont document es dans le dossier Voozanoo de l'enfant.

En 2025, 68 enfants suspects bilat raux en phase de contr le ont b n fici  de cette proc dure de relance entre janvier et d cembre 2025.

Actions du RPVM pour diminuer le nombre de tests manquants

- Action de sensibilisation des équipes : des visites aux maternités peuvent être réalisées pour rappeler la procédure du dépistage et présenter les résultats de l'établissement, en vue d'une réflexion commune sur les axes d'amélioration possible. Cela permet également au réseau d'identifier la façon dont il peut soutenir les professionnels face aux problèmes rencontrés. Le RPVM a rencontré en ce sens l'équipe de la maternité de l'Hôpital Privé de Vitry le 05/02/2025.
- Le CDOS de Bicêtre a repris une place cruciale dans les tests du dépistage auditif. La coordination entre ce centre et les maternités s'est de nouveau fluidifiée depuis le dernier trimestre de 2024.

Actions du RPVM pour améliorer l'exhaustivité des tests de contrôle

- Sensibilisation auprès :
 - Des **professionnels de maternités** : sur l'importance de donner un rendez-vous de test de contrôle avant le 28ème jour de vie pour un T3 ; pour le CHIC et le CH Bicêtre, sur la possibilité de réaliser ce test de contrôle au sein de leur établissement (en service ORL)
 - Des **ORL de ville** référencés sur l'annuaire du RPVM : sur l'importance de la prise en charge des enfants dans les délais de la procédure du dépistage auditif. Un protocole rappelant les bonnes pratiques et soulignant le risque de pertes de chances pour les enfants n'ayant pas bénéficié du dépistage auditif a été adressé par courrier à tous les ORL de ville en janvier 2025.
- Coordination entre établissements :
 - Rencontre du service ORL de l'Hôpital Saint-Camille le 04/02/2025, pour une intégration au parcours du dépistage auditif : le service accepte de réaliser les tests de contrôle T3
 - Coordination de proximité mise en place entre les maternités et le CDOS de Bicêtre et les services ORL du CHIC et de Saint-Camille, afin de réduire le délai d'attente pour les contrôles T3.
- Reprise de la procédure de relances afin de réduire au maximum le nombre de perdus de vue
- Actualisation de l'annuaire des ORL : fin 2025, cet annuaire recense 10 médecins libéraux (pour 9 en 2024) ayant signé la charte RPVM et 3 établissements hospitaliers. La liste sera renouvelée de nouveau dans les mois à venir.

Difficultés de parcours

- Retard de réponses de certains ORL libéraux ayant exprimé l'envie d'adhérer à l'annuaire du dépistage de la surdité
- Répartition non homogène des cabinets sur le territoire
- Difficultés à recruter certains autres ORL ayant l'équipement nécessaire dû à leur surcharge de travail ou le manque d'un équipement performant
- Certaines équipes manquent de cadre maternité voire de référent audition rendant ainsi la coordination moins directe mais non infaisable.

- Difficultés techniques concernant les appareils de dépistage dans une maternité, avec recherche de solutions pour dépannage, n'ayant pas entraîné de défaut de dépistage sur le moyen terme

Bien que l'orientation des enfants ayant un premier test non concluant en unilatéral ne fasse pas partie du processus de dépistage, certains parents contactent le RPVM pour obtenir un rendez-vous avec un ORL. Les informations concernant les ORL disponibles à proximité leur sont alors fournies.

4 Dépistage de la trisomie 21 au 1er trimestre

▪ *Commission T21*

Composition de la Commission T21 :

Dr VERNET Thibaud : Référent échographiste du RPVM et membre du CPDPN du CHI Créteil

Dr CASTAIGNE Vanina : référent échographiste, PH du CPDPN du CHI Créteil

Dr GAUDRY Danielle : Gynécologue obstétricienne et Présidente du RPVM

Réunion de la commission T21 :

La commission T21 du RPVM s'est réunie le 08/12/2025. Etaient présents : les Docteurs Gaudry, CASTAIGNE et VERNET, Madame BRAHO Xhensila, chargée de missions T21, Audition, CPAM du RPVM, Madame JAHAN Lenka, secrétaire du RPVM, Madame PAVEE CALLU Marie-Anne, sage-femme coordinatrice du RPVM et Mme PAUV Lidianne, assistante de coordinations du RPVM.

105 dossiers ont été étudiés avec comme point d'étude :

- Le classement des résultats médianes
- Le lieu d'exercice
- La conformité du diplôme au regard de l'arrêté du 20 avril 2018.

Décisions de la commission :

- Pas de nouvelle demande de DPC : 2 DPC ont été demandés en 2024 dont 1 a été réalisé en 2025 et 1 est en cours
- 6 incitations à réaliser un DPC au cours de l'année 2026
- Actualisation du diplôme : 1 professionnel restant (vs. 13 en 2024) ; saisie du Conseil de l'Ordre des Médecins le 26/05/2025 : dossier classé « médiation », un courrier avec accusé de réception a été envoyé en octobre 2025, sans retour. Il a été décidé lors de la commission d'écrire un nouveau courrier en mai 2026 afin de voir où en est la demande d'équivalence de diplôme.
- Invitation au transfert de dossier d'un échographiste vers le DSR de son lieu d'exercice.

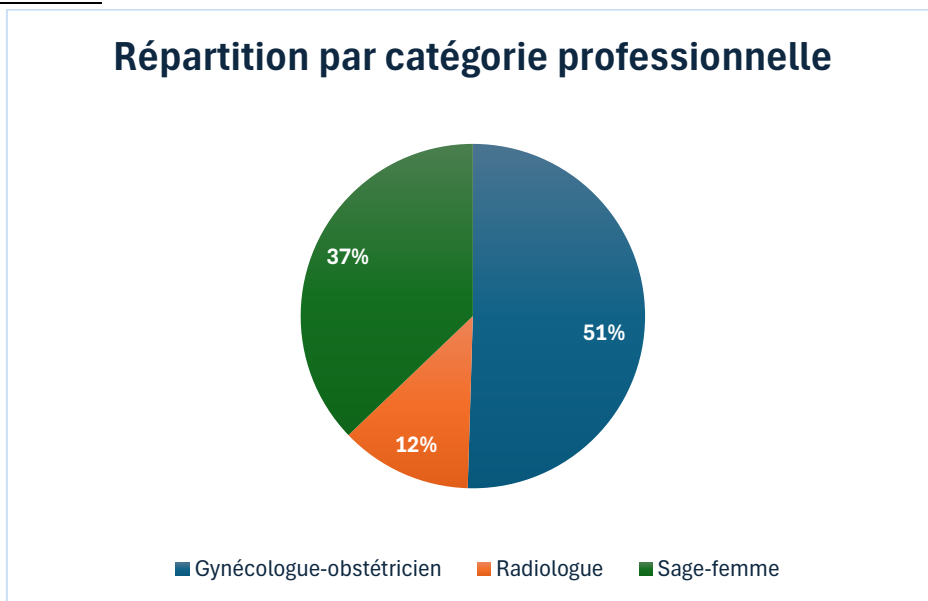
- Rappel à 9 échographistes de payer leur cotisation au RPVM (pour 11 échographistes en 2024).

▪ *Échographistes du RPVM*

Au 31/12/2025, le département recense 105 échographistes en exercice, dont :

- 13 nouveaux échographistes (incluant ceux qui viennent d'autres réseaux) : 6 gynécologues-obstétriciens et 7 sages-femmes.
- 6 échographistes sortis définitivement et/ou transférés vers d'autres réseaux
- 9 demandes en cours

Répartition par profession :



▪ *Contrôle qualité : les résultats des médianes de MoM 2024*

Les recommandations :

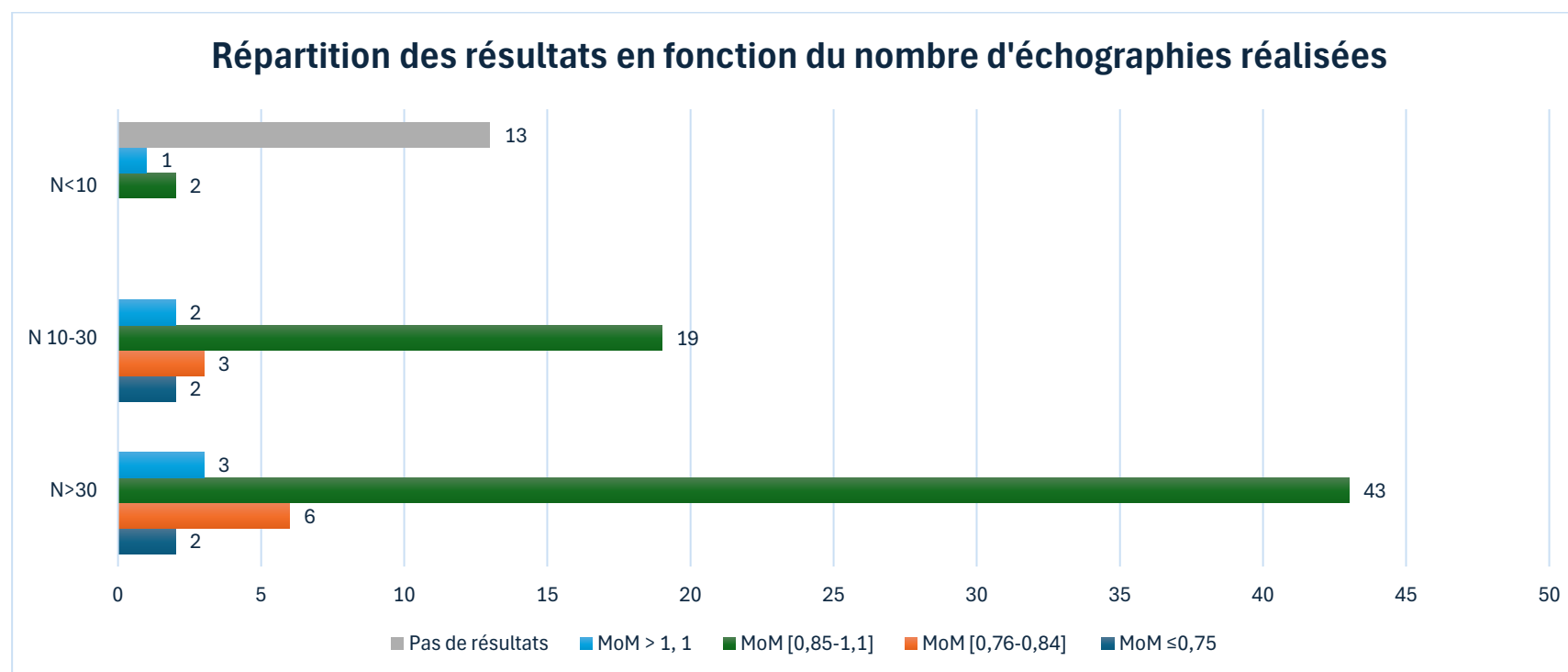
Les recommandations des bornes des MoM des 2 OA (CFEF et CNGOF) concernant le contrôle qualité de l'année 2024 ont été les suivantes :

- **Médiane $\leq 0,75$ MoM** : imposer un DPC aux échographistes et réaliser une nouvelle EPP dans les 6 mois

- **Médiane [0,76 - 0,84] MoM** : inciter les échographistes à participer au DPC avec réévaluation à 12 mois : si non-amélioration des résultats, DPC exigé dans les 6 mois
- **Médiane > 1,10 MoM** : inciter les échographistes à participer au DPC avec réévaluation à 12 mois : si non-amélioration des résultats, DPC exigé dans les 6 mois
- Etudier au cas par cas avec la Commission d'Evaluation T21 du réseau la situation des échographistes réalisant moins de 30 échographies par an.

Les données du RPVM :

- **10 086** échographies ont été réalisées par les 105 échographistes actifs ayant exercé sur le Val de Marne, contre 505 258 échographies sur toute la France.
- La MoM du RPVM est de **0,97** soit supérieure de 1% par rapport à 2023 et par rapport à la MoM nationale (MoM nationale 0,96).
- La moyenne d'âge des femmes au prélèvement sanguin est de **31,5 ans** (contre un âge moyen de 30,5 ans dans toute la France), avec des âges allant de 15 à 51 ans.



En 2024, 66,7% des échographistes ont des résultats satisfaisants, avec une MoM comprise entre 0,85 et 1,10, ce qui représente une augmentation de 16,7% par rapport à 2023 (50% des échographistes). Cependant, 15,6% ont une pratique non-optimale, avec une MoM [0.76-0.84] ou MoM > 1.10 : ce chiffre peut être biaisé par les pratiques d'échographistes référents (réalisant peu d'échographies). Et 4,2% des échographistes ont une pratique sous-optimale, ce qui est en augmentation par rapport à 2023 (3%).

Parmi les échographistes du réseau, 43,8% réalisent moins des 30 échographies recommandées par an : ceci inclut les échographistes référents, ainsi que ceux ayant temporairement suspendu leur activité, mais qui sont toujours considérés comme actifs au sein du réseau.

5 Vulnérabilités

■ *Précarité*

SOLIPAM

Le RPVM travaille en lien avec SOLIPAM pour la prise en charge des familles en situation de précarité, notamment pour la mise en lien avec des professionnels du territoire. Parmi les autres actions menées en lien avec SOLIPAM :

- **Participation au GT SOLIPAM** le 02/06 (cf. Partie C-2)
- **Organisation d'un séminaire conjoint** : « Orientation et accompagnement des femmes enceintes et accouchées en situation de précarité »
L'objectif de ce séminaire était de promouvoir les échanges, la connaissance réciproque et le rapprochement entre professionnels du secteur sanitaire et social. Ce séminaire a permis de présenter la PMI, le SIAO 94, l'association France Terre d'Asile, l'équipe mobile périnatale AURORE, l'équipe du CHU de Coallia (à Villeneuve-Saint-Georges), ainsi que l'unité SAMa.
Les caractéristiques des participants et l'évaluation de la satisfaction sont détaillées dans la partie Formations (C-1).

Rencontre des partenaires engagés :

Rencontre du CHU de Villeneuve-Saint-Georges et présentation du RPVM le 28/10.

Ateliers CPAM

Animation de 10 ateliers par la chargée de mission et des professionnels de santé auprès de femmes précaires, en centres d'hébergement d'urgence, dans le cadre du projet financé par la CPAM. Ces ateliers portaient sur différentes thématiques liées à la périnatalité (cf. C-6)

▪ *Lutte contre les Violences faites aux Femmes*

Permanences Tremplin 94 :

Depuis le 9 mars 2021, les 4 maternités publiques du département bénéficient, dans leurs locaux et pour leur patientèle, d'une permanence menée par une travailleuse sociale de l'association Tremplin 94.

En moyenne, entre **1 à 3 femmes** sont accueillies lors de ces permanences, mais il serait souhaitable de connaître :

- Le nombre annuel de permanences réalisées
- Le nombre de femmes suivies
- Le nombre de dépôt de plainte, de mise à l'abri...
- La durée des accompagnements.

Par ailleurs, des référents violences, sages-femmes ou médecins, sont identifiés dans ces maternités.

Maison des Femmes :

Située au CHU de Bicêtre, le RPVM entretient des liens partenariaux avec la structure.

Actions menées par le RPVM :

- Reprise du groupe de travail sur les VFF le 03/10 (cf. partie C-2)
- Rencontre organisée entre les référents VFF des maternités et l'équipe de l'UAPED, située au CHIC le 5/12/2025
- Formation des professionnels (cf. partie C-1)
- Participation des sages-femmes coordinatrice et de PMI au groupe de travail départemental « Prévention et accompagnement des femmes et des filles victimes de mutilations sexuelles » le 06/10, GT piloté par Mme Anouk Martin, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes.

▪ *Santé mentale*

Coordinations de parcours

Au total, 12 coordinations de parcours pour une prise en charge psychologique ou psychiatrique, soit 28.6% des sollicitations pour coordination (cf. A-7).

Formations et sensibilisation des professionnels :

- Formation à l'EPNP (cf. C-1)
- Sensibilisation des professionnels de la petite enfance sur la santé mentale en périnatalité (baby-blues, dépression du post-partum, parcours...) lors d'une matinée « Périnatalité » organisée par l'association Ressources Urbaines à Villeneuve-Saint-Georges le 27/01
- Sensibilisation des acteurs au fil de l'eau

Projet Territorial de Santé Mentale :

Le RPVM avait participé en 2024 aux réunions visant à préparer le PTSM 2026-2031, avec élaboration d'un diagnostic territorial partagé en 2024 et élaboration du plan prévu pour 2025. Cependant, le RPVM n'a pas été sollicité à ce sujet en 2025.

Cartographie de l'offre de soins :

Un annuaire des ressources en santé mentale en périnatalité a été élaboré par Maguette Tall, la sage-femme de PMI détachée au RPVM. Cet annuaire doit être mis en forme avant d'être partagé sur le site web du RPVM mais est utilisé à des fins de coordination depuis 2025.

▪ *Staffs médico-psycho-sociaux (Staffs MPS)*

Les 8 maternités du département avaient mis en place un staff MPS au cours de l'année 2024. Cependant, avec le départ de la sage-femme coordinatrice en 2024, la clinique Gaston Métivet a suspendu cette activité – le RPVM proposera son soutien sur ce sujet à la reprise du poste. Les 7 autres maternités ont un staff MPS en place.

Le RPVM a participé à une réunion avec l'ARS-DOS IDF sur le renouvellement des financements pour les staffs MPS et les postes de psychologues/assistantes sociales au sein des maternités le 29/04.

▪ *Addictions*

Le RPVM s'est engagé dans un travail sur les addictions au travers du groupe de travail régional « Addictions », mené avec les autres DSRP (cf. C-2).

▪ *Unité d'Accompagnement Personnalisé (UAP)*

Le Val-de-Marne a vu sa première UAP débiter le 04/02/2025 au sein du CHIV. Dénommée Unité SAMa (Soutien et Accompagnement en Maternité), le RPVM entretient des liens étroits avec l'équipe, en promouvant régulièrement le dispositif auprès des partenaires. Rencontre de l'équipe le 16/01 et intervention et présentation du RPVM lors de la soirée de lancement le 13/03.

Par ailleurs, le RPVM a également participé au Comité de pilotage UAP-médiation piloté par l'ARS IDF le 04/06, ainsi qu'au séminaire ARS-UAP le 05/11.

▪ *Littératie en Santé*

- Participation au GT régional porté par l'ARS le 02/04 (cf. C-2)
- Diffusion et mise à disposition des adhérents du guide élaboré par l'ARS et l'association Pas de Côté en Santé
- Organisation du webinaire régional « La littératie en santé : un enjeu de santé publique en périnatalité » (cf. C-1)

- *Articulation avec les CRIP*

La problématique des informations préoccupantes en anténatal a été remontée par les acteurs du terrain sur l'ensemble de la région Île-de-France. Afin de mieux préciser l'articulation entre les différents acteurs, le RPVM a participé à une réunion avec la PMI, la CRIP 94 et la DPEJ du Val-de-Marne le 31/01, ainsi qu'à une réunion inter-CRIP et inter-DSRP le 12/03.

6 Organisation des sorties de maternité

- *Application NuHo*

En réponse à l'arrêt du PRADO, les Hôpitaux de Saint Maurice avaient financé l'application NuHo destinée à mettre en lien les patientes hospitalisées en suites de couches et les sage-femmes libérales. Désormais gérée par le RPVM, l'application NuHo a pour objectifs :

- Assurer la continuité des soins entre l'anténatal et le post-partum
- Fluidifier le lien ville-hôpital
- Accompagner la diminution des durées des séjours en suites de couches
- Permettre aux professionnels de la maternité de s'assurer de la prise en charge effective du couple mère-enfant à domicile.

Depuis 2023, l'application est déployée sur le CHIC et la clinique Gaston Métyvet. L'application web avait été présentée aux autres maternités : le CH Bicêtre a déployé son usage fin 2025, en complément du parcours de sortie organisé en interne.

Au travers de l'application, **1683** patientes se sont vu attribuer une sage-femme pour la sortie de maternité.

Points forts :

- un déploiement simple, avec une prise en main facile de l'application
- une visibilité sur les suites en retour à domicile par les professionnels de maternité
- un gain de temps humain sur la coordination des sorties

Limites rencontrées :

- certaines communes sont peu couvertes, avec peu de prises en charge effectuées par rapport aux demandes
- absence de notifications d'une demande par une patiente déjà suivie pour les sages-femmes libérales

Au regard de quelques dysfonctionnements rencontrés avec l'application web, une réunion a eu lieu avec le développeur le 19/12. Le fonctionnement de l'application web sera à revoir en 2026.

- *Organisation des parcours de sortie de maternité*

Au total, 7 des 8 maternités ont un système en place pour l'organisation des sorties de maternités : 2 ES ont des ETP dédiés à la coordination du parcours, 3 ES utilisent exclusivement Nuho et 2 ES utilisent une solution privée. Parmi ces maternités, 6 d'entre elles mettent à disposition des professionnels de ville les lignes directes des assistantes sociales, des psychologues, de l'interne de garde etc. Ces annuaires sont mis à jour régulièrement.

Par ailleurs, les coordonnées des chefs de service et des coordinatrices hospitalières ont été transmis à la CRIP pour faciliter la diffusion des signalements inter-maternité.

- *AAP ARS IDF « Accompagnement du parcours de sortie de maternité en territoire défavorisé et/ou pour des femmes vulnérables »*

Participation aux comités de sélection les années précédentes pour l'évaluation des demandes de renouvellement. Le RPVM n'a pas été sollicité en ce sens en 2025.

7 Parcours patient

Sollicitations pour coordinations individuelles de parcours :

Au total, 42 demandes de coordination ont été traitées en 2025, parmi lesquelles :

- **9** demandes d'IVG, dont 3 demandes d'IMG pour détresse maternelle
- **12** demandes pour une prise en charge psychologique ou psychiatrique
- **7** demandes pour une inscription en maternité, dont 2 procédures d'urgence ; en cas de demande simple, les patientes sont orientées vers la cellule AIMA
- **10** demandes pour coordination du parcours de soins en anténatal et postnatal (sage-femme libérale à domicile...)
- **4** demandes concernant l'allaitement maternel

Autres actions menées par le RPVM :

- Collaboration avec la cellule AIMA pour les avis médicaux
- Travail partenarial régulier avec les 8 maternités, la PMI, les CMS et les professionnels libéraux du département
- Lien partenarial avec les CLS de Fontenay-sous-Bois, Villeneuve le Roi, Créteil et Vitry-sur-Seine
- Lien partenarial avec les CPTS : Saint-Maur – Joinville, Autour du Patient, Autour du Bois, OCTAV, CPTS de la Bièvre, CPTS Alfortville, CPTS de Vitry.
- Une sensibilisation des professionnels de ville (PMI, petite enfance, associations...) au parcours en périnatalité a été réalisée lors de la matinée « Périnatalité » organisée par l'association Ressources Urbaines le 27/01/2025.

- Soutien et appui d'une maternité pour la réorganisation temporaire du parcours de soins des patientes avec diabète gestationnel : articulation faite avec le CHU Henri Mondor pour une orientation des femmes enceintes vers leur Hospitalisation de Jour (HDJ) en service de diabétologie.

8 Tensions en Ressources Humaines

Collaboration avec le DSRP Périnat IF Sud pour l'organisation du parcours de soins des femmes dans le cadre d'une fermeture temporaire de maternité dans l'Essonne, avec réorientation possible vers les maternités du Val-de-Marne.

9 Entretien Prénatal Précoce – Entretien Postnatal Précoce

- Formation des professionnels à l'entretien postnatal précoce sur 2,5 jours (cf. C-1)
- Sensibilisation des professionnels au fil de l'eau
- Présentation de l'EPP et de l'EPNP lors de la matinée « Périnatalité » à Villeneuve Saint-Georges le 27/01. Cet événement, organisé par Ressources Urbaines, était entre autres à destination des professionnels de la petite enfance, et a permis de faire connaître ces deux entretiens et leur intérêt dans le parcours de soins de la femme.

10 Repérage et prise en charge de la dépression du post-partum

Au niveau départemental, la PMI a mis en place un dépistage systématique de la dépression périnatale, notamment au travers de l'utilisation du score EPDS. Un travail en ce sens auprès des maternités et des professionnels libéraux sera à envisager en 2026.

Le RPVM a sensibilisé les participants de la matinée Ressources Urbaines « Périnatalité » sur le sujet et sur l'EPDS, avec présentation des ressources à disposition sur le territoire. Un atelier sur cette thématique a également été mené dans le cadre du projet CPAM.

11 Promotion, accompagnement et soutien de l'allaitement maternel

▪ *Actions de formation*

En 2025, 2 formations ont été proposées aux professionnels de santé, dont 1 certifiée QUALIOPI par la FACS (cf. partie C-1).

- *Ateliers*

- Animation d'un atelier sur l'allaitement maternel dans le cadre des « Cafés des Mamans » organisés par le CLS de Fontenay-sous-Bois le 19/02.
- Animation d'un atelier dans le cadre du projet CPAM (cf. C-6)

- *Dispositif SOS Allaitement IDF*

Les 7 DSRP franciliens participent au dispositif SOS Allaitement IDF.

Objectifs

- Soutenir l'allaitement maternel pour faciliter sa prolongation en répondant aux recommandations de l'OMS
- Favoriser l'accès à des conseils spécialisés et/ou consultation médicale spécialisée en cas de difficulté d'allaitement
- Favoriser une prise en charge précoce des complications de l'allaitement maternel
- Former les professionnel.le.s de santé participant au dispositif
- Créer un annuaire régional de professionnel.le.s de santé ressource sur l'allaitement

Indicateurs sur le Val-de-Marne :

- Nombre d'écoutantes inscrites dans le dispositif : 115 au total, avec **10 inscrites venant du Val-de-Marne** dont 6 ayant réalisé des astreintes téléphoniques.
- Nombre d'astreintes téléphoniques réalisées : **105 astreintes par les écoutant.e.s du Val-de-Marne** (soit 10.9% des astreintes), dont 50 en semaine et 55 le weekend et les jours fériés
- Proportion d'appels venant du Val-de-Marne : **12.2%** des appels (7.1% en provenance du RPVM).

Actions du RPVM :

- Participation au groupe de travail régional SOS Allaitement IDF ainsi qu'aux sous-groupes « Evènementiel » (membre puis pilote de ce sous-GT) et « Indicateurs » (cf. C-1)
- Communication aux professionnels du territoire au décours du mail de bienvenue aux nouveaux adhérents, du site internet, de la newsletter, et des rencontres partenariales.
- Actualisation de l'annuaire ressource par le biais d'un questionnaire à tous les nouveaux adhérents.
- Participation aux soirées des écoutant.e.s le 03/04 et 12/06.

Ce dispositif fait l'objet d'un bilan d'activité dédié.

12 Inciter le signalement de tous les EI/EIG survenus sur le territoire du réseau dans le champ de la périnatalité, par des actions de sensibilisation auprès des professionnels de santé et des établissements

Sensibilisation des professionnels :

- Sensibilisation régulière des établissements à la nécessité de signaler les EI/EIG dans une démarche de qualité et sécurité des soins
- Information régulière faite aux professionnel.le.s de la possibilité de solliciter l'appui de la STARAQS pour la mise en place de RMM réseaux ou internes aux établissements.
- Sensibilisation des professionnel.le.s à la nécessité de bien remplir les formulaires de l'ENCMM en cas de décès maternel dans l'année suivant la naissance.
- Formulaire ARS de signalement accessible aux adhérent.e.s du RPVM sur l'espace sécurisé du site internet.

STARAQS :

- Participation à un séminaire organisé par la STARAQS pour les DSRP le 25/06/2025.
- Diffusion aux adhérent.e.s et participation au webinaire organisé par la STARAQS le 16/09 « Un EIGS remarquable sur le parcours en périnatalité »

RMM :

- Le RPVM n'a pas organisé de RMM mais il est informé de certains EI/EIG par les professionnel.le.s ; dans ce cas le RPVM guide dans le remplissage du formulaire de signalement ARS et les informe de la possibilité de bénéficier de l'accompagnement de la STARAQS.
- La mise en place de RMM « réseaux » par le RPVM, analysant les dysfonctionnements du parcours ville-hôpital d'une patiente ou d'un nouveau-né, n'a pu aboutir et sera à repenser en 2026.

Il est à noter que le RPVM a participé à une RMM inter-DSRP le 04/02/2025, avec l'appui de la STARAQS.

13 Santé environnementale

En 2025 le RPVM s'est engagé sur le thème de la santé environnementale au travers des actions suivantes :

- Formation FEES (cf. partie C-1)
- Projet CPAM : financement d'ateliers de santé sur diverses thématiques dont celle de la santé environnementale, auprès de femmes en situation précaire (cf C-6). Ce projet a pris fin en décembre 2025, en l'absence de renouvellement de financement.

Par ailleurs le RPVM participe au Copil de FEES et diffuse auprès de ses adhérent.e.s leur communications et offres de formations.

B Suivi des enfants vulnérables (SEV)

Critères d'inclusion dans le programme de suivi des enfants vulnérables (SEV) :

Enfants suivis dans le Val de Marne répondant à l'un de ces critères de vulnérabilité en période néonatale :

- Terme de naissance < 33 SA
- RCIU < 3è percentile [33-36 SA], ou PN < 1500g et ≥ 33SA
- Encéphalopathie anoxo-ischémique sévère ≥ 33SA
- Autre pathologie périnatale susceptible d'altérer le développement

Le réseau d'inclusion dépend du lieu d'exercice du médecin « pilote » qui assure le suivi de l'enfant. Un suivi de proximité est privilégié, en ville ou à l'hôpital, selon le choix des familles et le parcours d'hospitalisation néonatal. Toutefois, le suivi hospitalier s'effectue parfois à distance du domicile avec l'équipe du dernier service de néonatalogie où a été hospitalisé l'enfant avant son retour à domicile (transfert hospitalier en période néonatale pour rapprochement de domicile pas toujours envisageable ou envisagé).

Les demandes d'inclusion sont faites par les équipes médicales des centres d'inclusion correspondant aux unités de médecine néonatale du réseau RPVM.

En 2025, on enregistre **302** nouvelles inclusions de nouveau-nés dont 141 inclusions au CHIC, 40 inclusions au CHU Bicêtre, 9 inclusions aux Hôpitaux de Saint Maurice, 26 inclusions au CHIV, 5 inclusions à l'hôpital Privé de Vitry Sur Seine et 1 inclusion à l'Hôpital Privé d'Armand Brillard. Le nombre d'inclusions hors réseau 94 s'élevait à 80.

Nombre d'enfants inclus depuis la création du réseau (2012) : 3652, **1798 en file active au 31/12/2025**.

Les enfants en file active sont suivis par un médecin pilote de ville (libéral, PMI, centre de santé), ou par un médecin hospitalier : respectivement 855 et 670 enfants ; 273 enfants n'ont pas de médecin pilote identifié (pour 241 cas, il s'agit d'un départ de médecin pilote sans relai identifié).

En raison de tensions RH, l'équipe des Hôpitaux de Saint Maurice n'est actuellement plus en mesure d'assurer le suivi. Il reste néanmoins un centre d'inclusion.

Le réseau de professionnel.le.s SEV du RPVM est ainsi composé : **89** médecins pilotes (dont 65 exercent en ville et 24 à l'hôpital), **45** psychomotriciennes, **39** psychologues, **21** orthophonistes et **16** kinésithérapeutes. La coordination pédiatrique peut ainsi constituer un annuaire des professionnels du réseau du Val de Marne qui souhaitent y figurer.

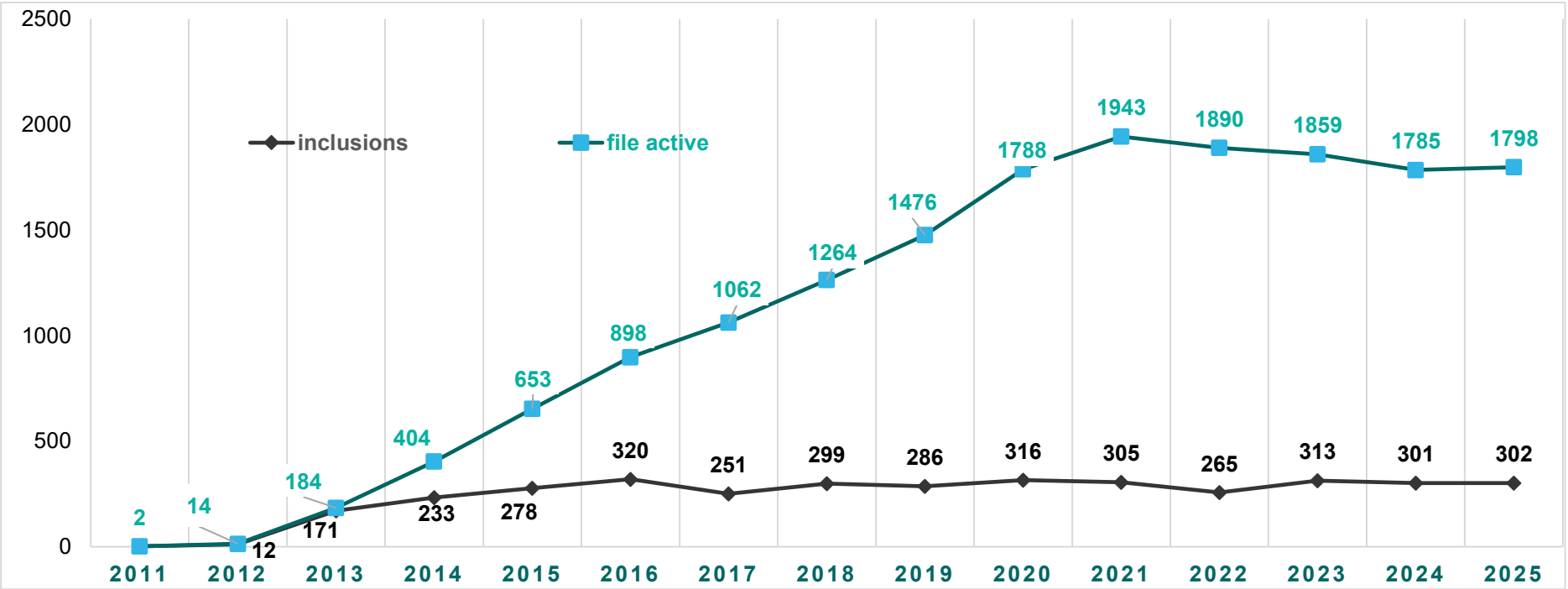
L'année 2025 a été marquée par le départ de médecins pilotes de ville. Sur les 65 professionnels, 21 n'acceptent plus de nouveau suivi. Parmi les autres, leurs possibilités d'accepter un nouveau suivi fluctuent : files actives rapidement saturées - notamment en période hivernale, arrêts de longue durée.

La PMI 94, partenaire très important du programme SEV du Val de Marne, fait face à des difficultés RH et le RPVM ne peut plus compter comme avant sur cette force.

De plus, il est à noter que, sur les 5 médecins de ville formés en 2025, seulement 1 professionnel a eu la possibilité de débiter le suivi SEV en 2025.

On constate donc une inadéquation entre le nombre d'inclusions annuelles (demandes des centres d'inclusion RPVM et demandes de transferts entrants par les autres réseaux) et le nombre / le lieu d'exercice des médecins pilotes. Le recrutement actif de nouveaux médecins pilote par la coordination SEV du RPVM est une priorité pour l'année 2026, par un travail d'identification de médecins pilotes de ville (hors PMI) salariés en CMS, libéraux +/- en CPTS.

Entrées enregistrées dans le parcours SEV Santélien	
Nb total de patients suivis/à suivre durant l'année	1798
Patients inclus au cours de l'année 2025	302
Patients inclus au cours de l'année 2024	301
Patients inclus au cours de l'année 2023	313
Patients inclus au cours de l'année 2022	265
Nombre de patient non inclus	NR



Le tableau suivant présente les données disponibles à partir des formulaires « sortie de réseau » remplis par la coordination SEV (export manuel local du parcours SEV Santélien) :

Sorties déclarées enregistrées dans Santélien	2022	2023	2024	2025
Nb total de sorties du réseau durant l'année	81	203	297	249
Dont sorties à l'initiative des patients du réseau : démotivation, insatisfaction, enfant va bien, décès, perdu de vue	15	33	102	61
Dont sorties à l'initiative du réseau, autre suivi spécialisé	6	35	31	9
Dont sorties programmées, fin de suivi	28	93	118	153
Nb d'orientations hors réseau : Transferts secondaires	32	42	46	26

NB : les sorties de réseau déclarées sur Santélien, du fait d'une évolution des pratiques au sein de la coordination SEV, ne reflète pas la situation en termes de sorties et de « perdus de vue » mais tendra à la refléter grâce à l'envoi automatisé de mails de rappels des visites et de relances sms, permettant à la coordination SEV un retour plus ciblé et réactif des familles et des médecins pilotes pour les enfants non venus aux visites prévues, et de traitement plus systématique des dossiers d'enfants atteignant l'âge de 7 ans.

Selon le tableau de bords SEV STAT SESAN, on observe les données suivantes :

Tableau 1 : taux de perdus de vue à 2 ans et 5 ans de la population totale SEV

Taux de perdus de vue à 2 ans et 5 ans dans la population totale SEV		
	Taux de perdus de vue* à 2 ans (nb enfants perdus de vue / nb enfants éligibles)	Taux de perdus de vue à 5 ans (nb enfants perdus de vue / nb enfants éligibles)
RPVM	26.2%	42,9%
Total IDF	26.3%	46.5%

* déf : Enf. éligible à la visite des 2 ans = enf. > 2 ans ½ lors de l'extraction des données.

Perdu de vue à 2 ans : enf. non vu à la visite des 2 ans, ni à aucune visite par la suite

Dispositif d'intervention précoce en psychomotricité :

En 2025, on dénombre **100 demandes** de prise en charge en psychomotricité par le réseau : 97 accords pour financement, et 3 refus (2 pour motif financier et 1 pour motif pédiatrique).

Parmi les 97 accords : 66 premières demandes (31 renouvellements), 51 demandes pour un enfant de ≤ 12 mois (15 enfants $> 12m$). Les 66 premières demandes concernent 26 bilans (3 séances) et 40 prises en charge (5 à 7 séances).

Coordination régionale :

Des réunions pluriannuelles des équipes de coordination SEV franciliennes ont lieu pour offrir un espace d'échange sur le travail de mise en œuvre du programme régional SEV par chaque DSRP.

C Autres missions

1. Actions de formation et de sensibilisation

a. Formations

Le pôle périnatal du RPVM a proposé 9 formations en 2025, dont un total de 143 participants a pu bénéficier. Les programmes sont joints en annexe.

27/01 : Formation par simulation haute fidélité à la réanimation néonatale

Formateur : LabForSims. Formation prévue pour les professionnels de la maternité des Hôpitaux Parisiens de l'Est Val-de-Marne, qui a dû être annulée en raison de difficultés au niveau des ressources humaines.

10 et 11/02 : Formation théorique « Santé environnementale »

Formateur : FEES. Formation organisée en distanciel sur 1,5 jour.

Professionnels formés : au total, 13 professionnels formés dont 7 sages-femmes, 1 sage-femme coordinatrice en maïeutique, 2 IPDE, 2 médecins généralistes, 1 éducatrice de jeunes enfants (EJE).

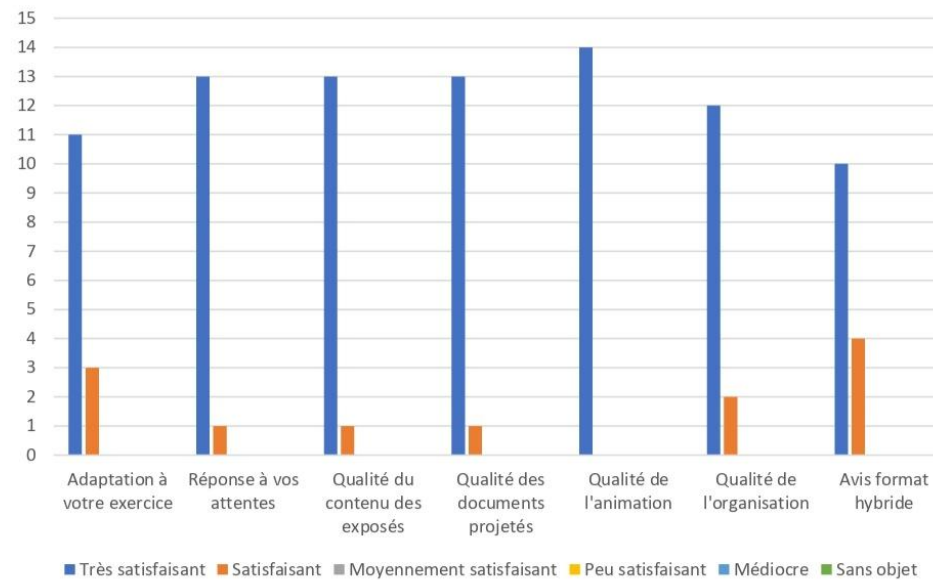
Nous n'avons pas eu de retour quant à la satisfaction des participants.

25 et 27/03 et 08/04 : Formation « Entretien Postnatal Précoce »

Formateur : Docformed. Formation se déroulant sur 2,5 jours, en format hybride (1,5 jours en distanciel et 1 jour en présentiel)

Professionnels formés : 14 au total, tous sages-femmes.

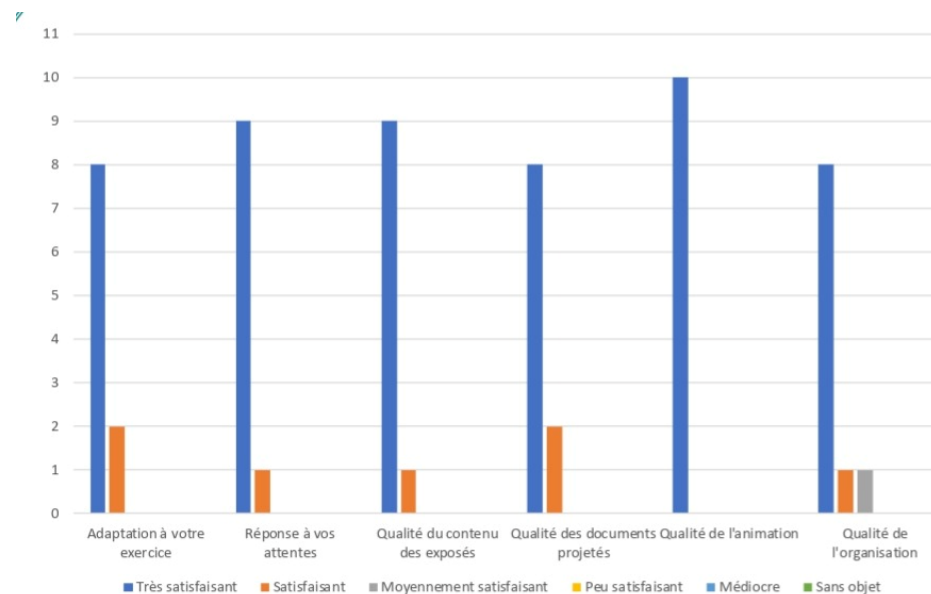
Satisfaction : l'ensemble des participantes étaient très satisfaites de la formation, trouvant la formation très adaptée à leur pratique.



10/04 : Formation « Allaitement »

Formateur : Michelle Bachelard, sage-femme consultante en lactation, certifiée IBCLC

Professionnels formés : 15 au total dont 3 sages-femmes, 1 puéricultrice, 7 auxiliaires de puériculture, 2 aides-soignantes, 1 psychomotricienne et 1 ostéopathe.



15 professionnels inscrits / 15 professionnels présents / 10 professionnels répondants

Les professionnelles formées ont été très satisfaites de la formation dans son ensemble.

15/05/2026 : Séminaire « Orientation et accompagnement des femmes enceintes et accouchées en situation de précarité »

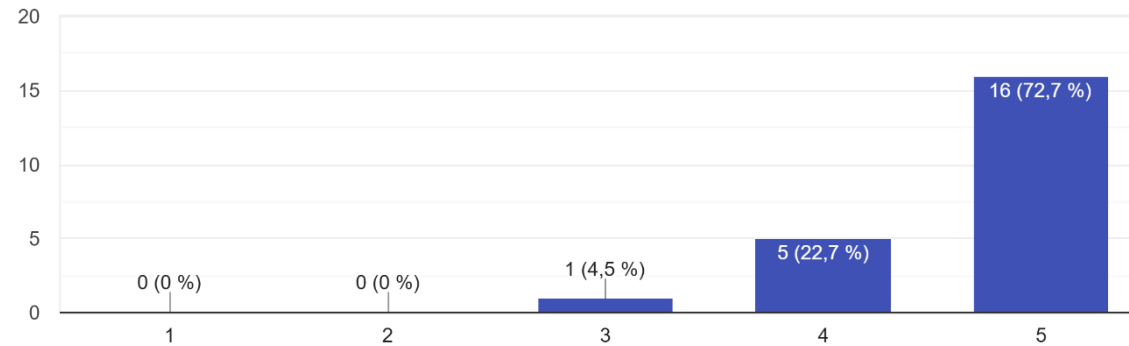
Séminaire conjoint organisé par le RPVM et SOLIPAM.

Intervenants : SOLIPAM, RPVM, PMI, SIAO 94, France Terre d'Asile, équipe mobile Aurore, CHU Coallia, Unité SAMa

Participants : 24 au total dont 5 sages-femmes, 9 assistantes sociales / travailleurs sociaux, 2 auxiliaires de puériculture, 2 psychologues, 4 EJE, 1 intervenante santé scolarité et 1 cheffe de service de centre maternel.

Comment vous ont paru la qualité et le contenu des interventions ?

22 réponses

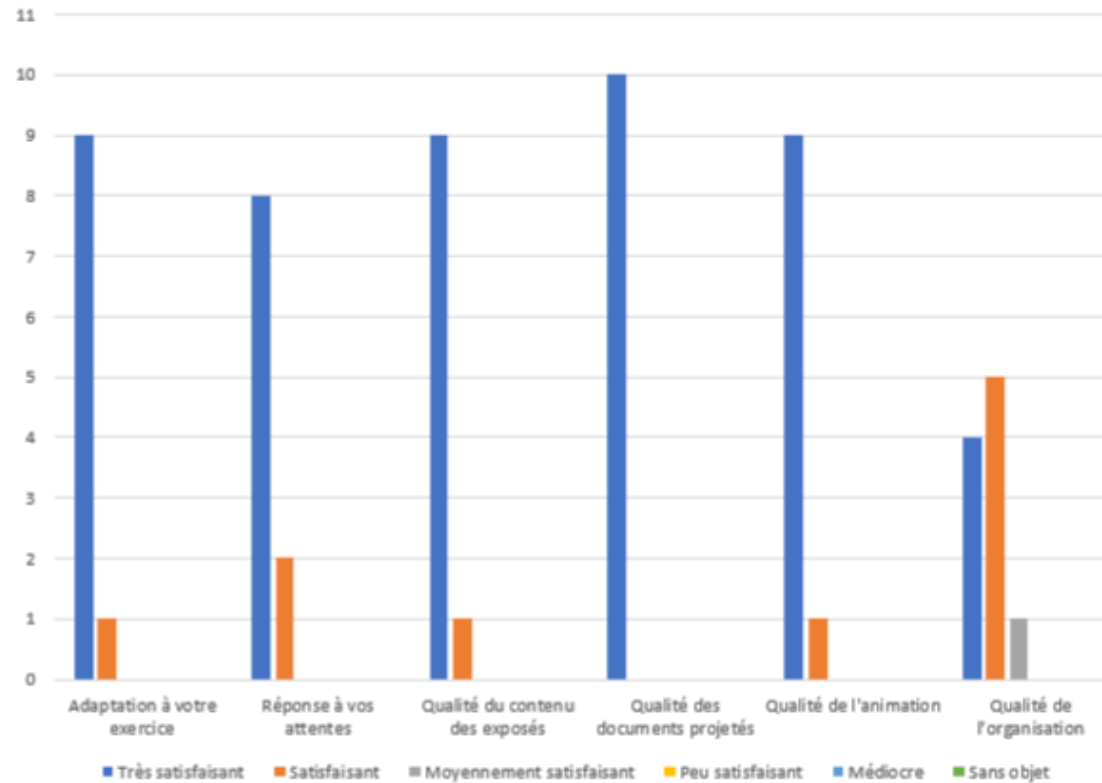


Les participants étaient dans l'ensemble très satisfaits du séminaire (note moyenne globale de 4.8/5), avec une demande de renouveler le séminaire de façon annuelle.

12/06 : Formation « Violences conjugales : du Repérage à l'Orientation des femmes victimes (spécificité secteur maternité) »

Formateur : association Tremplin 94

Participants : 15 professionnels au total dont 2 sage-femmes, 4 IDE et 1 puéricultrice, 2 cadres de santé, 3 auxiliaires de puériculture, 1 aide-soignante, 1 psychologue et 1 sophrologue.

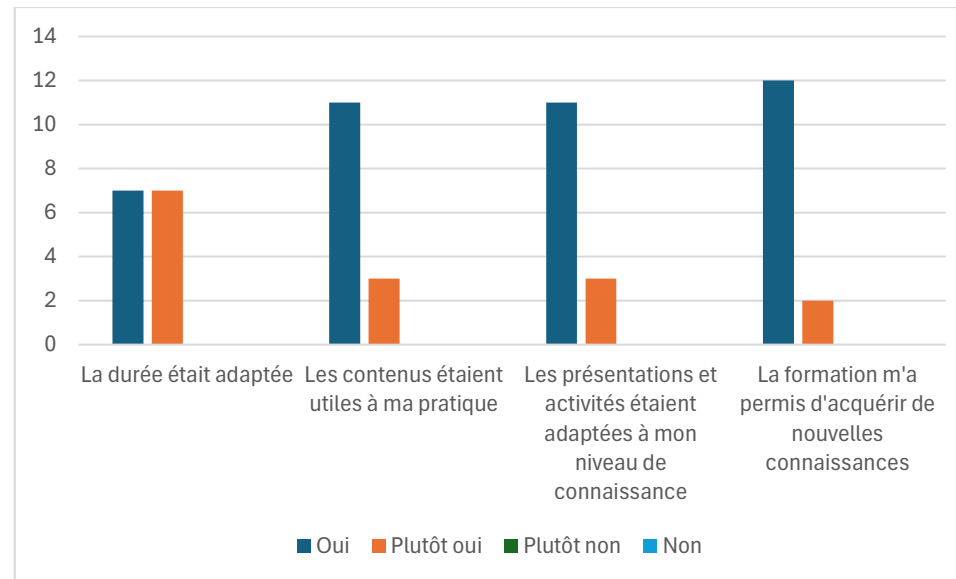


Cette formation a suscité l'intérêt des participants, le retour satisfaction des professionnels étant très élevé, notamment par rapport à la qualité des documents projetés. Certains ont suggéré davantage de liens avec les ressources du territoire et avec la protection de l'enfance.

30/09 : Formation « Allaitement maternel : accompagner les femmes allaitantes »

Formateur : Michelle Bachelard, sage-femme consultante en lactation, certifiée IBCLC. Formation certifiée QUALIOPI par la FACS.

Participants : 15 au total, dont 1 gynécologue-obstétricienne, 1 pédiatre, 2 sages-femmes, 3 IDE, 4 psychologues, 1 psychomotricienne, 1 auxiliaire de puériculture, 1 AS/AP.

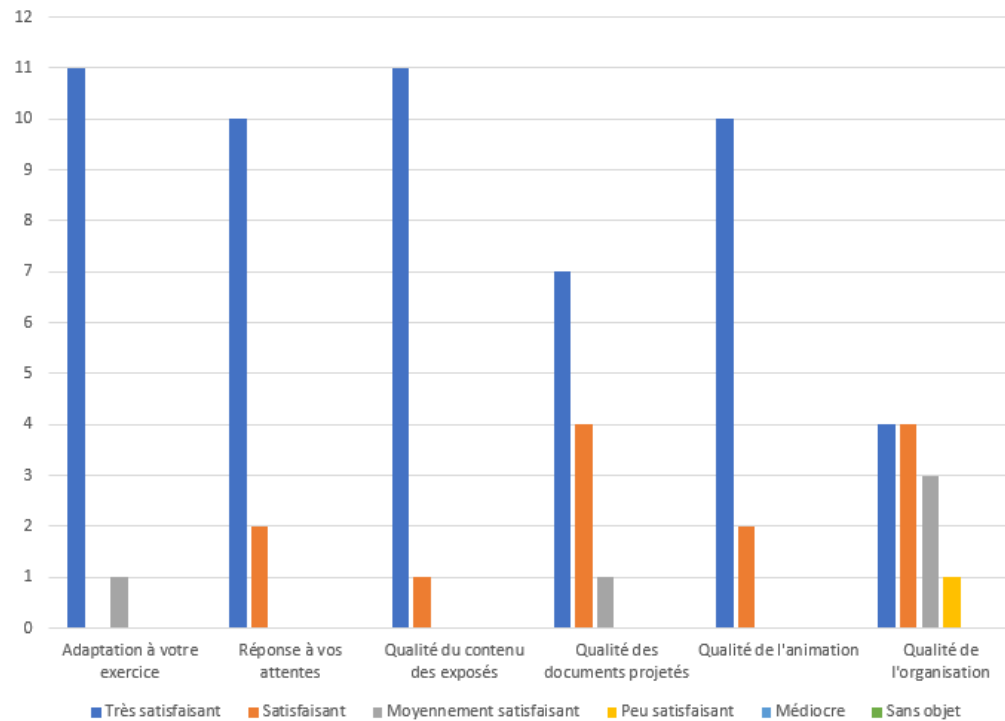


Les participantes étaient très satisfaites dans l'ensemble (note moyenne globale de 4.8/5), certaines ont suggéré de faire une formation sur l'allaitement maternel chez les prématurés.

30/09 : Formation « Analyse physiopathologique du Rythme Cardiaque Fœtal »

Formateurs : Dr. Laurent Petit, gynécologue-obstétricien à la clinique Sainte-Thérèse, et Isabelle Cornet, sage-femme directrice de la maternité Whittington Health à Londres.

Participants : 19 au total, dont 3 gynécologues-obstétriciens et 16 sages-femmes.

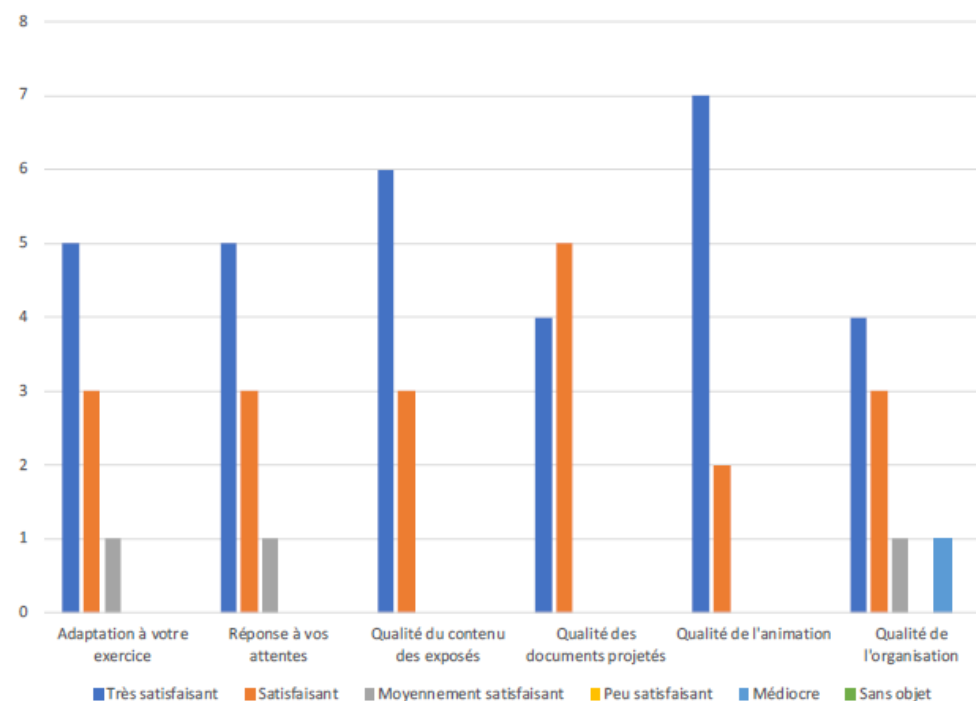


Les participants ont été satisfaits dans l'ensemble par rapport à la formation et son contenu, cependant certains étaient peu satisfaits par rapport à la salle – la formation s'étant déroulée à la Maison des Syndicats à Créteil, un autre lieu sera à proposer en cas de formation de plus de 15 personnes.

17/11 : Formation « Deuil périnatal : L'ombre sur le berceau...ou le deuil en période périnatale »

Formateur : Sophie Mero, psychologue en néonatalogie au CHIC

Participants : 15 au total, dont 3 sages-femmes, 3 IDE/IPDE, 7 auxiliaires de puériculture, 1 aide-soignante et 1 sophrologue.



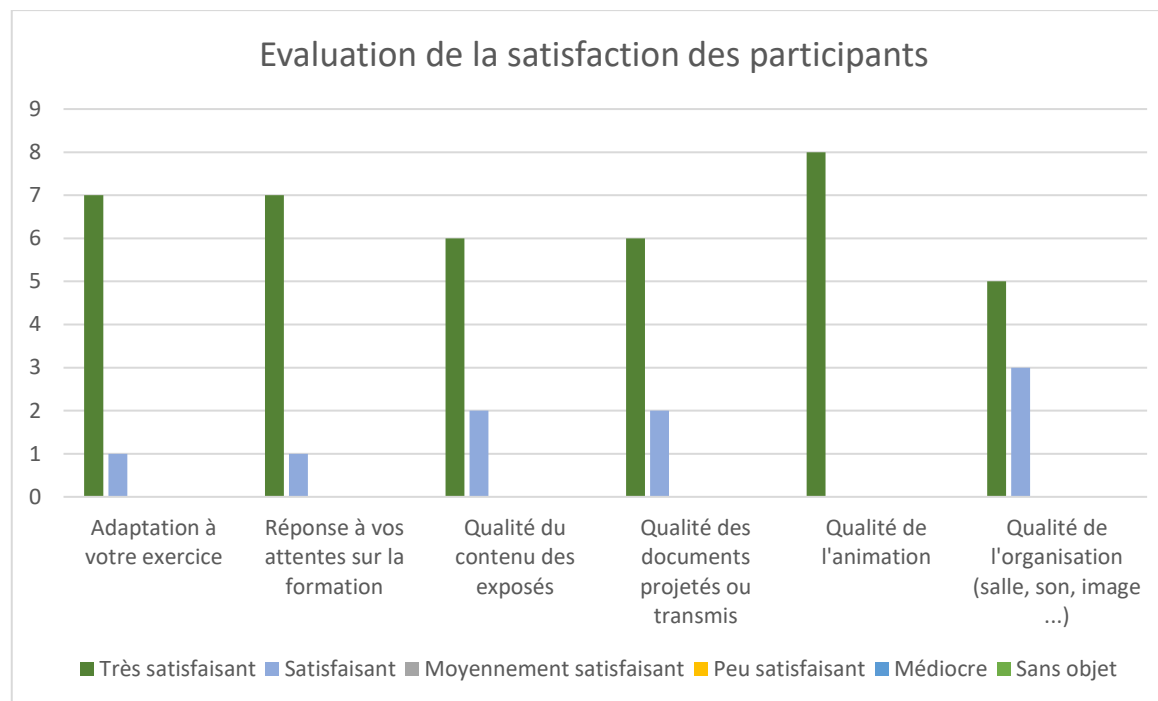
15 professionnels inscrits / 15 professionnels présents / 9 professionnels répondants :

Les participantes étaient satisfaites de la formation dans son ensemble, mais ont suggéré une formation en 2 jours.

20/11 : Formation par simulation à la réanimation néonatale (projet DESTINI)

Formateurs : Pr. Xavier Durrmeyer et Dr. Valérie Champion, pédiatres, Gladys Nicolas, IPDE, et Marie-Laurence Keller, IDE – service de néonatalogie du CHIC, équipe du projet DESTINI.

Participants : 13 au total dont 4 pédiatres, 3 sages-femmes, 4 IDE/IPDE et 2 auxiliaires de puériculture.



Nous n'avons eu que 8 retours au questionnaire de satisfaction, cependant les professionnels étaient dans l'ensemble très satisfaits de la formation.

Décembre : Formation par simulation « Gestes critiques en maternité »

Cette formation organisée avec PANACEA a dû être reportée à 2026 en raison de tensions en ressources humaines.

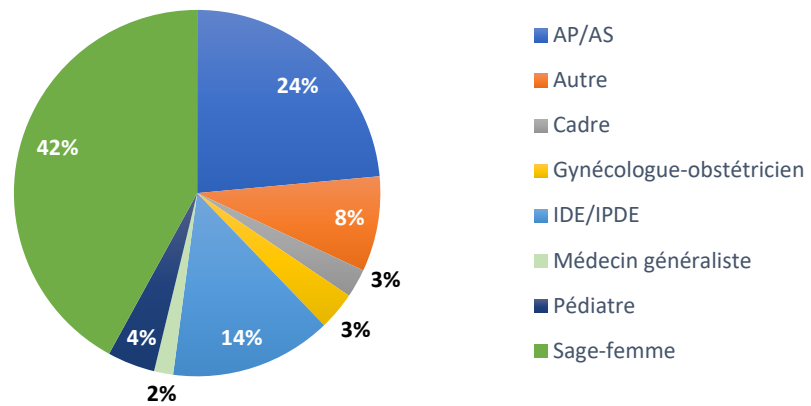
Bilan année 2025

Ci-dessous un tableau récapitulatif du nombre de professionnels formés par profession et par secteur d'activité sur l'année 2025 (nous avons exclu de cette analyse le séminaire RPVM-SOLIPAM, qui est davantage un temps de sensibilisation).

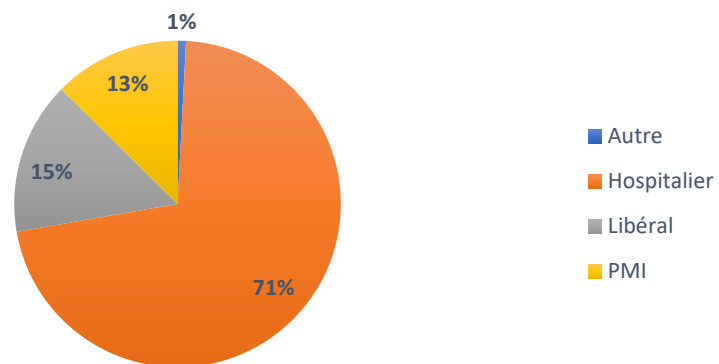
Les sages-femmes étaient la profession la plus représentée (42.0%), et les professionnels étaient principalement issus du milieu hospitalier (71.4%).

Profession et secteur d'activité	Nombre de participants	Taux de participation
AP/AS	28	23,5%
Hospitalier	27	22,7%
Libéral	1	0,8%
Autre	10	8,4%
Autre	1	0,8%
Hospitalier	1	0,8%
Libéral	7	5,9%
PMI	1	0,8%
Cadre	3	2,5%
Hospitalier	3	2,5%
Gynécologue-obstétricien	4	3,4%
Hospitalier	4	3,4%
IDE/IPDE	17	14,3%
Hospitalier	13	10,9%
Libéral	1	0,8%
PMI	3	2,5%
Médecin généraliste	2	1,7%
PMI	2	1,7%
Pédiatre	5	4,2%
Hospitalier	4	3,4%
Libéral	1	0,8%
Sage-femme	50	42,0%
Hospitalier	33	27,7%
Libéral	8	6,7%
PMI	9	7,6%
Total général	119	100,0%

Taux de participation par profession



Taux de participation par secteur d'activité



Professionnels SEV formés en 2025 – Formations socles régionales

Programmes en annexe

Thème	Nb de participants adhérents et partenaires RPVM	Répartition par structure d'exercice			
		PMI	Hospitalier	Libéral	CMS
Psychomotricité Partie 1	6			6	
Psychomotricité Partie 2	5			5	
Les bilans en petite et moyenne sections de maternelle (3-4 ans)	3	1	1 (KB)		1
Bilans grande section maternelle (5-6 ans) / Prérequis au CP" - 1ère partie	9	3	2 (KB)	3	1
Consultation 6-7 ans / Prérequis CP-CE1 – 2 ^{ème} partie	5	2	1 (CHIV)	1	1
Devenir médecin pilote	1	1			
Audition/Vision	9	3	4 (1 CHIC + 3 CHIV)	2	
Consultation 0-1 an – 1ère partie	10	2	4 (3 KB + 1 CHIC)	4	
Consultation 0-2 ans – 2 ^{ème} partie	8	2	4 (3 KB + 1 CHIC)	2	
Devenir médecin pilote	2		2 (KB)		
TOTAL	58	14	18	23	3

Parmi ces 58 participations, certains professionnels étaient présents à plusieurs sessions.
Peu de participants à la formation « Devenir médecin pilote »

b. Soirées SEV et périnatalité

Des soirées SEV étaient prévues en 2025 mais n'ont pu être organisées et seront reportées en 2026 (données épidémiologiques sur le développement des enfants inclus dans le Réseau SEV - annulé/reporté, psychologie du développement / attachement (équipe de pédopsychiatrie)

Une soirée sur la thématique de l'audition était prévue le 04/12/2025. En raison de difficultés organisationnelles, cette soirée a dû être reportée et sera reprogrammée pour l'année 2026.

c. Webinaires

L'ensemble des programmes sont en annexe.

- **Webinaires régionaux**

La construction des webinaires régionaux se fait en concertation avec l'ensemble des DSRP franciliens lors des réunions de sages-femmes coordinatrices. Les thématiques traitées et le choix des intervenants sont validés ensemble, puis un ou deux DSRP pilotent le webinaire, avec le soutien de la cellule AIMA sur l'organisation depuis septembre.

Date	Nom	Participation		Satisfaction		Remarques
		Nombre RPVM / total	Taux de participation RPVM	Note moyenne globale (/5)	Taux de réponse	
04/02/2025	ENCMM : Les morts maternelles par pathologies cardio-vasculaires (3/5)	16 /53	30,2%	4,5	14%	Pilote : RPVM
10/04/2025	ENCMM : Les morts maternelles par hémorragies obstétricales (4/5)	6 /38	15,8%	Pas de données		/
10/06/2025	ENCMM : Mortalité maternelle chez les femmes en situation de vulnérabilité sociale (5/5)	4 /63	6,4%	4,7	16%	Pilotes : RPVM et RPVO Participants hors IDF : 30%
25/09/2025	La littératie en santé : un enjeu de santé publique en périnatalité	7 /68	10,3%	4,6	26%	Pilotes : RPVM et RPVO
14/10/2025	Nouvelles maladies du dépistage néonatal : comprendre, accompagner, informer	23 /181	12,7%	4,7	41%	Participants hors IDF ou aucun DSRP > 50%
07/11/2025	Cycle de webinaires sur le sommeil : Le sommeil de la femme enceinte et des jeunes parents (1/3)	19 /341	5,6%	4,4	27%	Participants hors IDF : 30%
09/12/2025	Cycle de webinaires sur le sommeil : Le sommeil du bébé (0-18 mois) (2/3)	22 /534	4,1%	4,4	38%	Participants hors IDF : 30%

Le faible taux de participants provenant du RPVM doit nous interroger sur le mode de communication et de diffusion de ces webinaires. Il avait été décidé courant 2025 de ne communiquer plus que par newsletter, pouvant expliquer la diminution du taux de participation au mois de juin ; le réseau est revenu sur cette décision pour communiquer par mailing auprès de ses adhérents également. En ce qui concerne le cycle de webinaires sur le sommeil, organisé avec le

réseau Morphée, le webinaire a très rapidement été complet, pouvant expliquer en partie le peu de professionnels du RPVM. Cependant, tous les webinaires sont disponibles en rediffusion sur la base documentaire, accessible aux adhérents.

- **Webinaires du dispositif SOS Allaitement IDF**

- 28/04/2025 : « Allaitement en situation de grande précarité »

Webinaire coorganisé par les 7 DSRp d'Ile de France dans le cadre du dispositif SOS allaitement, assuré plus spécifiquement par le sous-groupe de travail évènementiel, et en partenariat avec le réseau SOLIPAM

Participation : 103 participants pour 171 personnes inscrites (taux de participation : 60.2%) parmi lesquels 11% étaient des professionnels du Val de Marne.

Note de satisfaction globale : 4.4/5

- **Webinaires menés dans le cadre du projet CPAM « Vaccination contre la coqueluche » (cf. partie 6)**

- Série : « Vaccination contre la coqueluche : Agir au quotidien »
 - 19/06 : Partie 1 : Données scientifiques et perspectives de recherche
 - 30/06 : Partie 2 : Aspects pratiques pour les professionnels de santé
- Série : « Actions innovantes : vaccination contre la coqueluche »
 - 30/10 : Partie 1 : Enseignements et perspectives
 - 06/11 : Partie 2 : Calendrier vaccinal et enjeux
- « Coqueluche et grossesse : un webinaire pas comme les autres ! » le 09/12

- **Webinaires régionaux SEV sur le déploiement et le lancement du parcours SEV Santélien**

Un travail préparatoire a été mené au cours de l'année 2025 avec Sesan avant le lancement du nouveau logiciel le 4 novembre 2025

Des formations ont eu lieu de juin à novembre 2025 (18 participants RPVM).

- ✓ 2 formations en présentiel du RPVM pour une prise en main progressive et autonome du logiciel
- ✓ 2 webinaires d'information animés par SESAN
- ✓ 7 webinaires de formation animés par les DSRP franciliens (2 animés par le RPVM) à destination de tous les médecins pilotes, psychomotriciens et secrétaires d'inclusion

- ✓ Formation sur site pour les professionnels de deux centres d'inclusion RPVM : CHU Bicêtre et CHI Villeneuve St Georges
- ✓ Mise à disposition d'outils pédagogiques qui ont permis l'accompagnement des différents utilisateurs :
 - site de e-learning avec fiches et vidéos tuto
 - 3 cas pratiques avec solutions pour la prise en main
 - 4 guides utilisateurs pour tenir compte des usages des différents professionnels (réseaux, médecins pilotes, psychomotriciens et secrétaires d'inclusion)

2. Travail collaboratif

a. Groupe de travail départemental IVG

Ce groupe de travail co-piloté par Dr. MENARD, gynécologue obstétricien référent des centres de santé sexuelle départementaux et la sage-femme coordinatrice du RPVM se réunit habituellement deux fois par an depuis 2015, et s'est réuni une seule fois en 2025 le 11/04/2025.

Ce groupe de travail est composé de 17 membres ; pour une bonne représentativité des acteurs du territoire y participent :

- Pour les hôpitaux de Saint Maurice : 1 cadre de santé et 1 secrétaire
- Pour le CHI Créteil : 2 sage-femmes
- Pour le CHI Villeneuve Saint Georges : 1 gynécologue-obstétricien et 1 sage-femme
- Pour le CHU Bicêtre : 1 médecin référent du centre d'orthogénie et 1 conseillère conjugale et familiale
- Pour les CMS : 1 médecin généraliste et une infirmière
- Pour le secteur libéral : 1 médecin généraliste et 1 sage-femme
- Pour la PMI : 1 gynécologue-obstétricien
- Pour le planning familial : 1 gynécologue obstétricien
- Pour les CPTS : 1 sage-femme
- La sage-femme coordinatrice du REVHO et celle du RPVM

Décisions du GT :

- Campagne de communication autour de l'IVG à mener lors de la Semaine de la Santé Sexuelle en juin 2025
- Validation du dépliant sur l'IVG du RPVM

b. Groupe de travail départemental VFF

Le groupe de travail co-piloté depuis 2015 par le RPVM, l'association TREMPLIN94 et Madame MARTIN, déléguée à l'égalité femmes-hommes à la préfecture du Val-de-Marne, est, depuis 2023, scindé en deux groupes.

Groupe de travail piloté par madame MARTIN

Participation du RPVM au groupe de travail « Prévention et accompagnement des femmes et des filles victimes de mutilations sexuelles » le 06/10.

Groupe de travail piloté par la sage-femme coordinatrice du RPVM

Ce groupe réunit un représentant de chaque maternité, un représentant de la PMI, un représentant de la maison des femmes du CHU Bicêtre et un représentant de l'association TREMPLIN 94.

Objectifs de ce groupe :

- Améliorer le parcours des femmes victimes entre la ville, la PMI et l'Hôpital par le biais d'une meilleure connaissance des acteurs entre eux
- Permettre un partage d'expérience et des pratiques
- Identifier les parcours de prise en charge, les personnes et lieux ressource
- Réfléchir aux axes d'amélioration nécessaires et possibles
- Transmettre ensuite, via la sage-femme coordinatrice du RPVM, les constats des professionnel.le.s de terrain au groupe de travail piloté par Madame MARTIN

Ce groupe s'est réuni le 03/10/2025. Décisions :

- Interroger la possibilité d'ouverture de permanences Tremplin 94 aux autres maternités
- Travailler au renforcement des liens entre l'UAPED et les référentes VFF
- Etudier la possibilité d'une convention inter-maternités pour le transfert de patientes dans le cadre d'une mise à l'abri.

c. Groupe de travail PTSM

Le RPVM avait participé au groupe de travail coordonné par M. Andrew CANVA en 2024, à l'issue duquel un diagnostic territorial partagé a été élaboré. Celui-ci devait se poursuivre par l'élaboration du Plan Territorial de Santé Mentale en 2025. Le RPVM n'a pas été convié aux réunions.

d. Groupe de travail régional SOS Allaitement IDF

Concernant le fonctionnement du dispositif et les indicateurs concernant le Val-de-Marne, se référer à la partie A-11. Le RPVM a participé aux groupes de travail suivants :

- Groupes de travail les 13/01, 21/03, 22/05, 16/09 et 04/12
- Comité de pilotage le 27/06
- Sous-groupes de travail :
 - « **Evènementiel** » : membre puis pilote de ce sous-GT ; organisation d'un webinaire (cf partie C-1)
 - « **Indicateurs** » : analyse des indicateurs du dispositif et création d'un poster pour la 19^e Journée des DSRP

e. Commission régionale santé mentale

Commission pilotée par Madame CRENN-HEBERT, référente périnatalité à la direction de l'offre de soin, ARS Ile de France, ce groupe ne s'est pas réuni en 2025.

f. Commission régionale en périnatalité

Commission pilotée par Madame CRENN-HEBERT, ce groupe ne s'est pas réuni en 2025.

Cependant, le RPVM a participé à une réunion entre les DSRP et les référents périnatalité de la DOS et de la DSP de l'ARS Ile de France le 09/12. Il y a été décidé de mener un travail commun concernant le recensement des ressources en maternité, en vue de la gradation des soins.

g. Groupe de travail de la cellule AIMA

L'activité de la cellule AIMA fait l'objet d'un bilan dédié. Le RPVM, représenté par la sage-femme coordinatrice et la coordinatrice administrative, a participé aux Comités de suivi le 06/03 et 20/06 et au groupe de travail le 16/09. Décisions :

- Sensibilisation des professionnelles de la cellule aux problématiques périnatales et à la précarité, au travers de participation à une journée EPU et à une journée d'observation auprès de la PMI de Paris
- Diffusion auprès des maternités d'Île-de-France des résultats de l'enquête menée sur la procédure d'urgence
- Prise en main des webinaires régionaux : formation par la sage-femme coordinatrice du RPVM.

h. Groupe de travail régional dépistage de la surdité néonatale

Le Groupe de travail habituel piloté par Madame Valérie GAUTHEREAU, coordinatrice du CFDNA, ne s'est pas réuni en 2025.

i. Groupe de travail coordination périnatale

Groupe de travail réunissant les sages-femmes des 7 DSRP, s'étant réuni les 24/01, 14/02, 21/03, 11/04, 16/05, 20/06, 26/09, 31/10. Les objectifs sont :

- Echanger sur les pratiques et les difficultés ; réfléchir aux solutions possibles.
- Construire des projets régionaux (webinaires, continuité de service en période estivale, cartographie des ressources en santé mentale ...).

Des réunions entre les sages-femmes coordinatrices et les coordinations administratives des différents DSRP ont eu lieu les 24/01, 16/05 et 12/12.

j. Groupe de réflexion mortalité infantile

Depuis 2023, face au constat de la hausse de la mortalité infantile dans le Val-de-Marne, un travail de réduction de la mortalité infantile est mené au niveau départemental. Ce travail avait permis de faire un état des lieux, recueillant les données liées à l'évolution de la mortalité infantile à travers différents indicateurs. Le RPVM participe au Comité de pilotage composé également de l'ARS, la DD94, la PMI et la CPAM – le RPVM y est représenté par la sage-femme coordinatrice. Ce comité s'est réuni les 27/01, 26/03, 04/06, 17/09 et 16/10 pour :

- Elaborer le Plan d'actions départemental de réduction de la mortalité
- Préparer la Soirée annuelle de restitution des travaux sur la réduction de la mortalité infantile, qui a eu lieu le 20/11/2025

Ce travail sera poursuivi en 2026.

k. Groupe de travail départemental coordination MPS

Ce groupe, initié en 2023, a pour objectifs :

- Echanger sur les pratiques, les difficultés rencontrées
- Réfléchir à des outils communs

Ce groupe de travail sera à reprendre en 2026.

I. Groupe de travail régional Addictions

Groupe de travail régional mené avec les autres DSRP francilien, et participation du DAPSA. L'objectif est de proposer une exposition itinérante sensibilisant le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF) et le Trouble du Spectre de l'Alcoolisation Fœtale (TSAF) au sein des maternités, lors de la journée mondiale sur le SAF. A cette fin, une série de 3 kakémonos a été construite au sein du GT : ce projet doit se finaliser en 2026.

Participation aux réunions les : 29/04, 19/05, 10/06, 24/06 et 08/09.

m. Groupe de travail régional Littératie en Santé

Groupe de travail porté par Mme Cécile CAZE, cheffe de projet « Appui aux dossiers stratégiques en périnatalité », au département Périnatalité – Santé des femmes – Santé des enfants à l'ARS, et par Mme Pauline JOUANNET, cheffe de projet « Innovation en santé » à l'ARS.

Objectifs :

- Evaluer le niveau de littératie des femmes en périnatalité au travers du *Health Literacy Questionnaire* (HLQ)
- Proposer des actions concrètes pour améliorer le niveau de littératie

4 territoires se sont portés pilotes volontaires : sur le Val-de-Marne, la PMI s'est engagée sur ce projet. Le RPVM est représenté par la sage-femme coordinatrice.

Le diagnostic territorial du niveau de littératie en santé, débuté en 2023, s'est poursuivi en 2024 et a permis l'élaboration d'un plan d'actions pour améliorer le niveau de littératie en santé.

Participation au groupe de travail le 02/04 : présentation du guide élaboré par l'ARS et par l'Association « Pas de Côté en santé ».

n. Groupe de travail formation SEV IdF

Elaboration du calendrier, des outils/documents communs et des programmes avec les pédiatres coordinatrices des réseaux franciliens.

Discussion sur la poursuite du programme socle commun régional de formation SEV.

Retour d'expérience et propositions d'amélioration pour les prochaines sessions.

Réunions les 11/02/2025, 24/06/2025, 23/09/2025 et 16/12/2025.

o. Ateliers avec SESAN pour évolution HYGIE SEV vers Santélien

Ce groupe de travail réunit des membres des coordinations SEV franciliennes + SESAN + ARS.

Objectif : identifier les besoins des équipes SEV pour adapter Santélien au parcours SEV

Deux ateliers en présentiel du RPVM pour une prise en main progressive et autonome du logiciel : les 03/07/2025 et 05/09/2025.

En outre, travail en lien avec l'équipe du Département SESAN de traitement des données pour les indicateurs du tableau de bord SEV (sev-stat-sesan) de suivi d'activité et de développement des enfants suivis.

p. Groupe de travail avec les fédérations

- FFRSP :

Groupe de travail « Formations »

Objectif :

La FFRSP a lancé un nouveau groupe de travail fin mars sur le thème de la **formation** dans l'optique d'une mise en commun de documents, outils, méthodes, expériences Conseils d'administration, AG et journée annuelle de la FFRSP

Le réseau a aussi participé aux CA et AG de la FFRSP.

Groupe de travail indicateurs SEV

Objectif : disposer d'un recueil de données en population, en routine et en continu pour évaluer la qualité des inclusions et du suivi et améliorer les connaissances sur la santé et le développement de la population SEV.

Réunions les 18/07 et 19/12/2025, restitution point d'avancement à la journée SEV FFRSP 28/11/25.

- FACS : Groupe de travail « certification QUALIOPI et communication ».

Objectifs :

La FACS, en devenant organisme de formation agréé QUALIOPI, va permettre à ses adhérents de bénéficier de la certification. Des réunions de travail ont été organisées pour engager réflexions et travaux sur l'organisation et la mise en place de la certification pour certaines de nos formations.

Le réseau a aussi participé aux CA et AG de la FACS.

3. Actions auprès de structures, établissements partenaires

- Travail partenarial institutionnel régulier : DPMI, CPAM et ARS (délégation départementale et régionale)
- Travail partenarial avec les CMS, CLS et associations du territoire :
 - CMS : rencontre avec le CMS de Fontenay-sous-Bois le 16/10
 - CLS : rencontre du CLS de Créteil le 17/10

- Associations : rencontre du CHU de Villeneuve-Saint-Georges le 28/10
- Collaboration étroite avec les 8 maternités du territoire sur l'ensemble des questions de périnatalité
 - Faits marquants : problématique de rupture générale au niveau du Val-de-Marne de l'approvisionnement en carnets de santé au mois d'août. Problématique remontée au Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne : réunion organisée avec l'ensemble des maternités et le service Logistique du Conseil Départemental, aboutissant à un changement de fonctionnement en interne pour permettre l'approvisionnement régulier des ES en carnets de santé et éviter une nouvelle rupture de stock.
 - Evènements :
 - Financement partiel de la soirée de lancement de l'unité SAMa le 13/03
 - Tenue d'un stand RPVM lors de la Journée d'Etudes Paramédicales en Néonatalogie organisée au CHIC le 01/04
- Travail partenarial avec l'URPS Sages-femmes : rencontres les 08/10 et 26/11.

4. Actions de coopération avec les autres réseaux

DAC

Une rencontre serait à prévoir avec les DAC Est et DAC Ouest, afin de pouvoir réfléchir aux possibilités de travail partenarial concernant le parcours patient.

SOLIPAM :

- Travail partenarial : participation au groupe de travail organisé par SOLIPAM le 02/06.
- Organisation d'un séminaire conjoint « Orientation et accompagnement des femmes enceintes et accouchées en situation de grande précarité » le 15/05/2025 (cf A-5 et C-1)

REVHO : lien partenarial régulier, participation du REVHO au GT IVG

DAPSA : Rencontre de l'équipe le 21/10 pour réfléchir aux possibilités de travail partenarial sur le Val-de-Marne

Autres DSRP

- Contribution, au même titre que les autres DSRP d'Ile de France, à l'organisation de la 19^{ème} journée des réseaux le 13 novembre 2025. Réunions préparatoires les 10 et 29/04 et 28/05.
- Organisation et pilotage de webinaires régionaux (cf partie C-1)
- Séminaire des DSRP organisé par l'ARS IDF le 16/06/2025.
- Réunions régulières entre sage-femmes coordinatrices des DSRP franciliens.
- 10 réunions des coordinateurs administratifs des DSRP franciliens (réflexions sur et mise en place de documents mutualisés, échanges et questionnements autour des missions, travaux juridiques, RH, etc).
- 6 réunions RGPD avec les DSRP IDF et le cabinet ACCENS (poursuite de la mise en conformité).

STARAQS

Participation au webinaire et au séminaire organisés par la STARAQS, en lien avec les autres DSRP. Participation à une RMM inter-DSRP menée par la STARAQS.

CPTS

Le RPVM travaille en proche collaboration avec l'ensemble des CPTS du territoire qu'elles soient en fonctionnement ou en cours d'élaboration, et répond régulièrement à des demandes de « mise en lien » entre professionnel.le.s afin de contribuer au parcours d'un patient ou à l'élaboration d'un projet de santé.

CPTS Champigny : rencontrée en 2023, une réflexion était menée sur un projet de périnatalité.

CPTS Saint Maur : rencontre le 07/02/2025, travail sur l'IVG et le parcours périnatalité.

CPTS Autour du Bois : travail partenarial régulier autour des projets de la CPTS tels l'IVG ou le repérage de la dépression du post-partum, rencontre le 03/10/2025.

CPTS Autour du patient : travail partenarial autour de la santé mentale périnatale, rencontre le 15/09.

CPTS Alfortville : rencontre et réflexion sur le projet de périnatalité de la CPTS en 2024.

CPTS de la Bièvre : rencontre le 03/02 et 03/10 concernant le parcours des femmes en périnatalité et l'EPP-EPNP.

CPTS Sucy-Noisieu : travail partenarial sur la thématique de l'IVG mené en 2023.

CPTS OCTAV : travail partenarial, rencontre en 2024.

CPTS Vitry : rencontre en 2024 pour soutien dans la construction de leur projet en périnatalité.

Participation à la réunion inter-CPTS sur l'IVG le 12/09.

Un temps d'échange avec les CPTS n'ayant pas pu être rencontrées en 2025 sera à prévoir en 2026.

5. Projets menés en partenariat

En 2025, le RPVM s'est impliqué sur plusieurs projets différents.

- **Evaluation des sorties précoces en maternité – étude BbDOM94**

Le projet d'étude intitulé "Vécu du retour à domicile post-natal précoce par les mères et les professionnels de santé : enquête qualitative" (acronyme : BbDom94) est mené par la Délégation de Recherche en Santé et Innovation (DRSI) du CHI Créteil et financé majoritairement par le RPVM.

Objectifs :

- Evaluer le parcours de soins post-natal précoce, du point de vue des mères et des professionnels impliqués dans le suivi
- Recenser les besoins des familles en termes d'accompagnement et d'organisation du retour à domicile précoce

L'intérêt principal de cette étude est de pouvoir dégager des pistes d'amélioration du parcours actuel en sortie de maternité.

Le projet a reçu un financement complémentaire fin 2025, permettant de recruter les chercheurs menant les entretiens. Le début de l'étude est prévu en 2026.

Le RPVM est représenté au niveau du Conseil scientifique.

- **DESTINI**

Projet porté par l'équipe de néonatalogie du CHIC et l'UPEC, portant sur la formation aux soins critiques du nouveau-né. Ce projet a été mené en réponse à un AAP de l'ARS et est décliné en 2 branches :

- Formation initiale : TUTO-Néo : parcours pédagogique numérique (e-Learning) centré sur les soins critiques au nouveau-né et décliné en 5 modules, à destination des étudiants lors de leur formation initiale
- Formation continue : SIMU-Néo : parcours de formation complémentaire par séances de simulation *in situ* à la réanimation néonatale, à destination des professionnels de santé en charge de la réanimation néonatale.

Le RPVM a co-financé le projet sur fonds propres, permettant la formation de formateurs ainsi que l'achat de matériel pour la réalisation des formations à la réanimation néonatale par simulation. En contrepartie, l'équipe de DESTINI s'est engagée à former à minima 2 maternités du Val-de-Marne annuellement.

Le projet a débuté fin 2025, avec une première formation des équipes de la maternité de l'Hôpital Privé Armand Brillard le 20/11/2025 (cf. partie C-1)

6. Réponse à appel à projet de la caisse primaire d'assurance maladie du Val de Marne

L'année 2025 a été particulièrement dynamique en matière d'Appels à Projets pour le RPVM. D'une part, le Projet CPAM Périnatalité et Santé Environnementale, qui a été remporté en 2023, a été mis en œuvre tout au long de l'année 2025. D'autre part, le Projet CPAM Actions Innovantes – Vaccination contre la Coqueluche a été remporté fin 2024 et a débuté en décembre de la même année pour se poursuivre tout au long de l'année 2025. Ces deux projets ont un rapport d'activité dédié.

Le projet CPAM PÉRINATALITÉ ET SANTE ENVIRONNEMENTALE :

Concernant le projet CPAM PÉRINATALITÉ ET SANTÉ ENVIRONNEMENTALE, celui-ci s'est déroulé en 2025 et ne sera pas reconduit en 2026. Un atelier d'une durée de 1h30 a eu lieu chaque mois dans divers centres d'hébergement d'urgence du département. Ces ateliers avaient pour objectif de promouvoir la prévention et la sensibilisation autour de la périnatalité et de la santé environnementale, en tenant compte des besoins des femmes enceintes. Ils ont permis aux femmes enceintes, qu'elles aient ou non des enfants, ainsi qu'à leurs partenaires, d'accéder à des informations médicales cruciales pour mieux appréhender leur corps de femme avec ou sans grossesse, leur physiologie et leur état émotionnel. En outre, des renseignements administratifs ont été fournis pour les aider à s'orienter plus efficacement vers les institutions et les soins nécessaires, tout en contribuant à réduire les inégalités par rapport à la population générale.

L'âge moyen des participantes à ces ateliers était de 33 ans, avec une moyenne de 2,5 enfants par femme. Chaque atelier reflétait bien le profil des femmes présentes, prenant en compte des critères tels que l'âge, la nationalité, le nombre d'enfants et la couverture vaccinale. Des supports pédagogiques variés ont été utilisés pour illustrer les interventions, incluant des poupons, des bouts de seins en silicone, des valisettes de contraception, des coussinets d'allaitement, des tire-laits, des violentomètres et des respectomètres, ainsi que le matériel nécessaire à l'animation, tel que des ordinateurs, des projecteurs, des paperboards et des jeux de cartes pédagogiques. Les animateurs, experts dans leur domaine, ont apporté une perspective pédagogique enrichissante à ces ateliers.

Les animateurs intervenaient dans leur domaine de spécialisation apportant leur recul pédagogique ainsi que leur expérience. Les profils étaient confondus – hospitaliers, libéraux voire les deux grâce à leur recul d'expérience.

Des outils de communication ont été mis en place afin de rendre les ateliers plus attractifs et inviter par conséquent les femmes et les hommes en question.

Outils de communication (cf Annexes) : 6 affiches de sensibilisation et d'invitation.

Le projet CPAM ACTIONS INNOVANTES - VACCINATION CONTRE LA COQUELUCHE :

En 2024, le RPVM a remporté le projet : Actions Innovantes – Vaccination contre la Coqueluche.

Ce nouveau projet, à destination des femmes enceintes, notamment en situation de précarité, vise à sensibiliser et prévenir l'infection par la coqueluche. Ceci fait suite à la recrudescence de la coqueluche en 2024. Ce projet a une visée à la fois générale, en s'adressant à toutes les femmes enceintes du Val-de-Marne, et ciblée, avec un axe d'actions consacré aux femmes enceintes précaires hébergées dans des hôtels et des CHU. La sensibilisation passe par trois axes principaux et permet de faire comprendre aux femmes l'importance du vaccin contre la Coqueluche ainsi que la protection que cette dernière offre à leurs nouveau-nés. Cette sensibilisation départementale s'adresse également à l'ensemble du noyau familial qui joue un rôle important sur la protection du nouveau-né.

Le projet s'est décliné comme suit :

- La création d'un **podcast-vidéo** animé par un expert en vaccination, le Pr Lelievre. Ce podcast est destiné à toutes les femmes enceintes ainsi qu'aux hommes et femmes en lien avec les nouveau-nés, à l'échelle départementale. Il a été adressé aux grandes infrastructures liées à la périnatalité : quelques maternités du 94, quelques PMI, quelques centres maternels. Le podcast – vidéo a été disponible début 2025 et mis en ligne sur le site du RPVM ainsi que celui de la CPAM.
- L'organisation de **cinq webinaires** à l'intention des professionnels de santé, visant à rappeler les bonnes pratiques et à favoriser les échanges sur les métiers habilités à prescrire ou à administrer le vaccin contre la coqueluche (cf. C-1).
- La mise en place de **cinq ateliers** sur la vaccination contre la coqueluche, spécifiquement destinés aux femmes enceintes en situation de précarité, dans des centres d'hébergement d'urgence.

Le projet ne se poursuivra pas en 2026.

D. Partenaires

MSP→ Maison de Santé universitaire de Sucy-en-Brie ; MSP Universitaire de Saint-Maur-des-Fossés

CMS → Maï Politzer (Arcueil) ; Pierre Rouquès (Villejuif) ; Jules Guesde (Alfortville) ; CMS Champigny-sur-Marne.

ADOC 94

COMEDE

Centre EMMAÛS De Créteil : espace famille

CSS : 32 CSS Départementaux ; 14 Municipaux ; 3 CPAM ; 1 CPEF/ : MFPF ; 1 Hospitalier

CAMSP de Créteil, Champigny sur Marne, Ivry sur Seine et Vitry sur Seine

CMP de Champigny sur Marne

UPP : de Champigny-sur-Marne, Créteil, Choisy le Roi, Fontenay-sous-Bois, Chevilly-Larue, Charenton-le-Pont

Association Tremplin94 SOS femmes

Maison des Femmes de Bicêtre

AMFD

SOLIPAM

REVHO

DAPSA

3ème Rive 94

Réseau TAP

Association APCE94

FFRSP

CPTS et DAC du territoire

Service de médecine universitaire UPEC

URPS sage-femmes

CHU Emmaüs « La pépinière » à Saint Maur des Fossés

AGAPA

COALLIA

France Terre d'Asile

III Documents financiers

A. Dépenses

1/ Mission ARS

Nature de dépenses	Types de charges	Prévisionnel Année N	Réalisé Année N	Reprise de FD
Dépenses d'investissement	Equipement	500,00	118,18	
	Système d'information	500,00	539,68	
	TOTAL Dépenses Investissement	1 000,00	657,86	
Charges de personnel (... ETP)	Secrétaire 0,6 ETP	29 400,00	26 355,04	
	Assistante de coordinations 0,5 ETP		2 562,47	
	Assistante de coordination pédiatrique 1 ETP	60 300,00	52 612,29	
	Chargée de mission 0,3 ETP	15 000,00	26 760,40	
	Coordinatrice administrative 1 ETP	93 300,00	84 277,22	
	Sage-femme coordinatrice 1 ETP	100 300,00	89 366,27	
	Cotisation médecine du travail	800,00	720,00	
	Pédiatre coordinatrice MAD 0,5 ETP	65 000,00	62 965,38	
	Indemnités (tickets restaurant)	5 500,00	5 360,00	
	Développement des compétences	1 500,00	900,00	
	TOTAL Dépenses Personnel	371 100,00	351 879,07	30 000,00
Charges de fonctionnement	Locations de locaux et charges locatives	36 500,00	35 861,01	
	Assurances (hors locaux)	1 500,00	1 245,26	
	Travaux, entretien et réparations	1 500,00	1 289,25	
	Informatique et site @	6 500,00	6 449,75	
	Honoraires comptables et commissions	11 520,00	11 976,00	
	Pour les Fédérations	2 000,00	1 803,64	
	Communication + frais postaux et de télécommunication	11 000,00	9 515,10	
	Déplacements, missions, réceptions	700,00	569,66	
	Formations (et frais de bouche)	30 000,00	13 351,53	
	Frais réunion + Services bancaires	400,00	238,94	
	Charges exceptionnelles / Amortissements			5 446,04
	Fournitures administratives, de bureau	1 300,00	1 127,82	
	TOTAL Dépenses Fonctionnement	102 920,00	83 427,96	5 446,04
Rémunérations spécifiques	Médecins pilotes	25 480,00	22 080,00	
	Psychomotriciens	23 000,00	23 000,00	5 300,00
TOTAL		523 500,00	481 044,89	40 746,04

2/ Missions CPAM

CPAM "Périnatalité et santé environnementale" (2024-2025)

Nature des dépenses	Nature des prestations	Prévisionnel Année N	Budget accordé	Réalisé Année N
Charges de personnel (salaires + charges)	Chargées de mission et intervenants	15 300 €		10 827 €
	TOTAL Charges de personnel	15 300 €		10 827 €
Section Fonctionnement (prestations)	Frais formations, achats divers	3 700 €		2 091 €
	TOTAL Fonctionnement	3 700 €		2 091 €
Total		19 000 €	9 500 €	12 918 €

→ 12 918 € ont été utilisés

- 9 500 € sur le budget 2025 dédié

- 3 365 € sur les fonds dédiés 2024

↔ Solde = -53 € pris sur fonds propres

CPAM "Actions innovantes - Vaccination contre la coqueluche" (2024-2025)

Nature des dépenses	Nature des prestations	Prévisionnel Année N	Réalisé Année N
Charges de personnel (salaires + charges)	Rémunération de la chargée de mission et des coordinations	23 670 €	18 663 €
	TOTAL Charges de personnel	23 670 €	18 663 €
Section Fonctionnement (prestations)	Frais formations, achats divers	2 430 €	4 051 €
	TOTAL Fonctionnement	2 430 €	4 051 €
Total		26 100 €	22 714 €

→ 22 714 € ont été utilisés

- 20 114 € sur le budget 2025 dédié
- 2 600 € sur les fonds dédiés 2024

↔ Solde (FD) = 5 986 €

B. Recettes

Sources de financement	Financement	Perçu année 2025	Prévisionnel année 2026
	ARS Réseau (lignes du CPOM)	469 500 €	499 500 €
	ARS PPS (Prévention Promotion de la Santé)	24 000 €	24 000 €
	ARS autres financements (reprise de FD)	40 746 €	
	Communes		
	Conseil départemental (subventions)		
	Conseil régional		
	Financements privés (Fondations...)		
	Autres (CPAM)	35 600 €	
	Total	569 846 €	523 500 €

Reliquats de l'année 2025 au 31/12/2025	Reliquats	Montant
	FIR Réseau (lignes CPOM)	267 273 €
	Hors FIR Réseau	
	Total	267 273 €

C. Fonds dédiés

Année	Montant de la subvention non consommée	Destination d'origine par section budgétaire	Commentaires	
2018	38 232,35	Dotation SEV et AUDITION		38 232 €
2019	8 716,00	Dotation SEV et AUDITION		8 716 €
2020	28 611,00	Dotation SEV et AUDITION		28 611 €
2021	3 310,00	Dotation SEV et AUDITION 2021		3 310 €
2022	37 883,28	CPOM 2022 Salaires	Solde au 31/12/2024 : 67 883 € > Reprise de 30 000 € suite RAC 2025 >> Solde au 31/12/2025 : 37 883 €	50 849 €
	12 965,37	Dotation SEV et AUDITION 2022		
2023	25 957,00	CPOM 2023 Salaires		57 279 €
	28 082,36	CPOM 2023 Fonctionnement	Solde au 31/12/2024 : 33 528,40 € > Reprise de 5 446,04 € pour amortissements - reste à reprendre 5071,24 € d'ici 2030 >> Solde au 31/12/2025 : 28 082,36 €	
	3 240,00	Dotation SEV et AUDITION 2023		
2024	110,00	CPOM 2024 Investissements		37 820 €
	19 406,58	CPOM 2024 Salaires		
	12 203,89	CPOM 2024 Fonctionnement		
	6 100,00	Dotation SEV et AUDITION 2024	Solde au 31/12/2024 : 11 400 € > Reprise de 5 300 € pour s de psychomot prévisionnée l'année dernière suite au changement calcul (N.B : retour en arrière cette année) >> Solde au 31/12/2025 : 6 100 €	
2025	342,14	CPOM 2024 Investissements		42 455 €
	19 220,93	CPOM 2024 Salaires		
	19 492,04	CPOM 2024 Fonctionnement		
	3 400,00	Dotation SEV et AUDITION 2025		
TOTAL FIR	162 698,22			
TOTAL Dotation SEV et AUDITION	104 574,72			
TOTAL	267 273 €			

IV Perspectives pour l'année 2026

A. Organiser les parcours de soins adaptés aux enjeux nationaux et régionaux

1. Organiser la réponse aux demandes d'IVG

- Améliorer l'offre de soins en matière d'IVG sur le département en travaillant notamment à réduire les flux sortants
- Accompagner les structures pour leur permettre de pratiquer davantage d'IVG ; augmenter notamment le nombre de professionnel.le.s formé.e.s à la pratique des IVG à 16 SA dans chaque établissement.
- Améliorer la prise en charge en urgence des IVG 16SA
- Augmenter l'offre d'IVG sous anesthésie locale
- Continuer à mieux recenser les professionnel.le.s de ville pratiquant les IVG et actualiser l'annuaire ressource par le biais d'un questionnaire adressé à tous les adhérent.e.s ; les inciter à remplir un formulaire sur le site IVG les adresses.
- Envisager de faire signer la charte REVHO des bonnes pratiques aux échographistes recensé.e.s comme réalisant des échographies de datation sans être identifié.e.s pour le dépistage de la trisomie 21.
- Favoriser la pratique des IVG instrumentales par les sage-femmes
- Orienter les femmes en demande d'IVG
- Continuer à mettre à disposition un annuaire estival des présences d'échographistes sur le Val de Marne pratiquant les échographies de datation lors d'une demande d'IVG
- Diffuser de nouveau le dépliant IVG du RPVM auprès des partenaires lors de la semaine de la santé sexuelle
- Participer à l'actualisation du plan régional de facilitation d'accès à l'IVG, en collaboration avec les acteurs du terrain

2. Elaborer et décliner le parcours de soins des femmes et des enfants en fonction de l'offre de soins locale, notamment en référence aux parcours de soins identifiés par la HAS

Dépistage néonatal de l'audition

- Délivrer à chaque maternité, de manière annuelle, l'exhaustivité de leur dépistage sur le suivi auditif afin d'améliorer les éventuels écarts statistiques de leur activité

- Poursuivre la formation ou les mises au point des professionnels
- Poursuivre les efforts pour limiter toujours davantage le nombre de primo-tests non faits ou non tracés et le nombre d'enfants perdus de vue
- Poursuivre la prise de contact avec les ORL du territoire pour étoffer l'annuaire précité et fluidifier au maximum les délais des RDV
- Accompagner les maternités pour se mettre en conformité en matière de matériel (nombre d'appareil, maintenance selon la garantie d'achat, renouvellement)
- Réaliser un état des lieux régional des ressources de chaque ES concernant le matériel de dépistage auditif
- Organiser une soirée sur la thématique de l'audition, du dépistage à la prise en charge, afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs sur le sujet

EPP

- Poursuivre la formation des professionnel.le.s en changeant le format des formations pour en améliorer l'attractivité
- Continuer d'informer les professionnel.le.s sur le caractère obligatoire de cet entretien
- Développer les canaux de communication auprès du public et des professionnel.le.s sur ce thème notamment grâce au partenariat avec la CPAM
- Contribuer à améliorer les pratiques pour que l'EPP soit réellement un acte indépendant de toute consultation ou ouverture de dossier
- Travailler avec nos partenaires sur le moyen de mieux recenser et évaluer ces entretiens.

Violences

- Poursuivre le partenariat avec l'association Tremplin 94
- Développer le partenariat avec la maison des femmes de Bicêtre
- Faciliter le dépôt de plainte même en dehors des commissariats
- Actualiser l'annuaire ressource avec notamment les contacts des référents en commissariat
- Participer au groupe de travail VFF piloté par Madame MARTIN, déléguée à l'égalité femmes-hommes auprès du préfet
- Aboutir à la signature d'une convention départementale des prises en charge des femmes victimes de violences
- Poursuivre l'animation du groupe de travail entre professionnel.le.s des 8 maternités, de la PMI et de Tremplin 94 afin de permettre un partage d'expérience et de fluidifier les parcours
- Réfléchir à la possibilité d'élargir les permanences tremplin 94 en maternité aux maternités privées du département

Santé mentale

- Proposer une formation « Psychiatrie et périnatalité »
- Poursuivre l'état des lieux du fonctionnement des maternités en termes de repérage, prise en charge et orientation
- Reconduire la formation à l'Entretien Postnatal Précoce
- Améliorer le partenariat avec les unités mère-bébé pour le pôle périnatalité du réseau
- Rendre public le travail de recensement des ressources territoriales et initier une réflexion collective sur un parcours fléché et gradué, facilitant l'orientation des femmes

Vulnérabilité sociale

- Poursuivre le travail partenarial avec SOLIPAM
- Poursuivre le partenariat avec les équipes mobiles du département et contribuer à leur visibilité
- Développer le partenariat avec les EDS du département
- Soutenir l'unité SAMa dans ses missions

Gradation des soins

- Recensement des ressources en maternité en vue de la gradation des soins

Indicateurs

- Continuer à suivre les indicateurs de santé périnatale et de suivi des enfants vulnérables
- Réfléchir aux actions possibles en lien avec les indicateurs défavorables
- Contribuer à réduire le taux de mortalité infantile, par la poursuite du travail engagé conjointement avec l'ARS IDF, l'ARS DD94 et la PMI dans le cadre du groupe de réflexion et du séminaire sur la mortalité infantile

SEV

Poursuite de l'animation du réseau professionnel départemental pour un maillage territorial visant à favoriser le parcours et les orientations des enfants et de leurs familles.

Le pôle SEV va également travailler à :

- ✓ l'identification de médecins pilotes de ville (CMS, CPTS...)
- ✓ l'adressage aux orthophonistes, à réfléchir avec quelques professionnelles partenaires
- ✓ la consolidation du partenariat avec les CAMSP du département et développer les liens avec la médecine scolaire

B. Aider et accompagner les acteurs de l'offre de soins

1. Offrir un appui méthodologique aux acteurs locaux de la périnatalité en matière d'organisation, de coordination et d'évaluation de la prise en charge sur le territoire

Parcours sortie de maternité

- Revoir le fonctionnement de NuHo afin d'optimiser le parcours de soins en sortie de maternité
- Poursuivre le travail de mise en lien maternité-PMI-CPTS
- Lancer le projet d'évaluation BbDom94 afin de dégager des pistes d'amélioration du parcours de soins en cas de sortie précoce

Orienter les demandes d'IVG notamment celles après 14sa

Renforcer le partenariat avec les sages-femmes travaillant en plateau technique ou réalisant des accouchements à domicile

- Participer à la commission régionale sur l'AAD et l'accouchement en plateau technique organisé par l'ARS IDF, offre de soins
- Faciliter et sécuriser le parcours patient
- Améliorer pour cette patientèle l'accès au primo-test du dépistage néonatal de l'audition

Promotion, accompagnement, soutien de l'allaitement maternel

- Poursuivre le travail au sein du dispositif SOS Allaitement IDF et contribuer à son bon fonctionnement
- Actualiser régulièrement et enrichir l'annuaire ressources
- Augmenter le nombre d'écoutant.e.s
- Reconduire la formation allaitement proposé chaque année à nos adhérent.e.s

Démarche qualité des échographies fœtales

- Actualiser en temps réel le listing des échographistes identifiés pour le dépistage de la trisomie 21
- Poursuivre le contrôle qualité
- Poursuite de suivi des régularisations de diplôme : obligation d'avoir un DIU pour les professionnels ayant débuté la pratique des échographies fœtales à partir de 1997 (arrêté de 2018)

Projet Réduction de la Mortalité Infantile

- Poursuivre le travail engagé au niveau départemental, au travers d'actions ciblées (fiches actions)
- Participation au comité de pilotage
- Participation et organisation de la soirée annuelle de restitution des travaux

2. Former les professionnels de la santé périnatale

Programme prévu pour le 1^{er} semestre de 2026 :

- « Femmes enceintes : Environnement et Santé » : session théorique par FEES le 22 et 23/01 → complet
- « Allaitement maternel : accompagner les femmes allaitantes » par Michelle Bachelard le 12/02 → complet
- « Périnatalité et addictions : formation théorique » par le Dr. Sarah Coscas le 26/03
- « Périnatalité et addictions : atelier » par le DAPSA le 02/04
- « Deuil périnatal » par Juliette Deron et Katia Esteves le 19/05
- Formation par simulation à la réanimation néonatale : formation pour l'Hôpital Privé de Marne la Vallée le 18/06, par l'équipe DESTINI
- Formation par simulation aux gestes critiques en maternité par PANACEA

Programme envisagé (thématiques) pour le 2^e semestre 2025 : les violences sexuelles et sexistes, EPNP, formation par simulation à la réanimation néonatale, dépression du post-partum, allaitement maternel.

Webinaires régionaux prévus :

- « Le sommeil de l'enfant vulnérable et de l'enfant atteint de troubles neurodéveloppementaux » le 19/03
- « Vaccination pendant la grossesse et en péri-partum » le 30/03
- « Contaminants dans le lait maternel : état des connaissances et recommandations » le 07/05
- Ictère néonatal et parcours ville-hôpital le 09/06

Suivre la mise en œuvre du projet DESTINI avec la formation par simulation de 2 maternités à la réanimation néonatale.

3. Diffuser des informations ascendantes vers les autorités sanitaires et descendantes à l'intention des professionnels, des structures et des usagers

- Animer et actualiser régulièrement le site internet espace public et espace professionnel.
- Alimenter et transmettre les informations sur LinkedIn (y compris la newsletter mensuelle du réseau)
- Rester vigilant aux problématiques liées en tensions RH en maternité et en réa-néonatal.
- Continuer à sensibiliser et accompagner les professionnel.le.s dans le signalement des EI et EIG
- Continuer à recenser les cas de morts maternelles sur le territoire
- Poursuivre la collaboration en place avec l'ARS DD94

4. Organisation de la 20^e Journée des DSRP

Organisation de la 20^e Journée des DSRP le 16/11/2026.

C. Maintenir la stabilité de l'équipe salariée

L'équipe est au complet. Nous attendons le retour de la sage-femme mise à disposition par la PMI, et l'augmentation de son ETP (de 0,2 à 0,5) comme cela est prévu.

V Annexes

Membres du Conseil d'administration du Réseau périnatal du Val de Marne (RPVM)

Nom, Prénom	Fonction, Etablissement
Dr GAUDRY Danielle	<i>Présidente</i>
Mr IRURETA-GOYENA Andrés	<i>Trésorier</i>
Mme DOMINGUES Maïté	<i>Sage-femme coordinatrice – CHI Créteil</i>
Dr AZCONA Barbara	<i>Pédiatre - PMI</i>
Mme MIGNONI Lisa	<i>Psychomotricienne</i>
Mme GARCIA Lucie	<i>Directrice de l'AMFD</i>
Mme DUBOURG Catherine	<i>Psychomotricienne</i>
Mme HUNAUT Anne	<i>Sage-femme cadre – Hôpital Armand Brillard</i>

MAJ 31/12/2025

Membres du Comité scientifique du Réseau Périnatal du Val de Marne (RPVM)

Le comité scientifique, inactif depuis quelques années, a été supprimé en sa forme initiale. A la place, des comités scientifiques thématiques seront proposés en fonction des sujets à traiter.

Membres du Comité T21 du Réseau Périnatal du Val de Marne (RPVM)

Nom, Prénom	Fonction, Etablissement
Dr Thibaud VERNET	<i>Gynécologue-obstétricien, Responsable échographiste CHI Créteil, Échographiste référent du RPVM</i>
Dr Vanina CASTAIGNE	<i>Gynécologue obstétricien, Responsable de l'Unité de Diagnostic Anténatal CHI Créteil</i>

Membres du Bureau du Réseau Périnatal du Val de Marne (RPVM)

Nom, Prénom	Fonction, Etablissement
Dr Danielle GAUDRY	<i>Gynécologue-obstétricienne et Présidente du RPVM</i>
Mr Andrés IRURETA-GOYENA	<i>Cadre de pôle CHI Créteil et Trésorier du RPVM</i>
Mme Catherine DUBOURG	<i>Psychomotricienne libérale - Wissous</i>
Mme Anne HUNAUT	<i>Sage-femme cadre, HP Armand Brillard - Nogent</i>

Plaquette Réseau et marque-page





Pour les professionnels avec une adhésion

- Un annuaire de professionnel.le.s
- Une base documentaire
- Des formations et des évènements
- L'agrément des échographistes pour le dépistage de la trisomie 21
- Des groupes de travail thématiques
- Des supports de communication



Pour les parents et futurs parents

- L'aide à l'accès aux soins
- L'accès à l'IVG
- L'orientation vers les professionnel.les du réseau
- Le suivi des nouveau-nés à risque
- Le dépistage néonatal de l'audition
- Des supports d'information
- Un annuaire des échographistes agréés pour le dépistage combiné de la trisomie 21 au premier trimestre

Les missions du réseau :

- Améliorer l'accès aux soins, la qualité et la sécurité des soins, en élaborant des protocoles de prise en charge communs, et en participant à la formation des acteurs de la périnatalité
- Améliorer la coordination des soins en développant un système d'information et en favorisant les échanges de pratiques entre professionnel.le.s
- Mettre en place un accompagnement médico-psycho-social de la mère et de l'enfant
- Organiser le suivi des nouveau-nés vulnérables en améliorant le dépistage de pathologies/handicaps et en favorisant une prise en charge adaptée et précoce
- Produire des données épidémiologiques de santé périnatale
- Favoriser l'accès du public aux messages de santé publique en relayant les campagnes nationales de prévention, en participant ou en mettant en œuvre des actions de promotion de la santé



- **8 Maternités**

- **6 services de néonatalogie**

- **2 services de réanimation néonatale**

- **le service de PMI**

- **des professionnel.les de ville :**

médecins généralistes,
gynécologues obstétricien.nes,
sages-femmes, pédiatres,
radiologues et échographistes,
anesthésistes, biologistes, ORL,
psychologues,
psychomotricien.nes,
conseiller.e.s conjugaux.ales et
familiaux.ales, infirmier.e.s,
diététicien.ne.s,
kinésithérapeutes,
travailleur.euse.s sociaux.ales,
pharmacien.nes...

Contactez-nous

Réseau Périnatal
du
Val de Marne

1 voie Félix Eboué
94000 Créteil

☎ 01 84 77 09 10

✉ contact@rpvm.fr

🌐 www.rpvm.fr

🌐 www.linkedin.com/in/rpvm



**Vous êtes professionnels,
futur parent
ou parent...**



**Un Réseau de
proximité
pour vous
accompagner**


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité


ars
Agence Régionale de Santé
Hauts-de-France

Plaquette IVG



Où faire une IVG dans le Val-de-Marne ?

MÉDECINS ET SAGES-FEMMES DE VILLE

Cabinets, maisons de santé, centres de santé sexuelle, centres municipaux de santé...

Vous pouvez accéder à leurs coordonnées auprès du Réseau Périnatal du Val-de-Marne
01 84 77 09 10 / 09 13
ou sur ivglesadresses.org

CENTRES HOSPITALIERS PUBLICS

Lignes directes

CHU Bicêtre : 01 45 21 22 15 / 77 50

CHI Créteil : 01 57 02 33 03

CHI Villeneuve Saint Georges : 01 43 86 20 08

Hôpitaux Saint Maurice : Doctolib / 01 43 96 60 10

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Lignes des standards

Hôpital Privé Armand Brillard : 01 43 74 32 16

Hôpital Privé de Marne la Vallée : 01 77 74 15 62

Clinique Gaston Métyvet : 01 49 76 76 49

Hôpital Privé de Vitry : 01 45 59 55 02 (ou Doctolib)

Pour en savoir plus:

<https://www.com.fr/municipales-santegivg-et-sexualite>

Adresses utiles



ivglesadresses.org

ivglesinfos.org

[ivglesinfos](https://www.instagram.com/ivglesinfos)

Centres de santé sexuelle

www.valdemarne.fr



ivg.contraception.sexualites.org



www.avoir-emental.org



Formulaire de réclamation de l'ARS

Vous avez rencontré une difficulté lors de votre prise en charge ?

Vous pouvez le déclarer auprès de l'Agence Régionale de Santé :

<https://dmat.solid.gouv.fr/commencer/formulaire-reclamation-ars>



Plateforme téléphonique IVG - N°National

0800 08 11 11

Numéro vert anonyme et gratuit

Du lundi au samedi de 9h à 20h

**Vous êtes enceinte,
Vous envisagez une
interruption de grossesse
(IVG)**



CHOISIR SA MÉTHODE

Aidé(e) du médecin ou de la sage-femme et en fonction de divers paramètres (terme de la grossesse, état de santé, etc...), vous pouvez choisir la méthode

2 méthodes sont proposées

1- L'IVG MÉDICAMENTEUSE

Elle se pratique, auprès d'un médecin ou d'une sage-femme, en ville, en établissement de santé, en centre de santé ou en centre de santé sexuelle :

- Par la prise de **deux médicaments, séparée de 24 à 48h**.
- Jusqu'à **7 semaines** de grossesse (DSA).
- Peut être réalisée tout ou partie en **téléconsultation**.

2- L'IVG CHIRURGICALE

Elle se pratique en établissement de santé ou en centre de santé sous **anesthésie locale ou générale**. L'hospitalisation ne dure que quelques heures.

Cette méthode consiste en une aspiration du contenu de l'utérus, avant la fin de la **14^e semaine de grossesse (16SA)**.

Au moment de l'IVG, il vous sera prescrit selon l'acte pratiqué :

- Des médicaments contre la douleur et une contraception
- Une visite de suivi (avec une échographie ou un bilan sanguin) 10 à 21 jours après.

L'intégralité de l'IVG est prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie, sans avance de frais

**ATTENTION AUX
DÉLAIS LÉGAUX !
PRENEZ CONTACT AU
PLUS VITE MÊME SI
VOUS HÉSITEZ**

- Si vous n'êtes pas assurée sociale, vous pouvez bénéficier d'une IVG.
- Si vous êtes mineure et que vous ne souhaitez pas informer votre famille, précisez-le dès la prise de rendez-vous.

Seule la femme concernée peut en faire la demande

Seul un médecin ou une sage-femme peut la pratiquer

Le choix d'une IVG est un CHOIX PERSONNEL encadré par la loi

- Un **entretien psycho-social** doit être proposé à toutes les femmes
- Cet entretien psycho-social est **obligatoire pour les mineures**
- Il n'existe plus de délai de réflexion imposé suite à la demande d'IVG
- Si le professionnel de santé contacté ne pratique pas l'IVG, il vous orientera vers un autre professionnel de santé afin d'être prise en charge.



Affiche IVG



Vous êtes enceinte, Vous envisagez une interruption de grossesse (IVG)

Retrouvez toutes les informations et
adresses en scannant ce QR code



Ou appelez le N° vert national
"Sexualités-contraception- IVG"

0800 08 11 11

Numéro vert
anonyme et gratuit



Plaquette SEV à destination des familles



Chers Parents,

Votre enfant a été hospitalisé à sa naissance soit parce qu'il est né trop tôt, avec un petit poids ou que sa naissance a été particulière.

Comme tous les enfants, il va avoir un suivi pédiatrique mais en raison de sa prématurité ou de sa santé, l'équipe soignante vous a expliqué qu'il serait souhaitable qu'il ait un suivi spécialisé.

Le Réseau Périnatal du Val de Marne se propose de vous accompagner et d'organiser ce suivi jusqu'à ses 7 ans.

Vous êtes libre de l'accepter ou de le refuser. Tout accord passera par la signature d'un consentement. Les informations médicales concernant votre enfant seront alors enregistrées sur un logiciel sécurisé accessible aux professionnels du réseau qui s'occupe de lui.

Le suivi des nouveau-nés dits "vulnérables" vous sera présenté durant l'hospitalisation de votre enfant.

N'hésitez pas à poser des questions à l'équipe soignante !

Le Réseau Périnatal du Val de Marne



Pour quels enfants ?

Les enfants nés **prématurément ***, avec un **petit poids *** et/ou hospitalisés pour un **problème de santé spécifique**.



Pourquoi un suivi spécialisé ?

Pour examiner les étapes progressives de son développement, telles que :

- sa motricité
- son langage
- ses apprentissages

son comportement à la maison, en société...

Ce dépistage permet de :

- détecter et de prendre en charge le plus tôt possible d'éventuelles difficultés
- mettre en place des soins adaptés en vous orientant vers des consultations et/ou structures spécialisées.

* selon critères

Le suivi de votre enfant

A conserver dans son carnet de santé

NOM/Prénom :
Médecin Pilote :
Modalités de prise de RDV :

Ses consultations "réseau"

4 mois d'AC* :

9 mois d'AC* (facultative) :

12 mois d'AC* :

18 mois d'AC* (facultative) :

24 mois d'AC* :

3 ans :

4 ans :

5 ans :

6 ans :

7 ans (fin du suivi) :

✂ AC = âge corrigé



CONTACT

Vous avez des questions sur le suivi de votre enfant ?

N'hésitez pas à contacter la coordination pédiatrique du Réseau !

☎ 01 84 77 09 11

✉ sev@rpvm.fr

Pour mieux nous connaître



www.rpvm.fr



**1 voie Félix Eboué
94000 Créteil**

Comment s'organise le suivi ?

Votre enfant sera suivi lors de **consultations spécifiques** qui durent environ 45 minutes.

Elles sont réalisées à des **âges clés** (4 mois, 12 mois puis une fois par an jusqu'à 7 ans) selon le calendrier joint.

Ce suivi spécialisé ne remplace pas le suivi médical habituel de votre enfant assuré par votre médecin traitant (généraliste ou pédiatre) !

Par qui est-il assuré ?

Par un **médecin pilote** exerçant à l'hôpital ou en ville (PMI, CMS, libéral) et qui a reçu une formation spécifique sur le neuro-développement de l'enfant.

Dans certains cas, il peut aussi être le médecin traitant (à voir avec la coordination du réseau).

Par **d'autres professionnels de santé du réseau** qui peuvent intervenir, **si besoin**, dans la prise en charge de votre enfant : orthophoniste, psychomotricien, ...



SUIVI DES NOUVEAU-NÉS DANS LE VAL DE MARNE



Votre enfant est né avec une vulnérabilité ?

Le Réseau Périnatal du Val de Marne vous propose un suivi individualisé, régulier et adapté de sa naissance à ses 7 ans



ARS
Département Régional de Santé
du Val de Marne

Affiche SOS Allaitement





SOS ALLAITEMENT IDF

**Vous rencontrez des difficultés
avec votre allaitement ?**

- ▶ Ne restez pas sans réponse
- ▶ Des professionnels de santé pour vous conseiller

0 800 800 315 Service & appel gratuits

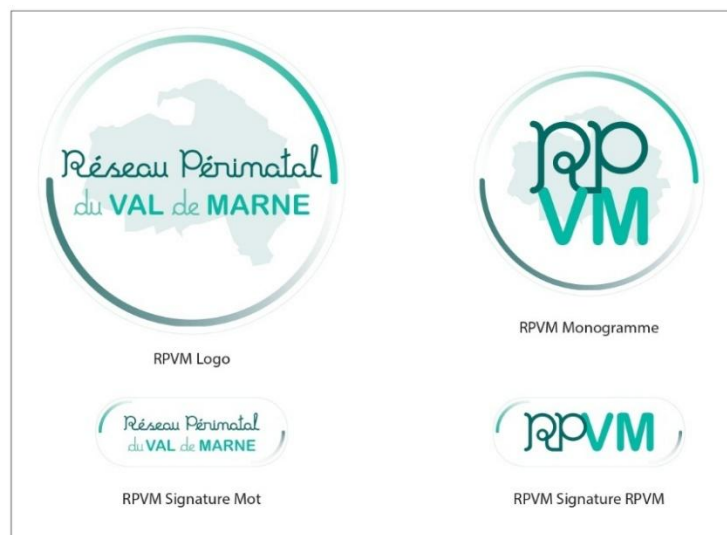
Gratuit depuis un fixe ou un portable - A partir du 1er janvier 2022

7 jours /7

- En semaine : **19h - 22h**
- Week End et Jours fériés :
10h - 13h et 18h - 21h



Charte graphique du réseau (refonte en juillet 2024)



Couleurs :

CMJN / Print	RVB / Digital
C 0 C 13 C 75 C 75 C 87 M 0 M 3 M 0 M 0 M 35 J 0 J 7 J 45 J 45 J 55 N 0 N 0 N 0 N 0 N 28	#FFFFFF #E3EDEE #0780A0 #0780A0 #006663 R 255 R 227 R 7 R 7 R 0 V 255 V 237 V 176 V 176 V 102 B 255 B 238 B 160 B 160 B 99

Typographies :

Tu Marcia Modifiée	Réseau Périnatal du Val de Marne
Arial Rounded MT Bold	VAL de MARNE

Idéalement associées à :

Avenir Next - Medium : RPVM	Arial - Regular : RPVM
-----------------------------	------------------------

ÉVITER DE SOULIGNER les titres Un texte **BLANC** fonctionne très BIEN
 Plutôt CHOISIR DES PAVÉS DE COULEUR Cet effet peut être réalisé via **WORD**
 JOUER avec le **GRAS** et l'*italic* ... Pour mettre **PLUS** en **AVANT** l'important

Newsletter mensuelle



Programme de la formation FEES « Santé environnementale »



FORMATION

FEES " Santé environnementale "

Lundi 10 février 2025

de 13h30 à 17h

et Mardi 11 février 2025

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h



Formation **en ligne** réservée aux professionnels de la périnatalité à jour de leur cotisation

LE PROGRAMME

• Les objectifs :

- identifier les sources d'exposition de la femme enceinte et des nourrissons aux polluants environnementaux
- transmettre les conseils adaptés



Noémie SIEUW — Chargée de projets FEES et épidémiologiste en santé environnementale

1^{er} module Contexte / Air intérieur et santé

Contexte en santé environnementale
Produits ménagers sans danger
Aménagement de la chambre du bébé...

2^{ème} module Alimentation et santé

Limiter les résidus de pesticides
Choix des ustensiles de cuisine et des contenants
Modes de cuisson...

3^{ème} module Cosmétiques et santé

Choisir ses cosmétiques
Produits pour la toilette de bébé
Colorations...

Réseau Périnatal du Val de Marne – 1 Voie Félix Éboué – 94 000 Créteil

Programme de la formation « Entretien Postnatal Précoce »



FORMATION

Entretien Postnatal Précoce (EPNP)



Mardi 25 mars 2025
de 9h à 17h

Jeudi 27 mars 2025
de 9h à 13h

Mardi 8 avril 2025
de 9h à 17h



En présentiel



En distanciel

*Formation réservée aux sages-femmes et médecins
(généralistes et gynécologues-obstétriciens) adhérents au RPVM et à jour de leur cotisation*

LE PROGRAMME



Mme Camille DUBOIS, sage femme, et Mme Mathilde BOUYCHOU, psychologue

Les objectifs :

- Connaître les mécanismes psychiques de la parentalité et le processus d'attachement, ainsi que les troubles psychiques périnataux principaux
- Apprendre à dépister les vulnérabilités psychosociales au cours de l'entretien
- Être en capacité d'utiliser les outils spécifiques à l'entretien pour la pratique de l'EPNP

Réseau Périnatal du Val de Marne – 1 Voie Félix Éboué – 94 000 Créteil
Tél : 01 84 77 09 10 / @ : secretariat@rpvm.fr / www.rpvm.fr

Programme de la formation « Allaitement »



FORMATION

“ALLAITEMENT”

Formation réservée aux adhérents du RPVM à jour de leur cotisation

Le jeudi 10 avril 2025 de 9H à 17H*

* Pause déjeuner libre - repas non fourni

 15 participants

 **Réseau Périnatal du Val de Marne**
1 voie Félix Éboué - 94000 Créteil

 **Mme Michèle BACHELARD**, sage-femme, conseillère en lactation

LE PROGRAMME

1/ Rappel et généralités

- Anatomie du sein et mise en place de la lactation
- Composition et spécificité du colostrum et du lait humain

2/ Allaitement en pratique

- Les clefs du démarrage de l'allaitement en maternité
- Les positions possibles
- Technique de recueil et conservation du lait maternel

3/ Savoir prévenir et prendre en charge les pathologies les plus fréquentes

- Engorgements / Mastites / Crevasses

4/ Cas cliniques

Réseau Périnatal du Val de Marne – 1 Voie Félix Éboué – 94 000 Créteil
Tél : 01 84 77 09 10 / @ : secretariat@rpvm.fr / www.rpvm.fr

Programme du séminaire conjoint RPVM - SOLIPAM

Séminaire conjoint SOLIPAM - RPVM

Orientation et accompagnement des femmes enceintes et accouchées en situation de précarité

 Promouvoir les échanges, la connaissance réciproque et le rapprochement entre professionnels du secteur sanitaire et social



 **Quand ?**
Le jeudi 15/05/2025 de 9h à 16h30

 **Lieu :** Maison des Syndicats
13 Rue des Archives
94000 CRETEIL

 **Pour qui :** professionnels du secteur médical et social

 **Pour vous inscrire :**

INSCRIPTION  **ou** 



Programme

- 9h00 : Accueil des participants
- 9h30 : Présentation des réseaux (l'équipe du RPVM et l'équipe de Solipam)
- 10h00 : Présentation de la PMI
- 10h30 : Pause
- 11h00 : Présentation du SIAO 94
- 11h30 : Présentation de France Terre d'Asile
- 12h00 : Pause déjeuner (à la charge du réseau Solipam)
- 13h30 : Présentation de l'équipe mobile périnatale (Aurore)
- 14h00 : Présentation de l'association Coallia : Accueil en CHU en période périnatale
- 14h30 : Présentation de l'unité SAMa du CHIV (Unité d'Accompagnement personnalisé)
- 15h00 : Pause
- 15h30 : Cas pratiques Solipam
- 16h30 : Fin de journée

Programme de la formation « Violences conjugales : du repérage à l'orientation »



FORMATION

“VIOLENCES CONJUGALES”
Du repérage à l'orientation des femmes victimes
Formation réservée aux professionnels de santé (médecins, sages-femmes, IDE...) adhérents du RPVM à jour de leur cotisation

Le jeudi 12 juin 2025 de 9H à 17H*
* Pause déjeuner libre - repas non fourni

 15 participants maximum
 au Réseau Périnatal du Val de Marne
1 voie Félix Éboué - 94000 Créteil
 Intervenante : **Mme Céline BRIZIOU**
Cheffe du service pédagogique du Pôle
Ressources - TREMPLIN 94
Solidarités Femmes

LES OBJECTIFS
Permettre la compréhension du phénomène des violences conjugales et les processus à l'œuvre afin de favoriser l'accueil et l'orientation des femmes victimes


LE PROGRAMME

- Ampleur et mécanismes des violences conjugales
- Conséquences des violences conjugales sur les femmes pendant la grossesse
- Aspects juridiques
- Pratique professionnelle et questionnement systématique
- Rôles des professionnels dans l'accueil et l'orientation des situations de violences conjugales
- Orientation des victimes : lieux ressources, outils proposés

Réseau Périnatal du Val de Marne – 1 Voie Félix Éboué – 94 000 Créteil
Tél : 01 84 77 09 10 / @ : secretariat@rpvm.fr / www.rpvm.fr

Programme de la formation « Allaitement maternel : accompagner les femmes allaitantes »



FORMATION

“ALLAITEMENT MATERNEL : ACCOMPAGNER LES FEMMES ALLAITANTES”

Formation réservée aux adhérents du RPVM à jour de leur cotisation

Le mardi 30 septembre 2025 de 9H à 17H*

* Pause déjeuner libre - repas non fourni

 15 participants

 **Réseau Périnatal du Val de Marne**
1 voie Félix Éboué - 94000 Créteil

 **Mme Michelle BACHELARD**, sage-femme, conseillère en lactation

LE PROGRAMME

1/ La physiologie de l'allaitement maternel

- Bases de l'anatomie du sein
- Physiologie de la lactation : rappels hormonaux
- Composition et spécificité du lait humain

2/ Soutien à l'allaitement en pratique

- Soutien au démarrage de l'allaitement
- Bonnes pratiques dans la conduite de l'allaitement
- Accompagnement de la mère et du co-parent
- Techniques de recueil et de conservation du lait maternel
- Pathologies fréquentes : diagnostic et prise en charge

3/ Cas pratiques

- Cas cliniques

Réseau Périnatal du Val de Marne – 1 Voie Félix Éboué – 94 000 Créteil
Tél : 01 84 77 09 10 / @ : secretariat@rpvm.fr / www.rpvm.fr

Programme de la formation « Analyse physiopathologique du Rythme Cardiaque Foetal »



FORMATION

“ANALYSE PHYSIOPATHOLOGIQUE DU RYTHME CARDIAQUE FOETAL”

Formation réservée aux gynécologues-obstétriciens et sages-femmes
à jour de leur cotisation

Le vendredi 10 octobre 2025 de 8H45 à 17H*
* Pause déjeuner libre - repas non fourni

 30 participants

 **La Maison des syndicats**
11 rue des Archives - 94000 Créteil



- Dr Laurent PETIT, Gynécologue-obstétricien, Clinique Sainte Thérèse
- Mme Isabelle CORNET, Sage-femme, Directrice de la maternité Whittington Health, Londres

LE PROGRAMME

- Histoire et limites du monitoring
- Physiologie foetale et caractéristiques du rythme cardiaque foetal
- Les différents types d'hypoxie
- Situations pathologiques : Chorioamniotite - Liquide amniotique méconial
- Réanimation foetale intra-utérine
- Cas cliniques (possibilité d'amener sur une clé USB des monitorings pour discussion)

Réseau Périnatal du Val de Marne – 1 Voie Félix Éboué – 94 000 Créteil
Tél : 01 84 77 09 10 / @ : secretariat@rpvm.fr / www.rpvm.fr

Programme de la formation « Deuil périnatal : l'ombre sur le berceau...ou le deuil en période périnatale »



FORMATION

DEUIL PÉRINATAL

“L'ombre sur le berceau...ou le deuil en période périnatale”

Formation réservée aux professionnels de santé adhérents au RPVM à jour de leur cotisation

Lundi 17 novembre 2025 de 9h à 17h*

*pause déjeuner libre - repas non fourni



Mme Sophie MÉRO, psychologue clinicienne, service de Réanimation néonatale et néonatalogie du CHI Créteil



15 participants



RPVM - 1 voie Félix Eboué - 94000 Créteil

OBJECTIFS ET PROGRAMME

Les objectifs :

- Acquérir des connaissances théoriques générales sur le deuil, et spécifiques sur le deuil en période périnatale
- Acquérir des repères ou des outils pratiques pour l'accompagnement du deuil
- Acquérir des outils permettant de mobiliser ses ressources

Le programme :

- Notions générales : définition du deuil, stades, dimensions
- Le deuil autour du berceau et ses multiples visages : spécificités du deuil périnatal, perte d'un proche en période périnatale...
- Annoncer l'impensable : un moment hors du temps
- Modalités et outils pour l'accompagnement des personnes
- Comment mobiliser ses propres ressources individuelles et collectives ?

Réseau Périnatal du Val de Marne – 1 Voie Félix Eboué – 94 000 Créteil
Tél : 01 84 77 09 10 / @ : secretariat@rpvm.fr / www.rpvm.fr

Webinaires

Les dispositifs spécifiques régionaux en périnatalité d'Ile de France vous invitent au webinaire

LES MORTS MATERNELLES PAR PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES

ENQUÊTE NATIONALE CONFIDENTIELLE SUR LES MORTS MATERNELLES



Intervenants

Dr Marie Bruyère, médecin anesthésiste réanimatrice

MARDI 4 FÉVRIER 2025
12H30-14H00

INSCRIPTION



Cliquez sur le lien ou flashez le QR code

Les dispositifs spécifiques régionaux en périnatalité d'Ile de France vous invitent au webinaire

LES MORTS MATERNELLES PAR HÉMORRAGIES OBSTÉTRICALES

ENQUÊTE NATIONALE CONFIDENTIELLE SUR LES MORTS MATERNELLES



Intervenants

Dr Estelle Morau, médecin anesthésiste réanimatrice
Dr Eric Verspyck, Gynécologue obstétricien

JEUDI 10 AVRIL 2025
12H30-14H00

INSCRIPTION



Cliquez sur le lien ou flashez le QR code

Les dispositifs spécifiques régionaux en périnatalité d'Ile de France vous invitent au webinaire

MORTALITÉ MATERNELLE CHEZ LES FEMMES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ SOCIALE

ENQUÊTE NATIONALE CONFIDENTIELLE SUR LES MORTS MATERNELLES



Intervenants

Dr Elisabeth Grossetti, Gynécologue obstétricienne

MARDI 10 JUIN 2025
12H30-14H00

INSCRIPTION



Cliquez sur le lien ou flashez le QR code

Les dispositifs spécifiques régionaux en périnatalité
d'Ile-de-France vous invitent au webinaire

LA LITTÉRATIE EN SANTÉ : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE EN PÉRINATALITÉ

Programme



Présentation du projet régional « Agir en faveur de la littératie en santé en périnatalité »

Cécile CAZE, Cheffe de projet « Appui aux dossiers stratégiques en périnatalité », ARS IDF

Définition et promotion du concept de la littératie en santé

Anne LAURENT, Cheffe de projets, Pas de côté en santé

Actions pro-littératie en santé : expériences de terrain,
Associations Papoto et Place santé



Papoto
Parentalité Pour Tous



JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025
12H30-14H00

INSCRIPTION



Cliquer sur le lien,
ou flashez le QR code



WEBINAIRE

ECBU, abcès du sein, vaccination, IST, varicelle...

**Les Equipes Multidisciplinaires en Antibiothérapie :
un expert de proximité pour vous aider
dans vos prises en charge**

Avec **Louise NUTTE**, médecin généraliste, CR Atb IDF
et **Estelle ROUGIER**, infectiologue, hôpital Saint Antoine

Jeudi 9 octobre 2025

de 12h30 à 13h45



INSCRIPTION
Lien ou QR code



Les dispositifs spécifiques régionaux en périnatalité
d'Île-de-France vous invitent au webinaire

NOUVELLES MALADIES DU DÉPISTAGE NÉONATAL : COMPRENDRE, ACCOMPAGNER, INFORMER



Programme

Introduction

ARS-IDF et Le CRDN-IDF

1. Le dépistage néonatal : Un programme en évolution
2. Les nouvelles maladies dépistées en 2025
3. Place des professionnels

Dr Paul BREGEAUT & Dr Latifa IDBRIK, Chargés de Projet au
Centre National de Coordination du Dépistage Néonatal

MARDI 14 OCTOBRE 2025
12H30-14H00

INSCRIPTION



Cliquer sur le lien,
ou flashez le QR code



Les DSRP d'IDF vous invitent à
un cycle de Webinaires sur le Sommeil

LE SOMMEIL DE LA FEMME ENCEINTE ET DES JEUNES PARENTS & LE SOMMEIL DU BEBE (0-18 MOIS)



LE SOMMEIL DE LA FEMME ENCEINTE ET DES JEUNES PARENTS

Intervenants

Docteur Sarah Hartley
Marta Fernandez-Bolanos

LE SOMMEIL DU BEBE (0-18 MOIS)

Intervenants

Docteur Frédérique Aussert
Docteur Catherine Tobie

VENDREDI 7 NOVEMBRE 2025
12H00-14H00



INSCRIPTION

Cliquer sur le lien,
ou flashez le QR code

MARDI 9 DECEMBRE 2025
12H00-14H00



INSCRIPTION

Cliquer sur le lien,
ou flashez le QR code

Webinaire SOS Allaitement IDF

Les Dispositifs Spécifiques Régionaux en Périnatalité
d'Ile de France vous invitent au webinaire

ALLAITEMENT EN SITUATION DE GRANDE PRÉCARITÉ



Intervenantes

Maria lasagkasvili,
Sage-femme coordinatrice du réseau SOLIPAM

Véronique Boulinguez,
Sage-femme de PMI hors les murs à Paris et
consultante en lactation

Programme

Etat des lieux et accompagnement des femmes
allaitantes en situation de grande précarité



LUNDI
28 AVRIL
12H30-13H30

INSCRIPTION 

Webinaires – Projet CPAM « Vaccination et coqueluche »

WEBINAIRES
LA VACCINATION CONTRE LA COQUELUCHE
CHEZ LES FEMMES ENCEINTEES

• AVEC LES DR VERDIER ET M. FOURREZ

Le Réseau Périnatal du Val-de-Marne a le plaisir de vous convier à une deuxième série de deux webinaires "Actions Innovantes : Vaccination contre la coqueluche" - Rappel des pratiques professionnelles (Partie 1 et 2).

Pour qui ? Tous les professionnels de santé du VDM.

Quand ? Les **30/10 et 06/11/2025 à 13h00**

Pour vous inscrire :

Partie 1 Enseignements et Perspectives 30 octobre	Partie 2 Calendrier Vaccinal et Enjeux 06 novembre
---	--

Découvrez notre dernière vidéo sur la vaccination contre la coqueluche :

chargedemission@rpvm.fr
www.rpvm.fr



Val-de-Marne



COQUELUCHE & GROSSESSE :



UN WEBINAIRE
PAS COMME LES AUTRES !



POURQUOI PARTICIPER ?

- ➡ S'adresse spécifiquement aux professionnels non médicaux et non paramédicaux du Val-de-Marne travaillant auprès des femmes enceintes, des parents et de la petite enfance
- ➡ Renforcer ses connaissances sur les enjeux médicaux, sociaux et développementaux.
- ➡ Développer ses compétences en matière de prévention, de repérage et d'orientation des situations à risque.

S'INSCRIRE :

09 DECEMBRE À 13H00

Scannez-moi



ENEZ EN DISCUTER AVEC NOUS !

mail de contact :
chargedemission@rpvm.fr



Val-de-Marne



Affiches Projets CPAM « Périnatalité et Santé Environnementale »

**ÉMOTIONS ET BABY BLUES APRÈS LA NAISSANCE
D'UN ENFANT ?**
POURQUOI JE PLEURE ? DÉPRESSION ?
Mercredi 7 mai 2025 de 14h00 à 15h30 au Residsocial Tassigny à
Charenton-Le-Pont
avec la psychologue Mme Guyon



Xhensila Braho

Atelier destiné à toutes les femmes, y compris les mères, les femmes enceintes mais aussi les pères.

Assurance Maladie | Val de Marne | samusocial Paris | Réseau Périnatalité VAL de MARNE

**CONTRACEPTION ET IVG
COMMENT ME PROTÉGER ?**
Jeudi 15 mai 2025 de 14h00 à 15h30 au Residsocial Tassigny à
Charenton-Le-Pont
avec le Dr Clémence Long, gynécologue



Xhensila Braho

Atelier destiné à toutes les femmes, y compris les mères, les femmes enceintes mais aussi les pères.

Assurance Maladie | Val de Marne | samusocial Paris | Réseau Périnatalité VAL de MARNE

**COMMENT ALLAITER SON BÉBÉ ?
QUELLE NOURRITURE LUI DONNER ?
QUELLE ALIMENTATION POUR MOI ?**
Vendredi 16 mai 2025 de 14h00 à 15h30
au Residsocial Tassigny à Charenton-Le-Pont
avec Mme Calvier, Infirmière



Xhensila Braho

Atelier destiné à toutes les femmes, y compris les mères, les femmes enceintes mais aussi les pères.

Assurance Maladie | Val de Marne | samusocial Paris | Réseau Périnatalité VAL de MARNE

**QUELLE EST LA PROCÉDURE POUR DONNER NAISSANCE
À UN BÉBÉ EN FRANCE ? COMMENT CONTRÔLER MA
GROSSESSE ?**
vendredi 20 juin 2025 de 14h00 à 15h30 au Residsocial Tassigny à
Charenton-Le-Pont
avec Mme Chittada CALVIER infirmière



Xhensila Braho

Atelier destiné à toutes les femmes, y compris les mères, les femmes enceintes mais aussi les pères.

Assurance Maladie | Val de Marne | samusocial Paris | Réseau Périnatalité VAL de MARNE

**ANATOMIE DE LA FEMME ET
INFORMATION SUR L'EXCISION**
jeudi 11 septembre 2025 de 10h00 à 11h30 au CENTRE MATERNEL :
CLAIRE AMITIE
avec les Drs. Long et Ilien



Xhensila Braho

Atelier destiné à toutes les femmes, y compris les mères, les femmes enceintes mais aussi les pères.

Assurance Maladie | Val de Marne | Réseau Périnatalité VAL de MARNE

**SANTÉ ENVIRONNEMENTALE
QUELLE ALIMENTATION ? COMMENT FAIRE ATTENTION
À MON BÉBÉ ? QUELS CHOIX POUR MOI ET
L'ENVIRONNEMENT ?**
avec Mme Karine Ponthoué Infirmière puéricultrice D.P.M.I. et Mme Lucie D'Henry
Simmonet chargée d'études en prévention santé CPAM
Jeudi 25 septembre
de 14h30 à 16h00 au CHU la Pépinière
Saint-Maur-des-Fossés



Xhensila Braho

Atelier destiné à toutes les femmes, y compris les mères, les femmes enceintes mais aussi les pères.

Assurance Maladie | Val de Marne | Réseau Périnatalité VAL de MARNE

**SANTÉ ENVIRONNEMENTALE
QUELS CHOIX POUR MOI ET L'ENVIRONNEMENT ?
COMMENT PROTÉGER SON BÉBÉ DE LA POLLUTION ?
COMMENT FABRIQUER SON PROPRE SAVON ?**
avec Mme Karine Ponthoué Infirmière puéricultrice D.P.M.I. et Mme Lucie D'Henry
Simmonet chargée d'études en prévention santé CPAM
Jeudi 09 octobre
de 14h30 à 16h00 au CHU la Pépinière
Saint-Maur-des-Fossés



Xhensila Braho

Atelier destiné à toutes les femmes, y compris les mères, les femmes enceintes mais aussi les pères.

Assurance Maladie | Val de Marne | Réseau Périnatalité VAL de MARNE

GROUPE DE PERES
 Jeudi 02 octobre de 17h00 à 18h30 au au CENTRE MATERNEL
 CLAIRE AMITIE
 avec Mme Fabienne Nelson M. Christian Arias, psychologues
 Atelier pour les papas

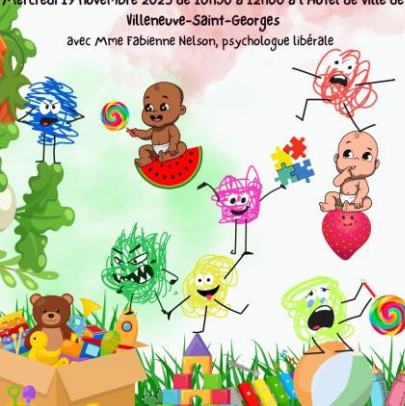


Xhensila Braho

Ateliers de sensibilisation et de prévention

l'Assurance Maladie
 Réseau Perinatal
 VAL DE MAINE

**QUEL JEU PUIS-JE JOUER AVEC MON BÉBÉ ?
 QUELLES ÉMOTIONS RESSENT MON BÉBÉ ?
 COMMENT SE SENT-IL ?**
 Mercredi 19 novembre 2025 de 10h30 à 12h00 à l'Hôtel de ville de
 Villeneuve-Saint-Georges
 avec Mme Fabienne Nelson, psychologue libérale



Xhensila Braho

Ateliers de sensibilisation et de prévention

l'Assurance Maladie
 Réseau Perinatal
 VAL DE MAINE

**LE RYTHME DU NOUVEAU-NÉ ET LE
 SYNDROME DU BÉBÉ SECOUÉ.
 POURQUOI MON BÉBÉ PLEURE-T-IL ?**
 mercredi 10 decembre 2025 de 13h30 à 15h00 au CHRS THIAIS
 avec Mme Chloé AMAR, sage-femme libérale



Xhensila Braho

Ateliers de sensibilisation et de prévention

l'Assurance Maladie
 Réseau Perinatal
 VAL DE MAINE

Programme de la formation RSEV-IDF « Neurosensorielle (Audition/Vision) »



FORMATION SOCLE RSEV IDF

FORMATION NEURO-SENSORIELLE

Jeudi 26 juin 2025
De 09h à 17h (accueil 08h45)
Public : Médecins pilotes des RSEV d'IDF
Lieu : Auditorium, Hôpital des Diaconesses, 12-18 Rue du Sergent Bauchat
75012 PARIS
Contact en cas de besoin: Mme Poonam REEKOYE :
poonam.reekoye@rspp.fr

Documents remis :

- Questionnaire de satisfaction



PROGRAMME

Formateurs:
Dr Michèle MANIERE (NEF) ; Dr Amandine BARJOL (ophtalmologue à la Fondation Rothschild) ;
Mme Sophie LEGUEN (Directrice Médicale du CAMSP Surdit   Espoir 93)

08h45	●	Accueil des participants - Pr��sentation de la journ��e
09h00 - 09h30	●	Rappel anatomique et physiologique de l'audition
09h30 - 10h00	●	Les diff��rents degr��s de surdit��
10h00 - 10h30	●	Atteinte vestibulaire et ses cons��quences
10h30 - 10h45	●	Pause
10h45 - 11h15	●	Explorations fonctionnelles
11h15 - 11h45	●	Focus sur les neuropathies auditives
11h45 - 12h15	●	Prise en charge
12h15 - 13h30	●	D��jeuner libre
13h30 - 14h00	●	Rappel anatomique et physiologique sur la vision
14h00 - 14h30	●	La r��tinopathie du pr��matur�� et de ses nouveaux traitements par anti VEGF
14h30 - 15h00	●	Le suivi ophtalmo de 0 �� 7 ans
15h30 - 16h00	●	Strabismes
16h00 - 16h30	●	R��le de l'orthoptiste en ophtalmop��diatrie
16h30 - 17h00	●	La myopie et sa freination

Programme de la formation RSEV-IDF « Psychomotricité Partie 1 et 2 »



PROGRAMME Partie 1 : Jeudi 09/01/2025

Animatrices :

- Matin : Audrey ROLLAND (MYPA ; pédiatre) / Véronique ZUPAN SIMUNEK (RP ; pédiatre)
- Après-midi : Audrey ROLLAND (MYPA ; pédiatre) / Michèle MANIERE (NEF ; pédiatre)

09h00	●	Accueil des participants
09h30	●	Présentation des réseaux Parcours du prématuré pendant la période néonatale Audrey ROLLAND, pédiatre coordinatrice réseau AINR
10h30	●	Introduction aux soins de développement pendant l'hospitalisation Élise AUDRAIN, psychomotricienne, hôpital Trousseau
11h30	●	L'impact d'une naissance prématurée sur les parents et les relations parents-enfant Sophie MERO, psychologue, CHI Créteil
12h30	●	Déjeuner libre
14h00	●	Intro à l'intervention précoce en psychomotricité Présentation de l'examen neuromoteur
14h50	●	Pratique de l'examen neuromoteur, portage et mobilisation sur poupon en groupe Véronique VAN OVERBEKE, psychomotricienne, hôpital Trousseau
15h40	●	Pause
16h00	●	Présentation vidéo d'un cas clinique
17h00	●	Fin



PROGRAMME Partie 2 : Mardi 04/02/2025

Animatrices :

- Matin : Audrey ROLLAND (MYPA ; pédiatre) / Cécile LEBEAUX (RPVM ; pédiatre)
- Après-midi : Audrey ROLLAND (MYPA ; pédiatre) / Simona SERMASI (RSPP ; pédiatre)
Laureline MATHIEU (RPVO ; psychomotricienne)

09h00	●	Accueil des participants
09h30	●	Les périodes sensibles dans le développement psychomoteur du jeune enfant Claire JUTARD, psychomotricienne, hôpital Trousseau
10h30	●	Évaluer le développement psychomoteur de l'enfant de 0 à 2 ans, outils pour construire son observation clinique et un projet de soins en psychomotricité Véronique VAN OVERBEKE, psychomotricienne, hôpital Trousseau
12h30	●	Déjeuner libre
14h00	●	Troubles du développement chez l'enfant de 0 à 2 ans (vidéos) : analyse clinique Véronique VAN OVERBEKE, psychomotricienne, hôpital Trousseau
16h00	●	Modalités de prescription et de réalisation des séances dans le cadre du dispositif Réseau, et introduction à la PCO Laureline Mathieu, psychomotricienne Coordinatrice réseau RPVO
17h00	●	Fin

Programme de la formation socle RSEV-IDF « Les bilans en petite et moyenne sections de maternelle (3-4 ans) »



FORMATION SOCLE RSEV IDF

FORMATION N °4
La Consultation MP "3 - 4 ans"
Judi 13 mars 2025
De 09h à 17h (accueil 08h45)
 Lieu : Salle du Conseil - Mairie du 9ème - 6 Rue Drouot
 Public : Médecins pilotes des RSEV d'IDF, psychomotriciens, orthophonistes
 Contact en cas de besoin: Mme Poonam REEKOYE :
poonam.reekoye@rspp.fr

Objectifs :

- Anticiper et accompagner l'adaptation de l'enfant à l'école maternelle; connaître des dispositifs spécifiques pour les enfants en difficulté
- Avoir des points de repères et des outils pour les consultations de 3 ans et 4 ans
- Repérer, analyser et orienter les troubles du développement : langage, cognition, coordination motrice, motricité fine
- Analyser les symptômes tels que "troubles du comportement" et "agitation psychomotrice"

La journée est précédée de l'envoi d'un QUIZ à remplir en ligne 

Documents remis :

- Quiz
- Questionnaire de satisfaction



PROGRAMME

Formateurs:
 Dr Florence CHOLLEY-DELMAS (RPSOF-ASNR) ; Mme LAVONDES-BLANC (CAMSP de Châtillon); Dr Michèle MANIERE (NEF) ; Dr Véronique ZUPAN-SIMUNEK (RPSOF - ASNR) ; Dr Simona SERMASI (RSPP)

08h45	● Accueil des participants - Présentation de la Journée
09h00	● Introduction - Cas clinique - Véronique Zupan Simunek
09h30	● Accompagner l'entrée à l'école maternelle : pré-requis, objectifs pédagogiques, dispositifs de l'Education nationale et de la MDPH, alternatives à l'école - Mme Lavondes-Blanc
10h30-11h00	● Pausé café, thé
11h00	● Cas clinique - Florence Cholley Delmas
11h30	● Le développement du langage entre 3 et 4 ans - Dépistage-orientation - Michèle Manière
12h15	● Cas clinique Véronique Zupan Simunek
12h45 - 13h45	● Déjeuner libre
13h45	● Cas clinique Véronique Zupan Simunek
14h30	● Le développement des fonctions non verbales entre 3 et 4 ans : coordination motrice, capacités numériques, catégorielles, spatiales, praxiques Véronique Zupan Simunek Point de repère pour les visites 3 et 4 ans - outil de consultation - questionnaire enseignant - Florence Cholley Delmas
15h15	● Cas Clinique Florence Cholley Delmas
15h45	● Synthèse sur le symptôme "agitation à l'école" Michèle Manière
16h30 - 17h00	● QUIZ-CONCLUSION

Programme de la formation socle RSEV-IDF « La consultation 0-2 ans – 1ère partie »



FORMATION SOCLE RSEV IDF

FORMATION N°2 - Partie 1 "0-2 ans"

Date : Jeudi 16 Octobre 2025 (9h à 17h)

Lieu : Mairie du 9ème, 6 rue Drouot, 75009 Paris

Public : médecins pilotes, psychomotriciens, kinésithérapeutes

Conditions: participer aux deux formations 0-2 ans =>Partie 2: 18/11/25

Un seul lien d'inscription pour les 2 formations : [cliquez ici](#)

Contact en cas de besoin : Caroline DUPONT (0676913203)

Objectifs :

- Connaître le contenu des consultations réseau la 1ère année de vie
- Connaître les étapes du développement normal et pratiquer l'examen neuro-moteur la 1ère année de vie
- Savoir repérer précocement les troubles moteurs
- Savoir repérer et traiter les troubles de l'oralité
- Savoir repérer les troubles relationnels



La journée est précédée de l'envoi d'un QUIZ à remplir en ligne.

Document remis :

Les présentations, documents de formation et outils de consultation (questionnaires parentaux, autres) seront transmis à l'issue de la formation.



PROGRAMME

Formateurs : Dr Véronique Zupan-Simunek (pédiatre - RPSOF-ASNR)

Dr Audrey Rolland (pédiatre - MYPA)

Dr Florence Cholley-Delmas (pédiatre)

Mme Claire Jutard (psychomotricienne)

Dr Pascale Ambroise (pédopsychiatre)

09h00	●	Accueil
09h15	●	Les étapes du développement jusqu'à 12 mois/vidéos Les particularités sensitivo-motrices des enfants vulnérables Claire Jutard, psychomotricienne, hôpital Trousseau
11h00	●	Les consultations en pratique Dr Audrey Rolland
11h45	●	Cas clinique n° 1 Dr Véronique Zupan-Simunek
12h15	●	Déjeuner libre
14h00	●	Troubles de l'oralité la 1ère année Dr Florence Cholley-Delmas
15h00	●	Cas clinique n° 2 Dr Véronique Zupan-Simunek
15h30	●	Evitement relationnel du bébé Dr Pascale Ambroise
16h45	●	Quiz
17h00	●	Fin

Programme de la formation socle RSEV-IDF « La consultation 0-2 ans – 2ème partie »



FORMATION SOCLE RSEV IDF

FORMATION N°2 - 2e Partie « Consultation 0-2 ans »

Date : Mardi 18 novembre 2025 de 09h00 à 17h15

Public : Médecins pilotes, psychomotriciens, kinésithérapeutes

Lieu : Salle des mariages, Mairie du 20ème
6 Place Gambetta
75020 PARIS

Conditions : Participer aux deux formations 0-2 ans

Objectifs :

- Connaître le contenu des consultations réseau de la 2ème année de vie.
- Connaître les étapes du développement normal et pratiquer l'examen neuro-moteur de la 2ème année de vie.
- Savoir repérer les troubles moteurs.
- Savoir repérer et traiter les troubles de la communication et de la relation et utiliser les outils de dépistage.
- Savoir repérer précocement les troubles autistiques.

Documents remis :

- ASQ 24 mois
- Outils dépistage des troubles de la communication : IFDC et MCHAT
- Quiz
- Questionnaire de satisfaction

La journée est précédée de l'envoi d'un QUIZ à remplir en ligne.



PROGRAMME

Animateurs et formateurs :

Dr Véronique ZUPAN-SIMUNEK (RPSOF-ASNR)
Dr Michèle MANIERE (NEF)
Dr Audrey ROLLAND (MYPA)
Dr Florence CHOLLEY-DELMAS (RPSOF-ASNR)
Clémence HERNU-PECHEYRAN (Psychologue clinicienne)
Hannah TINCHANT (Psychologue clinicienne)
Mme Sandrine GIORGI (Psychomotricienne)

08h45 • Accueil des participants - Présentation de la journée

09h00 • Les étapes du développement de 12 à 24 mois en images et vidéos
Mme Sandrine GIORGI

09h45 • Pratique sur poupons: examen neuromoteur des 4 mois AC

11h05 • Pause café

11h25 • 1e CAS CLINIQUE - Guidelines concernant les anomalies du développement moteur
Dr Florence CHOLLEY-DELMAS

12h30 • Déjeuner libre

13h45 • 2e CAS CLINIQUE - Dr Véronique ZUPAN-SIMUNEK

14h15 • Les précurseurs à la communication - Comment repérer les troubles de la communication et de la relation ? Outils de dépistage
Dr Michèle MANIERE

15h15 • Pause

15h30 • 3e CAS CLINIQUE - Dr Véronique ZUPAN-SIMUNEK

16h00 • Dépistage précoce des troubles autistiques chez les enfants entre 18 et 24 mois et orientations possibles - Mme Clémence HERNU-PECHEYRAN & Mme Hannah TINCHANT, psychologues cliniciennes, Hôpital Necker

17h00 • Quiz - Conclusion

17H15 - FIN DE LA JOURNÉE

Programme de la formation socle RSEV-IDF « Bilans grande section maternelle (5-6 ans) / Prérequis au CP » - 1ère partie »



FORMATION SOCLE
RESEAUX RSEV IDF

BILANS GRANDE SECTION MATERNELLE (5-6 ans)

Mardi 08/04/25 (9h à 17h)

Mairie du 20^{ème} – Salle des Fêtes
6 place Gambetta 75020 Paris

Contact en cas de besoin : Brigitte Marcos (06 35 17 35 71)

Objectifs :

- Se familiariser avec le contenu de la visites réseau de grande section de maternelle.
- Connaître les pré requis pour l'entrée au CP.
- Connaître et savoir utiliser les outils complémentaires.
- Repérer les enfants en difficultés d'apprentissage ; repérer les enfants à orienter pour bilan et prise en charge.
- Connaître les symptômes et les besoins d'accompagnement habituels des enfants avec TDAH, troubles de la coordination, troubles visuo-spatiaux, dyslexie, TSA.
- Connaître les intrications entre apprentissages et aspects psycho-émotionnels.
- Connaître les dispositifs PCO ULIS SESSAD

La journée est précédée de l'envoi d'un QUIZ à remplir en ligne.



Les présentations, documents de formation et outils de consultation seront transmis à l'issue de la formation.



PROGRAMME

Animateurs et formateurs :

Dr Véronique ZUPAN SIMUNEK (RPSOF-ASNR)
Dr Audrey ROLLAND (MYPA)
Dr Maryse PAGNIER (MYPA)

09h00	Accueil.
09h15	1 ^{er} cas clinique.
09h45	La visite GSM et les prérequis pour le CP.
10h45	Pause thé / café.
11h00	2 ^{ème} cas clinique.
11h30	3 ^{ème} cas clinique.
12h15	4 ^{ème} cas clinique.
12h45	Pause déjeuner libre
13h45	5 ^{ème} cas clinique.
14h15	6 ^{ème} cas clinique.
14h45	Panorama des troubles de l'apprentissage - Outils de dépistage
15h45	Pause
16h00	Orientation des enfants en difficultés.
16h30	QUIZ - CONCLUSION
17h00	Fin

Programme de la formation socle RSEV-IDF « Consultation 6-7 ans/Prérequis CP-CE1 – 2ème partie »



FORMATION SOCLE RSEV IDF

BILANS GRANDE SECTION MATERNELLE ET CP (5-6 ans)

BILAN VISITE FINALE DE RÉSEAU (7 ans)

Jeu 22 mai 2025 de 09h à 17h

Lieu : Amphithéâtre Port Royal
Salle N°1 - Bâtiment Port Royal Maternité
123, boulevard de Port Royal - 75015 PARIS

Contact en cas de besoin
Mme BRIAND Manuela : 06 19 43 77 80
Mme CHOUNI Céline : 06 24 41 00 36

Objectifs :

- Se familiariser avec le contenu des visites réseau de 6 ans à 7 ans en fonction du niveau de classe de l'enfant.
- Connaître et savoir utiliser les outils complémentaires.
- Repérer les enfants en difficultés d'apprentissage ; repérer les enfants à orienter pour bilan et prise en charge.
- Connaître les symptômes et les besoins d'accompagnement habituels des enfants avec TDAH, troubles de la coordination, troubles visuo-spatiaux, dyslexie, et TSA.
- Connaître les conseils de fin de suivi à 7 ans.
- Repérer les enfants à suivre au-delà de 7 ans ou à orienter.
- Conseils de suivi sur le plan somatique après 7 ans.

Documents remis :

- Quiz
- Diaporamas des exposés et cas cliniques
- Fiches 6 et 7 ans et fiche conseil sortie de réseau
- Questionnaire de satisfaction

La journée est précédée de l'envoi d'un QUIZ à remplir en ligne.



PROGRAMME

Animateurs et formateurs :

Dr Véronique ZUPAN SIMUNEK (RPSOF-ASNR)
Dr Michèle MANIERE (NEF)
Dr Audrey ROLLAND (MYPA)
Mme Virginie VAGNY (Ergothérapeute)
Mme Miriam TOHNGODO (Orthophoniste)

09h00	Accueil des participants - Présentation de la journée
09h15	1e CAS CLINIQUE
09h45	La visite des 7 ans
10h45	Pause café
11h00	2e CAS CLINIQUE
11h45	3e CAS CLINIQUE
12h15	Conseils de suivi des anciens prématurés à la sortie réseau sur le plan somatique
12h45	Déjeuner libre
13h45	Bilan « difficultés lecture et orthographe » du point de vue de l'orthophoniste
14h30	4e CAS CLINIQUE
15h00	Bilan du point de vue de l'ergothérapeute – guidance et conseils
15h45	Pause
16h00	5e CAS CLINIQUE
16h15	Orientation à la sortie du réseau (centres de référence des niveaux 2 et 3)
16h45	Quiz - Conclusion

17H00 - FIN DE LA JOURNÉE

Programme de la formation socle RSEV-IDF « Devenir médecin pilote »



FORMATION SOCLE RSEV IDF

FORMATION N°1 « DEVENIR MEDECIN PILOTE »

Mardi 17 juin 2025 (9h à 17h)

Lieu : Amphithéâtre de Port Royal
Salle n°1 - Bâtiment Port Royal Maternité
123 Bd de Port Royal - 75014 Paris

Contact en cas de besoin : Laetitia Berthonneau-Cholet
secretariat@rpsof-asnr.fr - Tél : 01.46.01.04.34

Objectifs :

- Connaître le fonctionnement des réseaux.
- Se familiariser avec la fonction de médecin pilote.
- Connaître le contenu des visites réseau la première année de vie.
- Connaître l'examen neurologique normal et les signes d'alerte chez le tout petit.
- Savoir utiliser le logiciel commun HYGIE-SEV.
- Connaître les démarches administratives liées au suivi des enfants vulnérables.

La journée est précédée de l'envoi d'un QUIZ à remplir en ligne.



Les présentations, documents de formation et outils de consultation seront transmis à l'issue de la formation.



PROGRAMME

Formateurs et organisateurs : Dr Audrey ROLLAND (MYPA)
Dr Cécile LEBEAUX (RPVM)
Mme Claire JUTARD (psychomotricienne)
Mme Laetitia BERTHONNEAU (RPSOF-ASNR)

09h00	Accueil
09h15	Présentation des réseaux et rôle du médecin pilote (AR)
10h15	Spécificités de l'ancien prématuré (AR)
11h00	Pause café
11h15	Soins de développement (CJ)
12h00	Epidémiologie Etude EPIPAGE 2 (CL)
12h45	Pause déjeuner libre
14h00	Examen neurologique normal et pathologique de la 1 ^{ère} année (AR)
15h00	La psychomotricité au sein du réseau (AR)
15h30	Pause
15h45	Le logiciel HYGIE SEV (LB)
16h15	Démarches administratives (LB)
16h45	QUIZ - CONCLUSION
17h00	Fin



FORMATION SOCLE RSEV IDF

FORMATION N°1 « DEVENIR MEDECIN PILOTE »

Jeudi 11 décembre 2025 (9h à 17h)

**Lieu : Maire du 20^{ème} arrondissement
Salle Belgrand (1er étage)
6 place Gambetta 75020 Paris**

Contact en cas de besoin : Brigitte Marcos (06 35 17 35 71)

Objectifs :

- Connaître le fonctionnement des réseaux.
- Se familiariser avec la fonction de médecin pilote.
- Connaître le contenu des visites réseau la première année de vie.
- Connaître l'examen neurologique normal et les signes d'alerte chez le tout petit.
- Savoir utiliser le logiciel commun Santélien.
- Connaître les démarches administratives liées au suivi des enfants vulnérables.

La journée est précédée de l'envoi d'un QUIZ à remplir en ligne.



Les présentations, documents de formation et outils de consultation seront transmis à l'issue de la formation.



PROGRAMME

Formateurs et organisateurs : Dr Audrey ROLLAND (MYPA)
Mme Brigitte MARCOS (RPVM)
Dr Cécile LEBEAUX (RPVM)
Mme Claire Jutard (psychomotricienne)

09h00	Accueil
09h15	Présentation des réseaux et rôle du médecin pilote
10h15	Spécificités de l'ancien prématuré
11h00	Pause café
11h15	Soins de développement
12h00	Epidémiologie Etude EPIPAGE 2
12h45	Pause déjeuner libre
14h00	Examen neurologique normal et pathologique de la 1 ^{ère} année
15h00	La psychomotricité au sein du réseau
15h30	Pause
15h45	Le logiciel Santélien
16h15	Démarches administratives
16h45	QUIZ - CONCLUSION
17h00	Fin

RESEAU PERINATAL DU VOSG
1 rue F&G Ebnah
54 500 CRETEIL
(0) 84 77 00 10
Fax: 03 83 002 90011

Dr. Gaudy D.
Présidente

M. A. IZARD-COIFFARD
Tribunal



13 rue du Landy,
93 200 Saint-Denis
Tél 01.44.02.00.00

<http://www.ars.iledefrance.sante.fr>

<http://www.sante-iledefrance.fr/>

